MINISTÈRE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES EN CÔTE D'IVOIRE

Résultats de l'enquête nationale

MARS 2020

PN-OEV
PROGRAMME NATIONAL DE PRISE EN CHARGE DES ORPHELINS ET AUTRES ENFANTS RENDUS VULNÉRABLES DU FAIT DU VIH/SIDA

Institut National de la Statistique

Programme National de Lutte contre le Sida PNLS

unicef

Together for girls
STRENGTH IN NUMBERS

PLAN D'URGENCE AMÉRICAIN IVOIRIENS ET AMÉRICAINS, ENSEMBLE CONTRE LE SIDA
PEPFAR

CDC
CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION

ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES EN CÔTE D'IVOIRE

Résultats de l'enquête nationale

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

Mars 2020

PAR CDC / DVP APRÈS LA REVUE SCIENTIFIQUE

ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES EN CÔTE D'IVOIRE, 2018

La Côte d'Ivoire, à travers le Programme National de prise en charge des Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH / Sida (PN-OEV) et l'Institut National de la Statistique (INS) a mené l'enquête sur les violences faites aux enfants et aux jeunes.

Cette enquête a été réalisée avec l'appui technique et financier du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le Sida (PEPFAR) à travers les Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies des États-Unis (U.S. Centers for Disease Control and Prevention -CDC) sous les termes de l'accord de coopération numéro NU2GGH002014.

Toutes les photographies de ce rapport ont été prises par Frank Dejongh, photographe et vidéaste, UNICEF Côte d'Ivoire.

Citation recommandée:

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) de Côte d'Ivoire, Programme National de prise en charge des Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait VIH / sida, Institut National de la Statistique et les Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies des États-Unis. Violence faite aux Enfants et aux Jeunes en Côte d'Ivoire: Résultats d'une Enquête Nationale, 2018. Abidjan, Côte d'Ivoire: Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, 2019.

Les constats et conclusions de ce rapport sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement la position officielle du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance ou des Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies des États-Unis (CDC) ou le PEPFAR.

Le CDC a procédé à la pondération et à l'analyse des données de ce rapport et accompagné le gouvernement de la Côte d'Ivoire pour définir des stratégies fondées sur des données factuelles visant à prévenir les violences faites aux enfants et aux jeunes. Les recommandations de politique générale contenues dans le présent document, en ce qui concerne les allocations budgétaires ou les modifications statutaires, sont des recommandations du gouvernement de la Côte d'Ivoire et ne reflètent, en aucun cas, une approbation du CDC ou du gouvernement des États-Unis.

Des informations complémentaires sur VACS Côte d'Ivoire peuvent être obtenues auprès du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) à travers le Programme National de prise en charge des Orphelins et autres Enfants rendus vulnérables du fait du VIH/sida (PN-OEV): Abidjan II Plateau ENA, Téléphone (225) 22413986, Courriel: pnoev2005@pnoev.com, Site internet: www.pnoev.org et de l'Institut National de la Statistique (INS): Abidjan Plateau Cité Administrative Tour C 2ème étage, Téléphone (225) 20 33 88 60 / 20 33 88 58, Fax (225) 20 21 63 27 Courriel: ins_rci@yahoo.fr, Site Internet: www.ins.ci.

AVANT-PROPOS

La violence à l'encontre des enfants et des jeunes est un problème mondial dont les conséquences sont d'une extrême gravité non seulement pour les victimes, mais aussi pour leurs communautés et la société en général. En Côte d'Ivoire, ce phénomène s'explique par plusieurs causes, notamment, la perte des normes et valeurs, la pauvreté, les guerres et les conflits civils, etc.

Pour permettre au Gouvernement d'élaborer un plan d'action efficace, il est important de disposer de données représentatives sur la prévalence, la nature et les conséquences de ce type de violence. Or, au niveau national, aucune étude de cette envergure n'avait jamais été entreprise sur cette question.

Pour relever ce défi majeur, une enquête sur la violence contre les enfants et les jeunes a été donc menée en Côte d'Ivoire (VACS), de juin à septembre 2018. Pour que celle-ci puisse répondre aux attentes du Gouvernement, elle a été pilotée par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, à travers le PN-OEV (Programme National de prise en charge des Orphelins et Enfants vulnérables). Il faut bien noter, par ailleurs, que le Ministère du Plan et du Développement, à travers l'Institut National de la Statistique, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et l'UNICEF ont apporté une contribution significative à la réalisation de ladite enquête.

Sur le plan méthodologique, il est important de faire deux observations. D'une part, la Côte d'Ivoire est le troisième pays qui a intégré le test du VIH à la méthodologie VACS pour rendre davantage perceptible le lien étroit entre le VIH et la violence. D'autre part, elle est aussi le premier pays à avoir utilisé des méthodes de dépistage communautaire (piqûre au doigt).

Les données finales de l'enquête révèlent qu'en Côte d'Ivoire, 58 % des filles et 66,5% des garçons ont subi au moins une forme de violence pendant l'enfance. Elles établissent également que la violence sexuelle chez les filles pendant l'enfance est de 19,2 % (soit 1 fille

sur 5), et les rapports sexuels forcés sont les types de violences sexuelles les plus répandus dans notre pays.

Ces données fournissent des informations clés sur les violences physiques, émotionnelle et sexuelle, ainsi que leurs conséquences sur la santé physique et psychique tout au long de la vie. Les conclusions de l'enquête VACS révèlent des liens entre le VIH et la violence.

Au total, dans la région francophone d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire, qui est devenue un pionnier dans la lutte contre les violences à l'encontre des enfants et des jeunes, s'inscrit dans une stratégie fondée sur une meilleure compréhension des figures multiformes de ce phénomène, afin de mieux orienter les actions de prévention et de protection. C'est à ce prix que l'épanouissement de la jeunesse et, partant, le développement de la Côte d'Ivoire, deviendra une réalité.

Professeur BAKAYOKO-LY RAMATA

MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

REMERCIEMENTS

L'enquête sur les violences faites aux enfants et aux jeunes en Côte d'Ivoire (VACS), première du genre en Afrique Francophone présente les données représentatives au niveau national sur la prévalence et l'épidémiologie de la violence sexuelle, physique et émotionnelle chez les jeunes et adolescents de 13 à 24 ans.

Cette enquête a pu être réalisée grâce à l'engagement du Gouvernement de Côte d'Ivoire et du Professeur BAKAYOKO-LY Ramata, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) qui ont autorisé cette enquête à qui j'exprime mon infinie reconnaissance.

Cette adresse également, va à l'endroit de tous les acteurs techniques de cette études qui ont effectué un travail remarquable à savoir : le Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique à travers le Programme National de lutte contre le Sida (PNLS) et le Ministère du Plan et du développement à travers l'Institut National de la Statistique (INS) et tous les autres acteurs connus ou anonymes.

Je tiens à remercier particulièrement le Gouvernement Américain qui, à travers United States Centers for Disease Control and Prevention (CDC), nous a apporté un appui technique et financier durant le processus. Ces remerciements également de l'UNICEF.

La réalisation de cette enquête aurait été impossible sans le consultant Docteur N'GUESSAN Bath, les autorités préfectorales, les leaders communautaires et religieux, les Directeurs Régionaux, les Travailleurs sociaux et l'ensemble du personnel du Programme National de Prise en charge des Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH/sida (PN-OEV) à qui je tiens à exprimer toute ma gratitude, pour leur mobilisation et leur abnégation.

Docteur AMETHIER SOLANGE
Directrice Coordonnatrice du PN-OEV

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
REMERCIEMENTS	9
TABLE DES MATIÈRES	10
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	14
LISTE DES FIGURES	16
LISTE DES ACRONYMES	20
SECTION A: CONTRIBUTEURS	22
SECTION B : TERMES CLÉS ET DÉFINITIONS	27
SECTION 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE	29
SECTION 2 : MÉTHODES	34
SECTION 3 : CARACTÉRISTIQUES DE BASE DE LA JEUNESSE	40
SECTION 4 : VIOLENCE SEXUELLE DURANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE	44
SECTION 5 : VIOLENCE PHYSIQUE DURANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE	52
SECTION 6 : VIOLENCE ÉMOTIONNELLE DURANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE	58
SECTION 7 : VIOLENCES SEXUELLES ET PHYSIQUES CHEZ LES JEUNES ADULTES	61
SECTION 8 : POINTS COMMUNS ENTRE LES TYPES DE VIOLENCES : VIOLENCES SEXUELLES, PHYSIQUES ET ÉMOTIONNELLES	66

SECTION 9 : ÉTATS DE SANTÉ ASSOCIÉS A LA VIOLENCE SEXUELLE, PHYSIQUE ET ÉMOTIONNELLE	**68**
SECTION 10 : COMPORTEMENTS SEXUELS À RISQUE ET VIH	**73**
SECTION 11 : CROYANCES ET ATTITUDES LIÉES AU GENRE, À LA VIOLENCE ET À LA PERPÉTRATION DE LA VIOLENCE	**77**
SECTION 12 : CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES À LA VIOLENCE SEXUELLE ET PHYSIQUE	**80**
SECTION 13 : INDICATEURS “INSPIRE”	**82**
SECTION 14 : DISCUSSION	**85**
ANNEXES A: TABLEAUX DE RÉSULTATS DES DONNÉES DE VACS CÔTE D’IVOIRE	**91**
SECTION 3 : CARACTÉRISTIQUES DE BASE DES JEUNES	**91**
SECTION 4 : VIOLENCE SEXUELLE DURANT L’ENFANCE	**94**
SECTION 5 : VIOLENCE PHYSIQUE CHEZ L’ENFANT	**104**
SECTION 6 : VIOLENCE ÉMOTIONNELLE PENDANT L’ENFANCE ET L’ADOLESCENCE	**110**
SECTION 7 : VIOLENCE SEXUELLE ET PHYSIQUE CHEZ LES JEUNES ADULTES	**112**
SECTION 8 : POINTS COMMUNS ENTRE LES TYPES DE VIOLENCES : VIOLENCES SEXUELLES, PHYSIQUES ET ÉMOTIONNELLES	**117**
SECTION 9 : ÉTATS DE SANTÉ ASSOCIÉS À LA VIOLENCES SEXUELLES, PHYSIQUE ET ÉMOTIONNELLES	**119**
SECTION 10 : COMPORTEMENTS SEXUELS À RISQUE ET LE VIH	**124**

SECTION 11 :
CROYANCES ET ATTITUDES LIÉES AU GENRE, À LA VIOLENCE ET À LA PERPÉTUATION DE LA VIOLENCE 128

SECTION 12 :
CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES À LA VIOLENCE SEXUELLE ET PHYSIQUE 132

SECTION 13 :
INDICATEURS “INSPIRE” 134

ANNEXE B:
PLAN DE RÉFÉRENCEMENT 137

ANNEXE C:
MÉTHODES D’ÉCHANTILLONNAGE SUPPLÉMENTAIRES 139

RÉFÉRENCES 142

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le résumé qui suit met en évidence les principales conclusions de l'enquête VACS en Côte d'Ivoire. Cette enquête comprend un ensemble complet de données qui décrivent les expériences, les atouts et les risques auxquels sont exposés les enfants et les jeunes en Côte d'Ivoire. Les résultats obtenus décrivent une situation complexe des expériences des enfants et des jeunes et contribuent également à identifier les opportunités permettant de traiter les facteurs pouvant empêcher de telles expériences. Les résultats du VACS incluent plusieurs constats notables qui fournissent des informations significatives sur l'expérience des enfants et des jeunes Ivoiriens. Les points saillants des résultats ci-dessous concernent les 18-24 ans, sauf indication contraire.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Prévalence des différents types d'infractions commises pendant l'enfance (physique, sexuelle et émotionnelle)

Trois filles/femmes sur cinq (58,0%) et deux garçons/hommes sur trois (66,5%) sont victimes de tout type de violence, pendant leur enfance.

Parmi les 13-17 ans, une fille/femme sur trois (36,6%) et deux garçons/hommes sur cinq (40,8%) ont vécu une insécurité alimentaire durant leur enfance.

Parmi les 18-24 ans, 44,3% des femmes et 51,3% des hommes ont connu l'insécurité alimentaire.

Le mariage d'enfant (mariage avant l'âge de 18 ans) est significativement plus élevé chez les femmes (16,8%) que chez les hommes (3,8%).

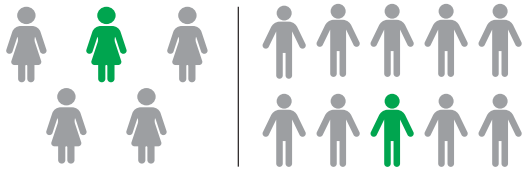

- Une fille / Une femme sur cinq (19,2%) et un garçon / homme sur dix (11,4%) ont été victimes de violence sexuelle avant l'âge de 18 ans.

- Les auteurs les plus courants de violences sexuelles contre les femmes pendant l'enfance sont les partenaires intimes actuels ou antérieurs (46,5%) et près de la moitié des auteurs de ces violences ont au moins 5 ans de plus qu'elles.

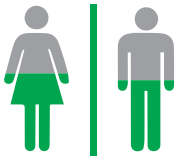

- Environ la moitié des filles / femmes (46,3%) et des garçons / hommes (45,7%) victimes de violences sexuelles durant l'enfance n'en n'ont jamais parlé à qui que ce soit. Parmi les victimes, rares sont celles qui ont fait appel à des services de prise en charge.

- Être témoin de violence pendant l'enfance était courant, à la maison (femmes/filles: 45,3%; hommes/garçons: 52,3%) et dans le quartier (filles /femmes : 28,6%; garçons/hommes: 44,6%).

- Une fille / femme sur cinq (19,0%) et un garçon / homme sur sept (15,5%) ont été victimes de violence émotionnelle pendant l'enfance, par un parent, un tuteur ou un membre adulte de la famille.

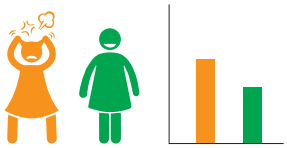

- Les filles /femmes qui ont subi des violences sexuelles ou émotionnelles pendant leur enfance sont plus susceptibles d'avoir une détresse mentale (76,4% et 56,3%, respectivement) que celles qui n'en n'ont jamais subi.

- Les comportements sexuels à risque sont particulièrement courants chez les hommes : 31,6% des hommes âgés de 19 à 24 ans ont eu deux partenaires sexuels ou plus, et 54,8% ont utilisé un préservatif de manière peu fréquente au cours des 12 derniers mois.

- Les disparités et les gaps dans le dépistage du VIH sont apparents: 48,0% des filles / femmes âgées de 16 à 24 ans et 68,0% des garçons/hommes âgés de 16 à 24 ans n'avaient jamais effectué de test de dépistage du VIH.

Les informations provenant de l'enquête VACS en Côte d'Ivoire indiquent clairement que les enfants et les jeunes subissent un taux élevé de violence sexuelle, physique et émotionnelle. Cependant, peu d'enfants et de jeunes ont recours à des services de prise en charge, en particulier, ceux prenant en charge les victimes de violences sexuelles. Les résultats de cette enquête sont au cœur de la réponse de la Côte d'Ivoire, de ses plans de prévention et d'assistance aux victimes de violence.

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1. Les jeunes de 18-24 ans qui ont travaillé pour de l'argent ou une autre forme de paiement au cours des 12 derniers mois.

Figure 3.2. Les jeunes de 18-24 ans qui ont déjà été mariés ou ont vécu avec quelqu'un comme s'ils étaient mariés.

Figure 3.3. Les jeunes de 18-24 ans qui sont mariés ou qui ont habité avec quelqu'un comme s'ils étaient mariés avant l'âge de 18 ans.

Figure 3.4. Les jeunes de 18-24 ans qui ont déjà eu des rapports sexuels.

Figure 3.5. Les jeunes de 13-17 ans qui ont déjà eu des rapports sexuels.

Figure 4.1. Prévalence de toute violence sexuelle avant 18 ans, chez les 18-24 ans.

Figure 4.2 Prévalence de différents types de violence sexuelle [1] avant 18 ans, chez les 18-24 ans.

Figure 4.3 Prévalence des rapports sexuels forcés ou physiquement forcés avant l'âge de 18 ans chez les 18 à 24 ans.

Figure 4.4 Pourcentage de répondants ayant déclaré que l'auteur du premier incident de violence sexuelle était plus âgé de 5 ans ou plus, parmi les 18 à 24 ans qui ont connu leurs premiers incidents de violence sexuelle [1] avant l'âge de 18 ans.

Figure 4.5. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence sexuelle [1] et de relations sexuelles sous pression ou physiquement forcées, chez les 18-24 ans qui ont subi une violence sexuelle ou des relations sexuelles sous pression ou physiquement forcées avant 18 ans.

Figure 4.6 Prévalence de toute violence sexuelle [1] au cours des 12 derniers mois, chez les 13 à 17 ans.

Figure 4.7 Prévalence de plus d'un incident de violence sexuelle [1] chez les 13-17 ans ayant subi au moins un incident de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois.

Figure 4.8. Lieu du plus récent incident de violence sexuelle [1] parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois.

Figure 4.9. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence sexuelle [1] parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence sexuelle ou de rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés.

Figure 5.1 Prévalence de la violence physique [1] avant 18 ans, chez les 18-24 ans

Figure 5.2. Prévalence de la violence physique [1] par type d'agresseur avant l'âge de 18 ans, chez les 18 à 24 ans.

Figure 5.3. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence physique [1], chez les 18-24 ans qui ont subi une violence physique avant 18 ans.

Figure 5.4. Prévalence de la violence physique [1] au cours des 12 derniers mois chez les 13-17 ans.

Figure 5.5. Prévalence de blessures physiques résultant des violences physiques [1], chez les 13 à 17 ans ayant subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois, par l'auteur.

Figure 5.6. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence physique [1] parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence physique au cours des 12 derniers mois.

Figure 5.7. Prévalence du fait d'être témoin de violence physique à la maison [1] et dans le quartier [2], chez les 18-24 ans avant 18 ans et chez les 13-17 ans au cours des 12 derniers mois.

Figure 6.1. Prévalence de la violence émotionnelle [1] par un parent, un tuteur, ou un membre de la famille adulte avant l'âge de 18 ans, chez les 18 à 24 ans

Figure 6.2. Prévalence de la violence émotionnelle exercée par un partenaire intime [1], chez les 18 à 24 ans.

Figure 6.3. Prévalence de violence émotionnelle [1] au cours des 12 derniers mois par un parent, un tuteur ou un membre de la famille adulte et par un pair parmi les 13-17 ans.

Figure 7.1. Prévalence de différents types de violence sexuelle [1] au cours des 12 derniers mois, chez les 18 à 24 ans.

Figure 7.2. Les auteurs des incidents de violence sexuelle les plus récents [1], parmi les 18-24 ans qui ont été victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois.

Figure 7.3. Prévalence de relations sexuelles transactionnelles [1] au cours des 12 derniers mois chez les hommes de 18-24 ans qui ont eu des rapports sexuels.

Figure 7.4. Prévalence de la violence physique [1] au cours des 12 derniers mois chez les 18-24 ans.

Figure 7.5. Prévalence des blessures physiques résultant de violences physiques [1] chez les 18-24 ans ayant subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois.

Figure 7.6. Prévalence de la violence physique [1] au cours des 12 derniers mois par un partenaire intime et un pair, parmi les 18-24 ans.

Figure 9.1 Prévalence de détresse mentale au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence émotionnelle [3] avant 18 ans chez les femmes âgées de 18 à 24 ans.

Figure 9.2. Prévalence des pensés au suicide au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence émotionnelle [3] avant 18 ans chez les femmes âgées de 18 à 24 ans.

Figure 9.3. Prévalence de consommation occasionnelle excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence émotionnelle [3] avant 18 ans chez les femmes âgées de 18 à 24 ans.

Figure 9.4. Prévalence de détresse mentale au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence sexuelle [1], physique [2] ou émotionnelle [3] chez les femmes âgées de 13 à 17 ans.

Figure 9.5. Prévalence de la détresse mentale au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence émotionnelle [3] au cours des 12 derniers mois chez les femmes âgées de 13 à 17 ans.

Figure 9.6 Prévalence de consommation occasionnelle excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence émotionnelle [3] au cours des 12 derniers mois chez les femmes âgées de 13 à 17 ans .

Figure 9.7. Grossesse résultant de rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés ou de rapports sexuels subis lorsque la victime était trop ivre pour dire non, chez les femmes âgées de 13 à 24 ans.

Figure 10.1 Comportements sexuels à risque au cours des 12 derniers mois chez les 19 à 24 ans ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois.

Figure 10.2. Connaissances et comportement en matière de dépistage du VIH chez les 16-24 ans [1] ayant déjà eu des rapports sexuels.

Figure 10.3. Raisons pour lesquelles le test de dépistage du VIH n'a pas été fait chez les 16 à 24 ans qui ont déjà eu des relations sexuelles sans jamais avoir fait le test de dépistage.

Figure 11.1. Violence physique [1] commise par expérience de violence sexuelle [2] avant l'âge de 18 ans chez les femmes 18 à 24 ans.

Figure 11.2. Violence physique [1] commise par expérience de violence physique avant l'âge de 18 ans chez les 18 à 24 ans.

Figure 1 1.3. Violence physique [1] commise par expérience de violence sexuelle [2] au cours des 12 derniers mois, chez les hommes 13 à 17 ans.

Figure 1 1.4. Violence physique [1] commise par expérience de violence sexuelle [2] au cours des 12 derniers mois, chez les femmes 13 à 17 ans.

Figure 1 1.5. Violence perpétrée [2] envers un partenaire intime [1], parmi les 18 à 24 ans qui ont déjà eu un partenaire.

Figure 12.1. Caractéristiques des 18-24 ans selon l'expérience de violences sexuelles et physiques subies au cours des 12 derniers mois.

Figure 12.2. Caractéristiques des 13-17 ans selon l'expérience de violences sexuelles et physiques subies au cours des 12 derniers mois.

Figure 13. Normes et valeurs liées à la violence chez les 18-24 ans.

LISTE DES ACRONYMES

CDC	U.S. Centers for Disease Control and Prevention / Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies des États-Unis
CI	Côte d'Ivoire
CM	Chef de Ménage
CNER	Comité National d'Ethique et de Recherches
CP	Comité de Pilotage
CT	Comité Technique
DREAMS	Determined, Resilient, Empowered, AIDS-free, Mentored, Safe
ETR	Écart-type Relatif
EDS	Enquêtes Démographiques et de la Santé
IC	Intervalles de Confiance
INS	Institut National de la Statistique
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MEMIS	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
MSHP	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
ODDs	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non-Gouvernementales
ODK	Open Data Kit / Générateur d'Applications Open Source
PEPFAR	President's Emergency Plan for AIDS Relief / Plan d'Urgence Présidentiel de Lutte contre le SIDA

PNLS	Programme National de la Lutte contre le Sida
PN-OEV	Programme National de prise en charge de Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH/sida
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
TfG	Together for Girls / Ensemble pour les Filles
UFHB	Université Félix Houphouët-Boigny
UN	Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VACS	Enquête sur la Violence faite aux enfants et aux jeunes
VACS-CI	Enquête sur la violence faite aux enfants et aux jeunes en Côte d'Ivoire
VBG	Violences Basées sur le Genre
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
YRBS	Youth Risk Behavior Survey / Enquête sur les comportements à risque des jeunes
ZD	Zones de Dénombrement

SECTION A : CONTRIBUTEURS

COMITÉ DE PILOTAGE :

MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
- Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale
- Ministère du Plan et du Développement
- Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
- Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
- Ministère de la Communication
- Ministère de la Défense
- Ministère de la Promotion de la Jeunesse de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique

COMITÉ DE COORDINATION : **Programme National de prise en charge des Orphelins et Autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH/sida (PN- OEV)**

COORDINATRICE GÉNÉRALE

- **Solange, AMETHIER Dr,** Directrice du Programme National de prise en charge des Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH/sida (PN-OEV)

ÉQUIPE TECHNIQUE DE COORDINATION

- **KOUASSI Bath N'GUESSAN, Dr,** Coordonnateur National de l'enquête
- **Ahou Chimène DIEZOU épouse Koua,** Coordonnateur National adjoint de l'enquête
- **Amani Marie-Emma TOURE épouse Yapi,** Coordonnateur technique pour le référencement
- **Titihonon Justine DAMA,** Superviseur Technique sur le terrain
- **Dago Serge OGOU,** Superviseur technique sur le terrain
- **Dodo Henriette HIRE,** Gestionnaire projet PEPFAR
- **Marie Josée KOFFI,** Assistante gestionnaire projet PEPFAR
- **Nagnouma DIARRASSOUBA,** Secrétaire
- **Ange KRA,** Assistante secrétaire

COMITÉ D'EXÉCUTION : Institut National de la Statistique (INS)

- **Emmanuel Désiré AKA Doré,** Coordonnateur de mise en œuvre
- **Massoma BAKAYOKO,** Coordonnateur Adjoint de mise en œuvre
- **Brahima TOURE,** Démographe, Chargé d'étude, Superviseur Technique sur le terrain
- **N'Guethas Sylvie Koutoua GNANZOU,** Démographe, Superviseur Technique sur le terrain
- **Grah noel NANGAH,** Superviseur Permanent sur le terrain
- **Assi Salomon Hugues KOCHOU,** Démographe, Superviseur Permanent sur le terrain
- **Brou Felix ASSIELOU,** Démographe, Superviseur Permanent sur le terrain
- **Mian Nadège Roselin KOFFI,** Démographe, Superviseur Permanent sur le terrain
- **Désirée Maurille YEBOUA,** Informaticien
- **Manuella AKA,** Informaticienne
- **Akpotiki Charles Koffi,** Informaticien

CHEFS D'ÉQUIPES SUR LE TERRAIN

- Logbo Désirée Danielle BLEHOUAN,
- Françoise Régine Natacha BEUGRE,
- André BOHOUSSOU,
- Edwige DION,
- Aman Marius Serge AHOUMAN,
- Patricia HONRO,
- Konan Raphael KONAN,
- Coulibaly KOTCHIRIGUI,
- Koffi Rodrigue MOMO,
- Yao Ange Privat N'GORAN,
- Mariame Louise OUATTARA,
- Fernand TAPE,
- Drissa TRAORE,
- Taly Reine Edith WANDA,
- Kouamé Jean Phillipe Merlier YAO,
- Logbochi Gwladys Philomène YAVO

AGENTS ENQUÊTEURS SUR LE TERRAIN

- Guillaume Konan KOUADIO,
- Tia Dominique SOUMAHORO,
- N'guessan Vincent De Paul ABAH,
- Amoin Lydie N'GUESSAN,
- sie Olivier PALE,
- Samuel Ilitch KAHIBA,
- Anin Guy Gerard YAPI,
- Gui KAN Hermann,
- Hie Rodrigue Wilfried DJOU,
- Kouadio Florent N'GUESSAN,
- Laciletcha Bakary KONÉ,
- Yapi Luckas YECHI,
- Konan Laurent YEBOUE,
- Adama DIALLO,
- Adjehi Alphonse Romeo YAO,
- Seri Wahatossa Gerard ZAGBAI,
- Kouadio Boni Guillaume ANDJU,
- Memissan BAKAYOKO,
- Famien Albin José KOUAKOU,
- Soualio TRAORE,
- Souleymane SIRIMA,
- Namory BAMBA,
- Daouda DIAKITE,
- Aboulaye KOKORA,
- Réné junior DOFFOU,
- Mory Junior KABA,
- Jean-Jacques Krou ETTILE,
- Amonchy KOTCHI,
- Marie-Jeanne AKO,
- Laeticia Demisere ADEPO,
- Aminata DIARRASSOUBA,
- Sandrine BASSELI,
- Dorey Nikita Cheryl AKA,
- Nantenin SOUMAHORO,
- Chiadon Benedicte BADJE,
- Estelle ADOPO,
- Adouakoré Paule A.N'GUESSAN,
- Awo Jeanne Virginie ALLOH,
- Yagnan Joane Ines KESSE,
- Akoua Pauline AGAMAN,
- Prisca Valerie ZAHI,
- Valerie Adjoua N'GUESSAN,
- Findenemin Lea COULIBALY,
- Désirée Murielle Laeticia KOLEA,
- Fatim Saida Pegahtien DIALLO,
- Adjoa Barbara Michele KOUASSI,
- Aphy Amelan Armel KONAN,
- Jean Paul Carmen SOPRI

SUPERVISEURS VIH SUR LE TERRAIN

- Franck Roland AKA
- Jérôme Kouakou KOFFI
- Anne Marie KOUACY
- Kanga Christian KOFFI

ÉQUIPE DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE

Équipe de coordination

- Baba SANGARE,
- Séraphin ZOUZOU,
- Kouamé Rémy KOFFI,
- Niangoran Mariette KOUADIO,
- Pauline DE GONZAGUE,
- Aba Loïc ADIKO,
- Silué Aïcha SORO,
- Hamadou MINOUNGOU,
- Simplice AHIZI,
- Kouakou Soualiho SINAN,
- Aboua Jean Marc KOFFI

Membre de l'équipe de mobilisation issue des centres sociaux

- Anassé YAPO,
- Lassina BAKAYOKO,
- Adaman COULIBALY,
- Rodrigue AKPOSSAN,
- Anassé YAPO,
- Togbé Elisée VEHI,
- Aningénévieve SOSSA,
- Paul KOMENAN,
- Ale Didier Joel AFFOU,
- Angèle BECHIE,
- Kouamé Albert N'CHO,
- Clarisse OUREGA,
- née Kadjo DJEBOLAUD,
- Eric DELWROON,
- Raymond AKIAPOH,
- Bernard BADA,
- Josette Maria ASSALE,
- Zou Alphonse MOUSSA,
- BI Séri Mathias MNEANTIEN,
- Brahima OUATTARA,
- Lec Martial KPASSOU,
- Arnaud GNAMIA,
- Marcelin KOUAME,
- Rachel KINDOH,
- Alphonse MKEKOU Franck AMONOU,
- Bédé BEDE,
- Koffi Lazare KONAN,
- Loukou Jean Didier KOUAME,
- Anzoumana CISSE,
- Mamadou DOUKOURE,
- Kouassi Gerald KONAN,
- N'dri KONAN,
- Amena Agath BLA,
- BI Séko Mesmer.DJE

ÉQUIPE NATIONALE D'ÉLABORATION ET DÉVELOPPEMENT DU PLAN DE RÉPONSE

- **Yacouba DOUMBIA,** Directeur de cabinet Adjoint/MFFE,
- **Arthur Landry TAHE,** Directeur, MFFE/DAF
- **Dibi Daniel TRA,** Coordonnateur du PN-OEV
- **Dako DANO,** Sous-Directeur de la Direction des études et de la Planification et des Statistiques/MFFE
- **Kassi Roger ANGAMAN,** Chef du service S/E, PN-OEV
- **Konan Blaise KOUAME, Dr,** Chef de Service, Programme National de la Lutte contre le Sida (PNLS),
- **Ibrahim Oumar KOUADIO,** Sous-Directeur de la Direction de la Planification de l'Etude et de l'Information (DPEI)/MEPS
- **Akora Arahamanta YAPO,** Directrice, SCSEB/MFFE
- **Djoko Thérèse GADJI,** Capitaine de Police, Sous-Direction de la Lutte contre la Traite des Enfants et des Jeunes/MIS
- **Wilfried OULOTO,** Chargé d'étude, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
- **Kope Eugénie SIBOLY epse AKRE,** Association des Femmes Juriste de Côte d'Ivoire
- **BI Botty Maxime GOGONE, DTA,** Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
- **Béatrice LEVRY, SDVA,** Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
- **Toh ZEREGBE, Dr,** Chargé d'étude, Programme National de la Santé Mère Enfant
- **Bernard DOUHO,** Expert en Planification Programme, DPIP/DGP/MPD
- **Monique A BOLOU épse BLIBOLO,** Chargée des ISE, Direction de la Promotion de la Jeunesse
- **Célestin DOH,** Chef de Service, MENETFP/DELLC
- **Prisca épse N'CHO BROU,** Conseiller Technique, IRC
- **Yve Roland HOUETO,** Coordonnateur National, Association des Enfants Jeunes Travailleur de Côte d'Ivoire
- **Eric ATTIAPO,** Secrétaire Exécutif, Forum des ONG
- **N'guessan Serge KOUAKOU,** Chef de Projet, MFFE/PPEAV
- **Marie Pascal KOUADIO**, Directeur, MFFE/CLTCE
- **Tiekoura COULIBALY,** DSI, MFFE
- **Koffi Augustin AMOAKON,** Chargé d'Etude, Direction de la Mutualité des Œuvres Sociales en milieu Scolaire
- **Venance ASSALE,** Chargé de suivi/évaluation, PN-OEV
- **Tiemele Pascal KOUASSI,** Coordinateur National, Graine de Paix
- **Yao Severin KOUAME,** Coordonnateur, INDIGO-CI
- **Aly OUATTARA,** membre du comité technique du Développement Intégral du Jeune Enfant

- **Atta Kouame FIENI,** Chargé de Coordination de Système de Réponse, Comité National de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants
- **Augustin EPINZAGNE,** Chef de Département, Conseil National des Droits de l'Homme
- **Kanga Viviane KOSSA,** Directrice, Direction de l'Action Social (DAS)
- **Pacome YEFFE,** chef de service, Direction de l'Action Sociale
- **Emma Marie-Louise KOUASSI,** Chargé Etude, MSHP/DGS
- **BI Irié Laurent TOA,** Chargé d'Etude Protection Familiale Mère-Enfant, MSHP/DGS
- **Tanohin Josiane Adèle ASSIRI épouse BESSI,** chef de service, CNLVFE/MFFE
- **Marius G. BOUGUHE,** Responsable de formation, Parlement des enfants
- **Kouakou OSSEI, Prof,** P.C.A Psychologue, SOS violences sexuelles
- **Bénédicte TEKI,** Secrétaire, PN-OEV
- **M'Lanhory Edouard TOURE,** Superviseur SWEEDD-GENRE, AIBEF
- **Abiba KONE,** Directrice, centre social de Kotiola
- **Koffi Norbert KONAN,** Coordonnateur, OIS Afrique
- **Denis Bernard ADOU,** Administrateur Base de données SIPE/GBVIMS, DEPS/MFFE
- **Noel N'GAZA,** Directeur, complexe socioéducatif d'Issia
- **Koutoua Maurice Fabrice ANO,** Chargé d'étude, DPJEJ/MDH
- **Brahima DIOMANDE,** Président, C-ROS
- **Botty Lambert MOKE, Dr,** chef de service CGI, INSP-CGI
- **Koffi BENI Serge KOUABENAN**, Chef de service formation et stage, DSI/MFFE
- **Mireille ANKOTCHE,** Chef du service formation, PN-OEV
- **N'guessan Claude KOUTOU, Dr,** Consultant, UFHB
- **Chiaba Alida NADO,** Assistante consultant, UFHB
- **Christian Jacques LOHE,** Chef de bureau et renforcement, SCSEB/MFFE
- **Gue Anatole TIEMOKO,** Chef de service, DPE/MFFE
- **Kadjo NIAMIEN,** Consultant, MPD
- **Tenguel Sosthène N'GUESSAN, Dr,** Sociologue, UNA
- **André Alain KIPRE**, Directeur, CES
- **Biagné GUEDE,** Coordonnateur programme éducation CI/UNICEF
- **Etienne Marcel KOUDOU,** Inspecteur d'orientation chef de service, DMOSS/MENENETFP
- **Alphonse BONSRE,** Directeur Régional, MFFE
- **Célestine ESSEY,** Coordonnatrice projet, DMOSS/MENENETFP
- **Baba Paul HILI,** Inspecteur technique, IG/MFFE
- **APIE Blandine ACHI,** membre du conseil d'Orientation, ONEG
- **Siaka, KAMARA** Chargé de RDL, PNN

CENTRE DE PRÉVENTION ET DE CONTROLE DES MALADIES (CDC)

ÉTATS-UNIS CDC/ DIVISION DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

- **Francis Annor,** Épidémiologiste
- **Marie-Therese Dansou,** Analyste programmeur
- **Evelyn Davila,** Épidémiologiste en chef, chef d'équipe
- **Howard Kress,** Chercheur principal en recherche comportementale, chef d'équipe
- **Greta Massetti,** Chef de branche
- **Deirdre Pratt,** Informaticienne
- **Marie Kaye Soletchi Seya,** Spécialiste en éducation à la santé
- **Andres Villaveces,** Chercheur principal en recherche comportementale
- **Liping Zhu,** Épidémiologiste

CDC, CÔTE D'IVOIRE

- **Alexandre Ekra,**
  Chef de Département Soins et Traitement du VIH / HIV Care
  & Treatment Branch Chief, DDPHSIS
- **Joseph Beugre Trika,**
  Conseiller Technique chargé des Jeunes et de la Population Générale /
  Youth and General Population Technical Advisor
- **Fathim Kamagate,**
  Coordonnatrice des Études / Study Coordinator
- **Laissa Ouedraogo,**
  Directrice Pays de CDC / CDC Country Director
- **Feue. Irene Adouko M'Bahia,**
  Conseiller Technique chargé des OEV / OVC Technical Advisor
- **Ornella Leukou,**
  Boursière du programme PHI/CDC Global Health / Fellow
- **Judith Hedje,**
  Directrice Adjointe Chargée de la Recherche des Sciences / Associate Director of Science

ÉTATS-UNIS CDC/ DIVISION DE PREVENTION GLOBALE DU VIH ET DE LA TUBERCULOSE

- **Meagan CAIN,** Spécialiste en Santé

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

- **Miranda ARMSTRONG,** Chef de Section Protection de l'Enfant
- **Sandrine N'Doly KRAIDY,** Administrateur Protection Enfant

SECTION B : TERMES CLÉS ET DÉFINITIONS

VIOLENCE

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraine ou risque fortement d'entrainer un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès[i].

1. VIOLENCE SEXUELLE

La violence sexuelle englobe une série d'actes, y compris des actes sexuels non consensuels, des tentatives d'actes sexuels non consensuels et des contacts sexuels abusifs. Dans cette enquête, des questions ont été posées sur quatre formes de violence sexuelle.

Les formes de violence sexuelle comportent :

1.1.1. Attouchement sexuel non désiré : si quelqu'un, homme ou femme, a une fois touché le participant d'une manière sexuelle sans sa permission, sans toutefois essayer de le forcer à avoir des rapports sexuels. Toucher de façon sexuelle sans permission inclut caresser, pincer, attraper, toucher autour des parties ou les parties sexuelles du participant à l'enquête.

1.1.2. Tentative de rapport sexuel non désiré : si quelqu'un a une fois essayé de pousser le participant à avoir des rapports sexuels[1] contre sa volonté, *mais n'y est pas parvenu.* Il aurait pu essayer de forcer physiquement le participant à avoir des rapports sexuels ou il aurait pu tenter de faire pression sur lui pour avoir des rapports sexuels par le harcèlement ou des menaces.

1.1.3. Rapport sexuel sous pression ou coercitif : si quelqu'un a une fois fait pression sur le participant pour avoir des rapports sexuels, par le harcèlement ou des menaces et *y est parvenu.*

1.1.4. Rapport sexuel par la force physique : si quelqu'un a une fois forcé physiquement le participant à avoir des rapports sexuels et *y est parvenu.*

En outre, des questions ont été posées sur les rapports sexuels forcés sous l'effet de l'alcool. Bien que cela soit considéré comme une forme de violence sexuelle, il n'a pas été inclus dans l'indicateur combiné de la violence sexuelle parce que cette question a été nouvellement intégrée au questionnaire et n'a pas été entièrement testée ou utilisée dans un contexte africain.

Rapports sexuels forcés sous l'effet de l'alcool : si les participants ont une fois eu des rapports sexuels quand ils étaient trop ivres pour dire non.

2. VIOLENCE PHYSIQUE

Les participants ont été interrogés sur les actes de violence physique perpétrés par quatre types d'auteurs potentiels :

1 Sexe ou rapports sexuels : comprend les relations sexuelles vaginales, orales ou anales

1. Les partenaires intimes actuels ou anciens, y compris un partenaire romantique, un(e) petit(e) ami(e), ou un conjoint.
2. Les pairs, y compris les personnes du même âge que le participant à l'enquête excluant le petit ami ou la petite amie, le conjoint, ou partenaire romantique. Il peut s'agir de personnes que le participant à l'enquête peut avoir connues ou non, y compris les frères et sœurs, les camarades de classe, les voisins ou les étrangers.
3. Parents, tuteurs, ou membre de la famille adulte.
4. Les adultes au sein de la communauté comme les enseignants, les policiers, les employeurs, les leaders religieux ou communautaires, les voisins ou les adultes que le participant à l'enquête ne connaissait pas.

Pour chaque type d'auteur de violence, les participants ont été interrogés sur quatre mesures de violence physique : un partenaire romantique, un petit ami/petite amie ou un conjoint, une personne de l'âge du participant, un parent, un tuteur ou un membre de la famille adulte, un adulte dans la communauté a-t-il jamais :

- Giflé, poussé, bousculé, secoué, ou lancé intentionnellement quelque chose dans le but de faire mal au participant à l'enquête.
- Donné un coup de poing, donné un coup de pied, fouetté, chicoté ou battu le participant à l'enquête avec un objet.
- Étouffé, essayé de noyer ou de brûler le participant à l'enquête de façon intentionnelle.
- Utilisé contre ou menacé le participant à l'enquête avec un couteau, un pistolet ou une autre arme.

3. VIOLENCE ÉMOTIONNELLE

Les manifestations de comportement de violence émotionnelle varient selon les auteurs. Pour les violences émotionnelles perpétrées par les parents, les tuteurs ou les membres adultes de la famille, il a été demandé aux participants si :

- On leur a dit qu'ils n'étaient pas aimés ou qu'ils ne méritaient pas d'être aimés.
- On leur a dit qu'on aurait souhaité qu'ils ne soient jamais nés ou qu'ils soient morts.
- Ils ont été ridiculisés ou rabaissés, par exemple dire qu'ils étaient stupides ou inutiles.

Pour les violences émotionnelles perpétrées par des partenaires intimes (un partenaire romantique, un petit ami ou un conjoint actuel ou ancien), il a été demandé aux participants à l'enquête s'ils n'avaient jamais été :

- Insultés, humiliés, ou subis une moquerie en présence d'autres personnes
- Empêchés d'avoir leur propre argent.
- empêchés de voir ou de parler à leur famille ou à leurs amis.
- Suivis en exigeant de savoir où les participants étaient et ce qu'ils faisaient.
- Menacés de leur faire mal physiquement.

Pour la violence émotionnelle perpétrée par les pairs, il a été demandé aux participants à l'enquête si une personne du même âge qu'eux, leur avait fait les choses suivantes dans les 12 derniers mois :

- Leur faire peur ou les mettre mal à l'aise parce qu'il les insultait, qu'il leur disait des choses méchantes, ou leur disait qu'il n'avait pas besoin d'eux.
- Raconter des mensonges ou répandre des rumeurs sur eux, ou essayer de faire en sorte que les autres les détestent.
- Les tenir à l'écart des choses exprès, à les exclure de leurs groupes d'amis ou à les ignorer complètement.

SECTION 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE

1.1. PRÉSENTATION DE LA CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire est un pays d'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur une superficie de 322 462 km^2 et fait frontière avec le Golfe de Guinée au Sud, le Ghana à l'Est, le Libéria et la Guinée à l'Ouest, le Mali et le Burkina Faso au Nord. La Côte d'Ivoire a pour capitale économique Abidjan et capitale administrative et politique Yamoussoukro. Deux grandes zones climatiques se côtoient : le climat équatorial et le climat tropical de savane, plus ou moins sec. La petite saison sèche couvre les mois d'Août et de Septembre. Quant aux saisons de pluie, elles s'échelonnent de Mai à Juillet pour la grande et d'Octobre à Novembre pour la petite.

Les résultats des différents recensements et enquêtes indiquent que la population de la Côte d'Ivoire est toujours croissante. L'accélération de la croissance de la population provient d'une baisse de la mortalité qui se conjugue avec le maintien d'un taux de fécondité élevée et d'une forte immigration internationale. En 2014, l'effectif de la population est passé à 22 671 331 habitants.

Selon les résultats du dernier recensement de 2014, La répartition de la population vivant en Côte d'Ivoire, selon le sexe, indique une population masculine de 11 708 244 individus (51,7%) et une population féminine de 10 963 087 individus (48,3%). On note ainsi un rapport de masculinité (RM) de 107 hommes pour 100 femmes. Cette situation nationale est variable d'une région à une autre. Relativement à la structure par âge, la population de la Côte d'Ivoire, selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014, demeure encore très jeune. Les enfants (0-14 ans révolus) au nombre de 9 481 351 individus représentent 41,8 % de la population totale et les Jeunes (15-34 ans révolus) au nombre de 8 048 341 individus constituent 35,5 % de la population totale. Ainsi, 77,3 % de la population totale, soit un peu plus de 3 personnes sur 4 ont moins de 35 ans. Cette extrême jeunesse de la population se traduit par une pyramide des âges à base très élargie, qui du reste, a très peu évolué entre 1998 et 2014

Premier producteur et exportateur mondial de fèves de cacao et de noix de cajou, mais aussi acteur important pour la production de café et d'huile de palme, la Côte d'Ivoire enregistre un succès économique remarquable depuis 2012 et exerce une influence économique considérable en Afrique de l'Ouest. Depuis la fin de la crise militaro-politique en 2011, l'économie ivoirienne a progressé à un rythme moyen de 8 % par an, ce qui fait de la Côte d'Ivoire l'un des pays les plus dynamiques du monde sur cette période. Le pays doit relever un double défis: maintenir un rythme de croissance rapide mais aussi instaurer une croissance plus inclusive (le taux de pauvreté s'élève encore à 46, 3 %) tout en réduisant les déséquilibres budgétaires.

1.2. CONTEXTE

Comme dans beaucoup d'autres pays, la violence faite aux enfants et aux jeunes, y compris les sévices sexuels infligés aux enfants et les violences physiques graves, demeure une question importante en Côte d'Ivoire. Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) est le ministère responsable de la protection de l'enfance. En 2010, le ministère a entrepris une cartographie du système national de protection de l'enfance qui a conduit à l'élaboration de la politique nationale de protection de l'enfance et de son plan d'action budgétisé.

Le ministère a également élaboré une stratégie nationale de lutte contre la violence sexiste. Il s'agit des documents stratégiques essentiels pour orienter les programmes du gouvernement et de la société civile en matière de prévention et de lutte contre la violence en Côte d'Ivoire. Un certain nombre d'études qualitatives et d'enquêtes quantitatives approfondies dans des zones géographiques limitées montrent que les enfants sont en danger ou deviennent victimes de violences à la maison,

dans la communauté et dans les écoles . Ces études montrent que les problèmes sont généralisés et requièrent une attention particulière. Cependant, aucune étude n'a été menée avec la rigueur et la méthodologie requises pour générer des données représentatives au niveau national sur l'impact et la prévalence réels de la violence à l'encontre des enfants et des jeunes. L'Etat de Côte d'Ivoire reconnaît que l'absence de données, en particulier les données sur la prévalence nationale de la violence sexuelle, physique et émotionnelle à l'égard des enfants, est devenue l'un des principaux obstacles à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes de protection de l'enfant.

En réponse aux préoccupations relatives à la violence faite aux enfants et aux jeunes, en particulier la violence sexuelle, le Ministère de la Femme, Famille et de l'Enfant par le biais du Programme National de prise en charge des Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH/ sida (PN-OEV) et l'Institut National de la Statistique (INS), en collaboration avec le CDC, la présente enquête nationale est menée. Il s'agit, d'une part, de déterminer l'ampleur de la violence faite aux enfants et aux jeunes et d'étudier les caractéristiques épidémiologiques des facteurs de risque de violence et d'autre part, de développer des programmes de prévention plus ciblés et éclairés ainsi que des initiatives stratégiques.

L'Enquête VACS menée en Côte d'Ivoire est une enquête nationale portant sur les ménages pour une évaluation rétrospective de la violence faite aux enfants et aux jeunes, qui prend en compte les violences physiques, émotionnelles et sexuelles faites aux enfants de sexes féminin et masculin. Selon la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant, un enfant est une personne âgée de moins de 18 ans, à moins que les lois d'un pays donné n'aient fixé l'âge légal d'adulte à un âge plus bas. Cette étude adhère à cette définition. En fin de compte, cette étude fournit aux parties prenantes des données probantes pour l'élaboration de politiques et de programmes visant à prévenir la violence, des informations de base pour renforcer leur système national de protection de l'enfant et pour surveiller potentiellement les changements survenus avec le temps.

L'INS, avec le soutien du PN-OEV et du Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS), a conduit le processus de mise en œuvre de l'étude avec l'appui technique de CDC. Un Comité de pilotage et un groupe de travail technique dirigé par le PN-OEV, comprenant une large représentation gouvernementale des principaux ministères du gouvernement ivoirien et d'autres partenaires nationaux ont été mis sur pied pour superviser, coordonner et apporter des contributions dans la mise en œuvre de l'enquête. Ce groupe de travail dirigera la réponse nationale aux données VACS et veillera à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan.

1.3. LEADERSHIP ET PARTENAIRES CLÉS

Cette enquête reflète le leadership du gouvernement de la Côte d'Ivoire à travers le MFFE et l'INS, appuyés par le Comité de Pilotage (CP) et le Comité Technique (CT) en collaboration avec CDC. Le CP et le CT sont composés, tous les deux, de représentants des principaux ministères (cf Section A contributeurs) ainsi que des organismes nationaux et internationaux.

Le CP dont les membres sont les plus hauts responsables des principaux ministères participant à l'enquête, a été mis sur pied pour superviser la mise en œuvre de l'étude et pour s'assurer que les résultats seront suivis avec des politiques et des programmes appropriés.

Des responsables de niveau intermédiaire et techniques des ministères concernés ainsi que d'autres partenaires ont participé aux activités quotidiennes du CT sur l'Enquête VACS. Cela a permis, l'adaptation des outils de l'étude dans un contexte culturel Ivoirien et l'appropriation par les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux (cf. Section A contributeurs) qui feront partie intégrante dans l'organisation de la réponse aux résultats de l'enquête.

L'Enquête VACS, en Côte d'Ivoire, s'est déroulée dans le cadre d'une collaboration avec Together for Girls. TfG est un partenariat mondial entre les gouvernements nationaux, les agences des Nations Unies et les organisations du secteur privé travaillant à la réduction de la Violence faite aux enfants, aux jeunes et aux femmes. Avec les données, l'action menée à l'échelle nationale et le plaidoyer, (TfG) travaille à la sensibilisation, à la promotion des solutions basées sur des preuves et galvanise les actions coordonnées entre les différents secteurs pour mettre fin à la violence faites aux garçons et aux filles, en mettant particulièrement l'accent sur la violence sexuelle faite aux filles. Le partenariat a été fondé en 2009, à la suite du tout premier VACS innovateur à l'Eswatini (précédemment connu sous le nom de Swatziland)[iii] . Depuis lors, le partenariat s'est élargi à plus de vingt pays, travaillant sur trois piliers: les données, l'action et le plaidoyer.

Pour mettre un terme à la violence faite aux enfants et aux jeunes du monde entier, un partenariat public-privé unique de grands groupes d'acteurs s'est réuni pour fédérer leurs efforts dans le but de se tenir responsables et de travailler ensemble pour prévenir et réagir aux violences. Le partenariat mondial de lutte contre la violence faite aux enfants *(End violence ou Arrêtons la Violence)* a été créé en 2015 et comprend des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des organisations internationales, des organisations de la société civile, des groupes confessionnels, le secteur privé, des fondations philanthropiques, des praticiens, des universitaires et les enfants eux-mêmes. Les principaux partenaires sont l'Organisation Panaméricaine de la santé (OPS), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le CDC, le PEPFAR, le TfG, l'UNICEF, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'USAID et la Banque Mondiale. En 2016, le partenariat *Arrêtons la Violence (End Violence)* a publié INSPIRE : *Sept (07) Stratégies pour mettre fin à la violence faite aux enfants*. Il s'agit d'un paquet technique qui comprend des stratégies basées sur des preuves avec un succès démontré dans la prévention et la réponse à la violence faite aux enfants et aux jeunes . Les sept stratégies que regroupe INSPIRE sont : Mise en œuvre et application des lois ; Normes et valeurs ; Sûreté des environnements ; Appui aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants ; Revenu et renforcement économique ; Services de lutte et d'appui, Éducation et savoir-faire pratique. Ces stratégies visent à créer des milieux sûrs, stimulants et des relations qui permettent aux enfants et aux jeunes de se développer. En Afrique subsaharienne, la recherche scientifique sur la prévalence et l'incidence de la violence ainsi que l'exploitation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes est encore au stade embryonnaire dans la plupart des pays, dont la Côte d'Ivoire. Cependant, la recherche de données démographiques de qualité a un potentiel énorme pour orienter l'allocation des ressources appropriée et élaborer des stratégies de santé publique pour prévenir la violence.

En 2018, la Côte d'Ivoire s'est inscrite au rang de «pays pionniers» (Pathfinding Countries) en matière de lutte contre les violences faites aux enfants. Ce statut de «Pays Pionnier» démontre l'engagement de l'Etat ivoirien à lutter contre la violence à la maison, à l'école et dans la communauté, créant des relations et des environnements sûrs, stables et enrichissants pour tous les jeunes.

1.4. VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES EN CÔTE D'IVOIRE

Ces dernières années, des études menées à travers le monde ont démontré la forte prévalence de la violence faite aux enfants dans divers pays et cultures. L'UNICEF et le CDC ont mené plusieurs études[v][vi][vii][viii][ix] représentatives au niveau national sur la violence faite aux enfants en Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes. Ces études ont révélé des taux élevés de violence. En Afrique de l'Ouest, la recherche scientifique sur la prévalence et l'incidence de la violence, l'abus, la négligence et l'exploitation est encore au stade embryonnaire dans la plupart des pays. Toutefois, la recherche de données de qualité sur l'ampleur et la nature de ces mauvais traitements en vue de guider la planification de l'État gagne du terrain. De récentes recherches ont exploré le travail des enfants, la violence faite aux enfants et aux jeunes et d'autres questions relatives à la protection des enfants, telles que la prostitution et le trafic d'enfants. Ces recherches comprennent les enquêtes

par grappes à indicateurs multiples (MICS)[x] et les enquêtes démographiques et de santé (EDS)[xi] . Ces enquêtes contiennent également une mine d'informations sur la discipline physique, le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines/excision et la Violence Basée sur le Genre.

Des études ont démontré que la plupart des incidents de violence sont rarement divulgués aux services officiels et restent cachés, en partie en raison d'une culture du silence et de la honte mais aussi parce que les services officiels sont difficiles d'accès et manquent de ressources nécessaires[xii] . En outre, les normes et croyances selon lesquelles la violence faite aux enfants à la maison est une affaire privée, que la violence physique est un moyen acceptable de discipliner et d'éduquer les enfants, et que les enfants sont censés se soumettre à la volonté de leurs parents, leurs enseignants, leurs guides religieux, leurs aînés et d'autres symboles d'autorité se font sentir partout[xiii] .

Une étude menée auprès des étudiants de l'Université Félix Houphouët Boigny (UFHB) de Cocody a montré que sur les 824 participants à l'enquête, 17,6% ont rapporté une dépression, 10,8% ont été dépistés pour des troubles de stress post-traumatique (TSPT) et 13,5% ont rapporté une agression infantile[xiv] . Toutefois, cette étude s'est limitée seulement aux étudiants de l'UFHB et ne peut donner qu'une vue superficielle du problème relatif à la violence à l'encontre des enfants en Côte d'Ivoire. Les données récentes de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-MICS 2011-2012) donnent des informations sur la violence physique et sexuelle à l'égard des filles et des femmes après l'âge de 15 ans. Cependant la violence sexuelle est déterminée en termes de relations sexuelles forcées avec un partenaire sexuel avec qui elles vivent[xv] . L'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) de 2016 a également mis en évidence le fait que 87% des enfants âgés de 2 à 14 ans ont subi une forme de discipline violente (agression psychologique et / ou punition physique) et 15% une discipline sévère (lorsqu' un enfant est frappé de manière répétitive avec un instrument tel qu'une ceinture ou un bâton)[xvi] .

40% des élèves, garçons et filles, sont physiquement punis par leurs enseignants.

Une enquête récente sur la violence contre les élèves du primaire et du secondaire souligne l'ampleur de la violence institutionnelle et de la violence par les pairs, et soulève des préoccupations relatives à la qualité de l'éducation et des possibilités de s'instruire pour les filles, car les parents peuvent considérer l'école comme un environnement dangereux pour l'intégrité physique de leurs enfants et pour le maintien des valeurs culturelles[xvii]. 40% des élèves, garçons et filles, sont physiquement punis par leurs enseignants. Approximativement un sur dix élèves (7,1 % dans le primaire et 7,2% dans le secondaire) s'est déjà vu proposer une relation sexuelle par un enseignant contre des avantages, telles que de meilleures notes.

En 2010, le gouvernement ivoirien a entrepris de cartographier son système de protection de l'enfant en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique de protection administrative des enfants. En 2012, le gouvernement a adopté et fait le lancement de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant (PNPE) afin de prévenir et protéger les enfants contre toutes les formes de violence et d'abus. La politique décrit le plan du système de protection de l'enfant pour les 10 prochaines années, les interventions, les orientations stratégiques et les responsabilités de chaque secteur en vue d'améliorer la prévention, la détection et l'assistance aux victimes et de lutter contre l'impunité. Cette politique exige également des efforts plus systématiques pour évaluer et suivre les tendances de la violence faite aux enfants et aux jeunes. En Côte d'Ivoire, l'absence de données exhaustives sur la violence faite aux enfants et aux jeunes a été l'un des obstacles à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes appropriés en matière de protection de l'enfant. L'absence de données suffisantes et fiables sur la violence faite aux enfants et aux jeunes contribue à l'incapacité des agences à prendre des décisions programmatiques éclairées sur la question. Il est nécessaire d'avoir plus de preuves pour soutenir le plaidoyer, pour guider le plan national, pour l'allocation des fonds et faire le suivi de l'impact de toutes les formes de violence. Le Plan d'Action de la PNPE 2014-2018 prend en compte les indicateurs de protection de l'enfant dans

un Système de Gestion de l'Information (SGI) de routine. Cependant, la collecte de données de routine en est encore à ses débuts. Il existe également une base de données sur la gestion des cas de violence basée sur le genre[xviii] Cette base de données est opérationnelle dans cinquante (50) localités du pays. En, 3061 cas ont été enregistrés 2016.

Aussi, est-il important de souligner que l'on sait peu de choses sur les risques spécifiques et les facteurs de protection de la violence faite aux enfants et aux jeunes, en Côte d'Ivoire. Bien que certaines études qualitatives, fournissent des informations sur les risques et l'impact de la violence faite aux enfants et aux jeunes, elles sont, pour la plupart, limitées à petite échelle et ne peuvent être généralisées. En outre, peu d'intérêt a été accordé à la compréhension des facteurs de protection contre la violence faite aux enfants. C'est la raison pour laquelle, l'Etat, à travers le MFFE, en collaboration avec le CDC, s'est proposé de mener la présente enquête VACS.

L'enquête VACS remédie à cette lacune en collectant des informations sur la population et sur la violence faite aux enfants et aux jeunes à travers une enquête nationale représentative des ménages. Afin de déterminer les priorités en matière de protection et de bien-être des enfants, les données démographiques peuvent fournir aux décideurs des données nationales sur l'impact et la nature de la violence faite aux enfants. En outre, les données démographiques peuvent servir à identifier les risques et les facteurs de protection de la violence et des abus afin d'élaborer des stratégies de prévention efficaces.

Enfin, la prévention de la violence contribue à la prévention de la transmission du VIH/sida en Côte d'Ivoire, en particulier chez les populations vulnérables telles que les adolescentes, les orphelins ou les jeunes de la rue. L'enquête VACS-CI est la toute première étude représentative au plan national pour estimer la prévalence de la violence sexuelle, physique et émotionnelle faites aux enfants et aux jeunes dans le pays.

Les données issues du VACS, en Côte d'Ivoire, visent à guider les programmes et les politiques pour mettre fin à toutes les formes de violences faites aux enfants et aux jeunes et, ce faisant, servir d'exemple à d'autres pays en exploitant les données de haute qualité pour conduire les mesures de prévention de la violence et offrir des services aux victimes. La Côte d'Ivoire est le premier et unique pays de la région de l'Afrique de l'Ouest à mettre en œuvre le programme DREAMS (Déterminé, Résilient, Autonomisé, Mentoré et en sécurité et Sans sida), un programme de prévention qui cherche à s'attaquer aux causes profondes de contraction du VIH, y compris la prévention de la violence et la lutte contre la violence, chez les adolescentes et les jeunes femmes[xix]. Bien que la violence faite aux enfants et aux jeunes soit évitable, des données en temps opportun et plus complètes sont nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de prévention efficaces. Cette initiative de recherche vise à fournir des estimations nationales comparables, basées sur la population, qui décrivent l'ampleur et la nature du problème, ainsi que les caractéristiques épidémiologiques des facteurs de risque et de protection de violence subis par les enfants, en Côte d'Ivoire, dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies efficaces de prévention. Cette étude suit la direction thématique de l'ONU dans le développement d'études visant à protéger les enfants et les jeunes adultes.

Au niveau du pays, cette étude s'est alignée sur les priorités du gouvernement en matière de protection de l'enfant qui ont été établies dans la Politique Nationale de Protection de l'Enfant (PNPE)[xx] élaborée par le Ministère en charge de la protection de l'enfant à travers la Direction de la Protection de l'Enfant (DPE) et dans la Politique Nationale de Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (PNPJEJ)[xxi] élaborée en 2015 par le Ministère en charge de la Justice à travers la Direction de la Protection Judiciaire de l' Enfance et de la Jeunesse). Les résultats de cette enquête serviront d'estimation nationale de base de la violence faite aux enfants pour les interventions et les stratégies de prévention futures.

---

1 Organisation Mondiale de la Santé. (2016). INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants.

SECTION 2 : MÉTHODES

L'enquête VACS 2018 en Côte d'Ivoire était une enquête transversale auprès des ménages ciblant les filles/femmes et des garçons/hommes âgés de 13 à 24 ans. L'enquête a été conçue pour produire des estimations au niveau national, des expériences de violence physique, sexuelle et émotionnelle pendant l'enfance. Les données présentées dans ce rapport sont (1) la prévalence nationale de la violence infantile (physique, sexuelle et émotionnelle), définie comme la violence survenant avant l'âge de 18 ans chez les jeunes adultes (18-24 ans), et (2) la prévalence de la violence dans les derniers 12 mois précédant l'enquête parmi les adolescents (âgés de 13 à 17 ans).

2.1. PLAN DE L'ÉTUDE ET ÉCHANTILLONNAGE

L'enquête a été diligentée pour obtenir des estimations au niveau national sur les expériences de violence physique, sexuelle et émotionnelle pendant l'enfance pour les jeunes âgés de 18 à 24 ans et pendant les 12 derniers mois pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans). Les personnes âgées de moins de 13 ans étaient exclues parce qu'elles n'auraient pas la maturité pour répondre à certaines questions complexes de l'enquête. Les femmes et hommes âgés de plus de 24 ans étaient également exclus pour se focaliser sur la compréhension de la violence contre les enfants et les jeunes, car les jeunes de cet âge peuvent avoir des difficultés à se rappeler avec exactitude les événements de leur l'enfance.

Tous les participants ont été interrogés sur leurs expériences de violence pendant leur enfance, en plus des expériences de violence au cours des 12 derniers mois. Toutefois, à des fins d'analyse, les estimations de la prévalence de la violence chez les enfants ont été basées sur les réponses des participants âgés de 18 à 24 ans rapportant leurs expériences avant 18 ans. Tandis que les estimations de la violence actuelle des enfants étaient basées sur les réponses des participants âgés de 13 à 17 ans ayant rapporté des expériences survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cela a permis d'examiner les schémas et les contextes actuels de la violence chez les enfants, en Côte d'Ivoire.

Des précisions supplémentaires sur l'échantillonnage et la méthodologie de l'Enquête VACS-CI, 2018 sont incluses dans l'Annexe C : Méthodes d'Échantillonnage Supplémentaires.

2.2. QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE

Le questionnaire de l'enquête VACS, 2018 en Côte d'Ivoire a été adapté au moyen d'un processus consultatif d'acteurs et partenaires clés, sous la coordination du MFFE. Le questionnaire des participants portait sur les sujets suivants : la démographie; les relations parentales, l'éducation, le lien général à la famille, aux amis et à la communauté; les croyances liées au genre ; la sécurité, le témoignage de la violence au foyer ou dans la communauté; l'histoire sexuelle et le comportement à risque ; les expériences de violence physique, sexuelle et émotionnelle ; la perpétration de violences ; la grossesse, les résultats de santé et les comportements à risque ; la divulgation de la violence, la recherche de services et l'utilisation des services ; l'historique des services liés au VIH/sida, y compris le statut VIH actuel.

2.3. CRITÈRES D'INCLUSION, TIMING ET SÉLECTION DES MÉNAGES ET DES PARTICIPANTS

Pour être pris en compte dans l'enquête, un participant devait vivre dans les ménages sélectionnés ; être âgé de 13 à 24 ans au moment de l'enquête ; et parler le français. Les personnes qui n'avaient

pas la capacité de comprendre et/ou de répondre aux questions de l'enquête en raison d'une déficience cognitive ou d'un handicap physique important (par exemple, une déficience auditive ou de la parole grave) n'étaient pas éligibles pour participer à l'enquête. Les personnes vivant ou résidant dans des établissements tels que les hôpitaux, les prisons, les infirmeries et d'autres institutions similaires n'ont pas été incluses dans l'enquête parce que l'enquête VACS était une enquête basée sur les ménages. Toutes les collectes de données se sont déroulées entre Juin et Septembre 2018. L'enquête VACS en Côte-d'Ivoire utilise une approche à échantillon fractionné, de sorte que l'enquête auprès des filles/femmes a été menée dans des zones de dénombrements (ZD) différentes de celles de l'enquête auprès des garçons/hommes. Cette approche consistait à protéger la confidentialité des participants en éliminant le risque que les auteurs de sexe opposé interrogés dans la même communauté, découvrent le but de l'étude et éventuellement exercent des représailles contre les participants.

Au cours de la mise en œuvre de l'étude, une méthode d'enquête par sondage en grappes en trois étapes a été utilisée dans l'enquête VACS en Côte d'Ivoire en 2018. Pour la première étape de sélection, 197 des 23, 484 ZD ont été sélectionnés à l'aide d'une probabilité proportionnelle à la taille de celles-ci. Au cours de la deuxième étape, un nombre fixe de 30 ménages a été sélectionné par échantillonnage systématique à probabilité égale. Pour la troisième étape, un répondant éligible (homme ou femme, selon la ZD) a été sélectionné de manière aléatoire dans une liste de tous les répondants éligibles âgés de 13 à 24 ans de chaque ménage pour le questionnaire d'entretien.

Dès l'entrée dans un ménage choisi au hasard, les enquêteurs ont identifié le Chef de Ménage (CM) ou la personne agissant en qualité de CM. Après avoir introduit l'étude, ils ont dressé la liste des membres du ménage pour déterminer l'éligibilité des membres du ménage qui doivent participer à l'enquête. Les enquêteurs ont ensuite invité le CM à participer à une brève enquête pour évaluer les conditions socio-économiques du ménage. À ce moment, le CM donne son consentement pour que le participant choisi participe à l'enquête en répondant à des questions sur ses expériences de vie. Lorsqu'il y avait plus d'un participant éligible, un seul était sélectionné au hasard à l'aide d'un programme installé sur les Tablettes utilisées pour la collecte des données. Si un participant sélectionné n'était pas disponible pour un entretien, les enquêteurs faisaient tout ce qui leur était possible pour reprogrammer une visite. Ils pouvaient repasser jusqu'à trois fois dans un ménage. Toutefois, si le participant sélectionné n'était pas disponible après la troisième tentative, ou refusait de participer, le ménage était codé comme un ménage de « non-réponse », peu importe si un autre participant éligible existait dans le ménage ou non. Lorsqu'il n'y avait aucun participant éligible dans le ménage, le CM était invité à participer à une brève enquête, ensuite le ménage était codé « pas d'éligible ». Dans ces cas, ni le ménage sélectionné ni le participant n'avait été remplacé.

2.4. COLLECTE DE DONNÉES

La collecte de données a été réalisée électroniquement à l'aide du programme ODK (Open Data Kit) installé sur des tablettes de collecte de données. Cette collecte a été réalisée lors d'entretiens face-à-face avec les participants éligibles sélectionnés, par des enquêteurs formés, à l'aide d'un questionnaire structuré et installé sur la Tablette de l'étude. Du début à la fin, l'administration du questionnaire structuré a duré environ 45 minutes en moyenne. Avant le début de la collecte de données, le personnel sur le terrain a été recruté sur la base des critères suivants: être formé en soins de santé, en sciences sociales et/ou en counseling, avoir une expérience dans la collecte de données confidentielles, parler couramment le français et être physiquement assez jeune pour être en relation avec les participants. Après la formation, le personnel de terrain a piloté les outils de consentement à l'enquête et du questionnaire pour en garantir une qualité optimale.

Pour garantir la confidentialité, pendant l'étude, les enquêteurs ont été formés pour s'assurer que les entretiens soient menés dans un endroit sûr et privé. Si la protection de la vie privée d'un participant ne pouvait être assurée, les enquêteurs étaient instruits de reprogrammer l'entretien. Le formulaire de visite initiale de l'outil d'enquête avait une section qui permettait à l'équipe d'enquête de faire le suivi des entretiens inachevés, ainsi que des entretiens qui devaient être reportés.

La dernière étape de la collecte des données a été un test de dépistage du VIH pour les participants âgés de 16 à 24 ans, qui ont déclaré qu'ils n'avaient pas eu de résultat de test VIH positif antérieur et avaient le droit de recevoir leurs résultats de test en privé conformément aux directives nationales. Les procédures de dépistage du VIH étaient fondées sur les «Directives consolidées de l'OMS sur les services de dépistage du VIH 2015» et les directives nationales de la Côte d'Ivoire pour les services de dépistage du VIH. Les services de dépistage comprenaient des conseils pré-test, des tests rapides (par piqûre au doigt), des conseils post-test et une référence aux services de soins et soutient pour tous les participants séropositifs. L'algorithme de test rapide national comprend les tests Determine et Stat-Pak sans disjoncteur. Les participants qui ont déclaré avoir eu un résultat de test VIH positif antérieur ont été enregistrés comme «VIH positif et sous TAR», s'ils étaient en mesure de prouver qu'ils suivaient un traitement antirétroviral (par exemple, un paquet de pilules) et ont montré une preuve de statut positif. Ils étaient enregistrés comme «VIH positif et auto-rapporté sous TAR » s'ils refusaient de prouver qu'ils suivaient un traitement antirétroviral.

2.5. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

L'enquête VACS en Côte d'Ivoire a adhéré aux recommandations de l'OMS sur l'éthique et la sécurité dans les études sur la violence faite aux femmes[xxii]. Le protocole de l'enquête a été examiné et approuvé de façon indépendante par le Comité d'Éthique de CDC et par le Comité National d'Éthique et de Recherche de Côte d'Ivoire (CNER), afin d'assurer une protection appropriée des droits et du bien-être des participants à l'étude. Les protocoles d'étude et la formation des enquêteurs respectaient les normes détaillées en matière de sécurité, de respect de la vie privée et de confidentialité des enfants et des jeunes participants à une enquête sur la violence[xxiii].

2.5.1. PLAN DE RÉFÉRENCEMENT

Au cours de l'entretien, les participants auraient pu se rappeler des expériences effrayantes, humiliantes ou douloureuses qui auraient pu susciter une réaction fortement émotionnelle. Les participants auraient également pu subir récemment des violences et désirer une assistance ou un counseling immédiat. Par conséquent, pour répondre aux besoins des participants, le Comité Technique avec le soutien de l'UNICEF, a élaboré un plan de réponse en matière de protection sociale et a mis en place de multiples moyens pour référer les participants aux structures de soutien. En utilisant une approche innovatrice de la gestion des cas, des fonds ont été envoyés aux travailleurs sociaux par transfert d'argent pour garantir que les cas puissent être gérés rapidement.

L'étude comportait également une composante de dépistage du VIH. Le dépistage du VIH a été proposé aux participants ayant 16-24 ans conformément à l'âge minimum du consentement (sans la présence d'un adulte) pour le dépistage du VIH en Côte d'Ivoire. Un plan de référence a été élaboré pour assurer que les jeunes soient directement et promptement référés pour recevoir les soins en cas de résultat positif pour le VIH. Ce plan a été mis en place avec l'appui du Ministère en charge de la Santé par le biais du PNLS. Pour plus de détails sur le plan de réponse et les références, voir l'Annexe B : Plan de Référencement.

2.5.2. CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DE L'ENQUÊTE

La première étape du processus de consentement éclairé a consisté à obtenir le consentement du CM. Ensuite, pour les participants éligibles âgés de moins de 18 ans, le parent ou le tuteur a autorisé l'enquêteur à faire l'entretien. Les participants âgés de 18 ans ou plus, les personnes émancipées de moins de 18 ans ont donné eux-mêmes leur consentement pour participer à l'enquête. En vue d'assurer la sécurité et la confidentialité des participants et des enquêteurs et d'éviter le risque éventuel de représailles contre la participation à l'enquête, lors de la demande d'autorisation du CM, l'enquête a été introduite comme une « occasion d'apprendre davantage sur la santé, l'éducation et les expériences de vie des jeunes ». Cela est conforme aux recommandations de l'OMS en matière d'éthique et de sécurité concernant la conduite des enquêtes qui contiennent

des questions sur la violence domestique dans le ménage, où il est plus adapté d'utiliser des termes autres que la violence.

Une fois le consentement obtenu, l'enquêteur et le participant se déplacent dans un endroit privé afin d'assurer la confidentialité de l'entretien. Le consentement/assentiment du participant indiquait que la participation à l'enquête était volontaire, les renseignements fournis étaient confidentiels et anonymes, et que s'ils choisissaient de participer, des questions relatives à leur activité sexuelle et à leurs expériences concernant la violence physique, sexuelle et émotionnelle leur seraient posées. Le VACS en Côte d'Ivoire exigeait un consentement écrit (signé) pour les jeunes adultes (de 18 ans à 24 ans) et un consentement des parents ou tuteurs (pour les mineurs de 13 à 17 ans). Par conséquent, des copies papier correspondant exactement à ce qui a été programmé dans ODK sur la tablette ont été imprimées. Chaque participant a donné son consentement/assentiment par signature ou en apposant l'empreinte de l'index de la main.

2.6. TAUX DE RÉPONSE ET ANALYSE DES DONNÉES

Le taux de réponse global était de 92,4% (97,3% au niveau des ménages et de 95,0% au niveau individuel) pour les filles/femmes et de 87,7% (96,1% au niveau des ménages et de 91,2% au niveau individuel) pour les garçons/hommes. Dans l'échantillon féminin, 2 520 ménages ont été interrogés, avec 1 200 filles/femmes qui ont rempli le questionnaire du participant. Dans l'échantillon masculin, 3 360 ménages ont été interrogés, avec 1 208 garçons/hommes qui ont rempli le questionnaire du participant. Pour plus de détails sur les taux de réponse, voir l'Annexe C : Méthodes d'Échantillonnage Supplémentaires.

Les données ont été analysées séparément pour les participants âgés de 13 à 17 ans et 18 à 24 ans, étant donné les différences de définition de la violence faite aux enfants dans ces deux groupes d'âge. Les données des 13-17 ans ont généré des estimations de prévalence de la violence subie au cours des 12 derniers mois chez les adolescents. Les données des 18-24 ans ont généré des estimations de prévalence de la violence vécue avant l'âge de 18 ans et au cours des 12 derniers mois chez les jeunes adultes. Bien que les analyses aient distingué les résultats par sexe et par groupe d'âge, tous les participants à l'enquête VACS-CI ont répondu aux mêmes questions, à l'exception des questions sur la grossesse, qui s'appliquaient uniquement aux femmes. Le logiciel de statistique SAS (version 9.4) a servi à la gestion et l'analyse des données pour produire des estimations ponctuelles pondérées et leurs écart-types relatifs. Les poids d'échantillonnage ont été appliqués à tous les résultats pour produire des estimations représentatives au niveau national. Lors du calcul des estimations des mesures incluses dans le présent rapport, les valeurs manquantes ont été exclues de l'analyse.

2.6.1. POURCENTAGES PONDÉRÉS

Les poids d'échantillonnage ont été créés et appliqués à chaque dossier individuel afin d'ajuster la probabilité de sélection, la non-réponse différentielle et l'étalonnage à la population d'enquête. Voir l'Annexe C : Méthodes d'Échantillonnage Supplémentaires pour plus d'information.

2.6.2. DÉFINITION DES ESTIMATIONS PEU SIGNIFICATIVES

Les estimations avec un écart-type relatif (ETR) supérieur à 30% ont été considérées peu significatives. L'ETR est défini comme l'erreur type de l'estimation d'une enquête divisée par l'estimation de l'enquête, puis multipliée par 100 pour obtenir un pourcentage. Un astérisque («*») est affiché dans les tableaux à côté de toutes les estimations peu significatives. Les estimations peu significatives sont incluses dans les tableaux (et doivent être interprétées avec prudence) mais ne font pas l'objet de discussion dans la « section résultats ».

2.6.3. DIFFÉRENCES ENTRE LES ESTIMATIONS

Pour toutes les estimations ponctuelles, les Intervalles de Confiance (IC) de 95% ont été calculés. Pour évaluer si les différences entre les groupes ou les sous-groupes étaient statistiquement importantes et pas dues à des variations aléatoires, on a comparé les 95% d'IC pour les estimations ponctuelles afin de déterminer s'ils se chevauchaient ou non. La méthode de chevauchement de l'IC est une méthode conservatrice qui détermine la différence statistique en comparant l'IC pour deux estimations - si les IC ne se chevauchent pas, alors les estimations ont été considérées «statistiquement différentes» et pas du fait du hasard.

2.6.4. NOTE TECHNIQUE AU LECTEUR

Les 95% d'IC constituent une mesure statistique qui indique à quel point nous pouvons être confiants dans nos estimations ponctuelles, dans une marge d'erreur spécifiée. Les IC sont calculés comme l'écart réduit pour une distribution normale contenant 95% des valeurs (1,96) multipliés par l'écart-type de l'estimation de la prévalence. Les plus petits IC signifient que les estimations sont plus précises, tandis que les IC plus larges indiquent plus de variation dans les données d'échantillon. La fourchette de 95% d'IC indique que, pour 95 sur 100 échantillons complétés de la même manière que le VACS, la prévalence réelle de la violence se situe entre les valeurs de l'IC supérieures et inférieures. Par exemple, si la prévalence de la violence sexuelle attendue en Côte d'Ivoire était de 30%, avec un IC entre 26 et 34, cela signifie que, si nous pouvions mener une enquête auprès de tous les enfants de Côte d'Ivoire en même temps, les données de l'enquête VACS estiment qu'entre 26% et 34% de la population totale d'enfants, en Côte d'Ivoire ont subi des violences sexuelles. En bref, l'IC aide à déterminer l'efficacité avec laquelle la prévalence est mesurée et comment faire des inférences sur la population nationale. Pour plus de détails sur 95% IC, voir l'Annexe C : Méthodes d'Échantillonnage Supplémentaires.

SECTION 3 : CARACTÉRISTIQUES DE BASE DE LA JEUNESSE

Cette section présente le choix des caractéristiques de base de la jeunesse de Côte d'Ivoire selon l'âge, le sexe, l'éducation, l'âge du chef de famille, le statut d'orphelin, l'expérience professionnelle, la situation matrimoniale et l'activité sexuelle. Le statut d'orphelin se définit comme la perte d'un parent (simple *orphelin*) ou des deux parents (double orphelin) avant l'âge de 18 ans. « Marié » désigne les personnes qui ont déjà été mariées ou qui ont déjà vécu avec quelqu'un comme s'ils étaient mariés, autrement connu sous le nom de concubinage.

3.1. CARACTÉRISTIQUES DES 18-24 ANS

Les tableaux 3.1.1. jusqu'à 3.1.3. contiennent des caractéristiques de base des 18-24 ans (voir annexe). Un peu plus de la moitié des femmes (53,6%) et plus d'un homme sur trois (36,5%) n'avaient jamais été à l'école ou terminé l'école primaire ou moins. Plus de femmes (24,9%) que d'hommes (14,8%) n'avait jamais de façon significative été à l'école. Plus d'homme (55,2%) que de femmes (38,5%) avaient de façon significative fréquenté ou achevé des études secondaires. Ces résultats révèlent des disparités dans l'accès à l'éducation entre les hommes et les femmes.

Pour les femmes, la proportion d'orphelins (simples ou doubles) était de 29,6%, et de 22,2% pour les hommes. Environ une femme sur trois (33,1%) et trois hommes sur quatre (51,8%) ont travaillé pour de l'argent ou d'autres paiements au cours de l'année précédente (voir Figure 3.1.). Cette différence était statistiquement importante. Malgré ces niveaux de travail élevés chez les jeunes, plus de deux femmes sur cinq (44,3%) et plus de la moitié des hommes (51,3%) ont fait face à l'insécurité alimentaire.

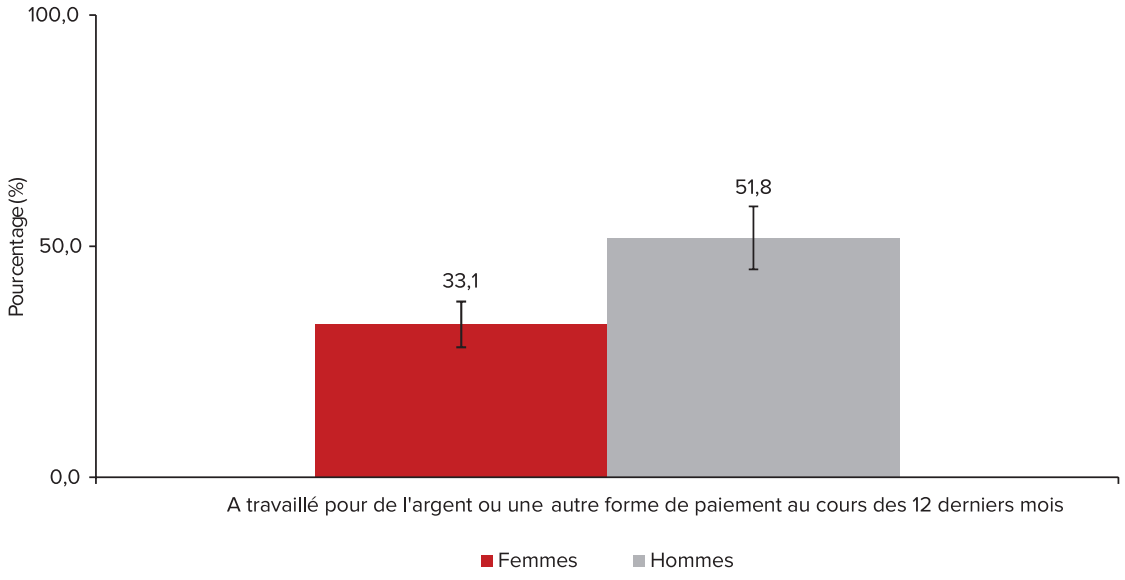

Figure 3.1. Les jeunes de 18-24 ans qui ont travaillé pour de l'argent ou tout autre mode de paiement au cours des 12 derniers mois

* Toutes les figures sont présentées avec des intervalles de confiance de 95% représentés par la ligne au-dessus et en-dessous des barres.

Parmi les personnes qui ont travaillé au cours de l'année écoulée, les lieux de travail les plus fréquents pour les femmes étaient dans une maison familiale (23,6%), dans une ferme, une plantation ou un jardin (14,0%), dans une usine ou un atelier (13,2%) ou à un autre endroit (27,4%). En ce qui concerne les hommes, les lieux de travail les plus fréquents étaient dans une ferme, une plantation ou un jardin (34,4%), une usine ou un atelier (25,2%), un chantier de construction, une mine ou une carrière (11,5%), ou à un autre endroit (15,8%).

Près de la moitié des femmes (46,1%) était mariée ou vivait avec quelqu'un comme si elle était mariée, comparativement à 15,9% des hommes (voir Figure 3.2.). Cette différence était statistiquement importante. Le mariage des enfants n'était pas rare chez les femmes; 16,8% des femmes et 3,8% des hommes étaient mariés ou vivaient en concubinage avant l'âge de 18 ans (voir Figure 3.3.). Cela constitue également une différence statistiquement importante. Parmi les femmes mariées, environ un tiers (34,7%) l'était par arrangement ou mariage forcé. Les estimations de mariage arrangé ou forcé chez les hommes sont peu significatives. Significativement plus de femmes (89,1%) que d'hommes (74,6%) avaient déjà eu des rapports sexuels (Figure 3.4.). L'âge moyen du premier rapport sexuel parmi ceux qui avaient déjà eu des rapports sexuels était de 16,7 ans pour les femmes et de 16,5 ans pour les hommes. Plus d'une femme sur cinq (22,1%) ont eu un début sexuel précoce, qui est définie comme le premier rapport sexuel avant l'âge de 15 ans. Pour les hommes, 23,3% ont eu un début sexuel précoce.

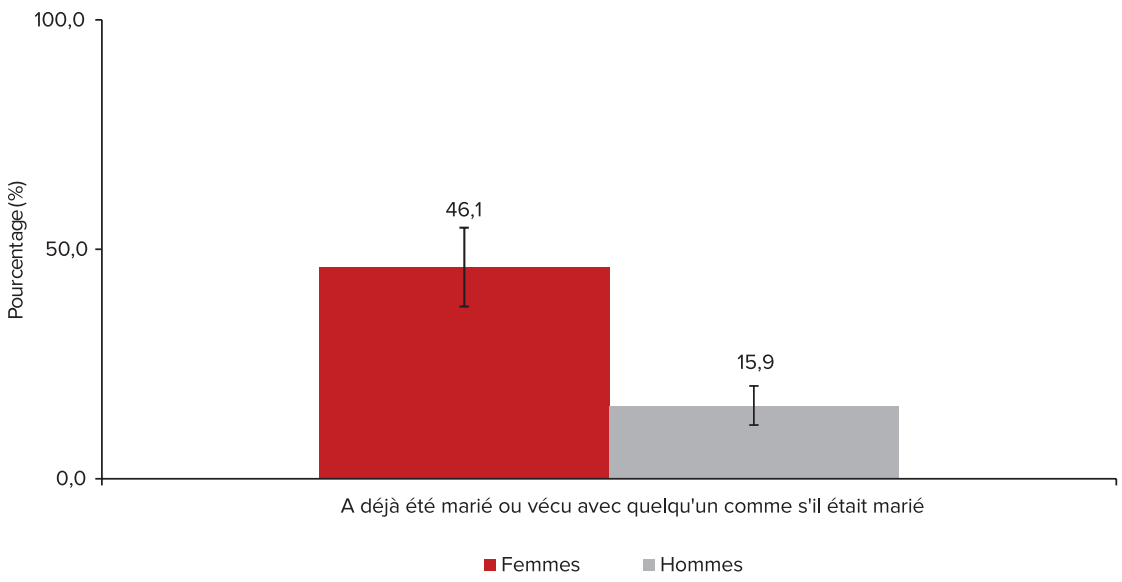

Figure 3.2. Les jeunes de 18-24 ans qui ont déjà été mariés ou ont vécu avec quelqu'un comme s'ils étaient mariés

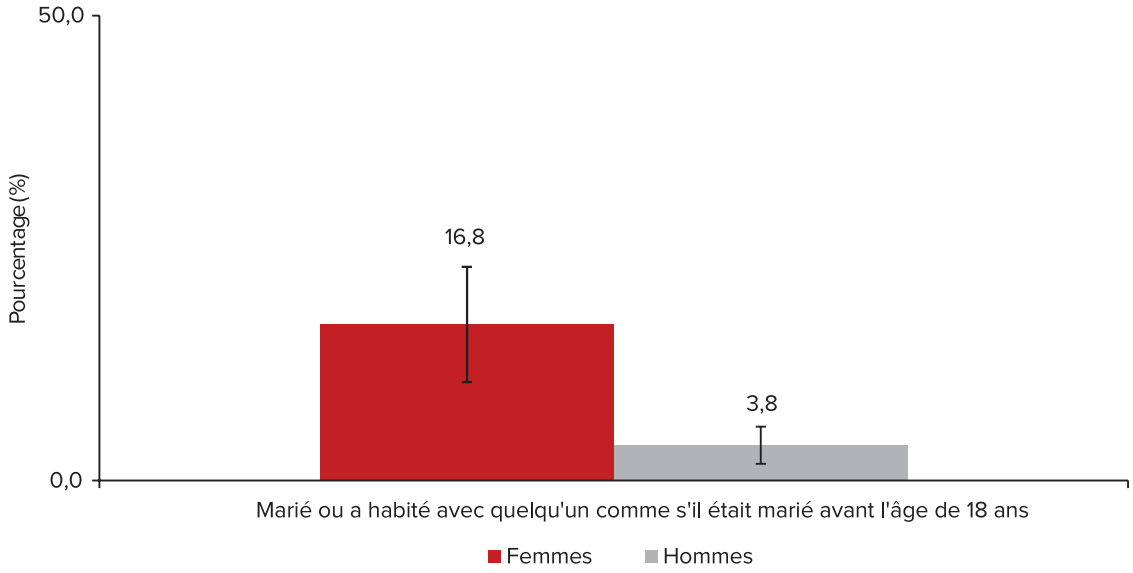

Figure 3.3. Les jeunes de 18-24 ans qui sont mariés ou ont habité avec quelqu'un comme s'ils étaient mariés avant l'âge de 18 ans

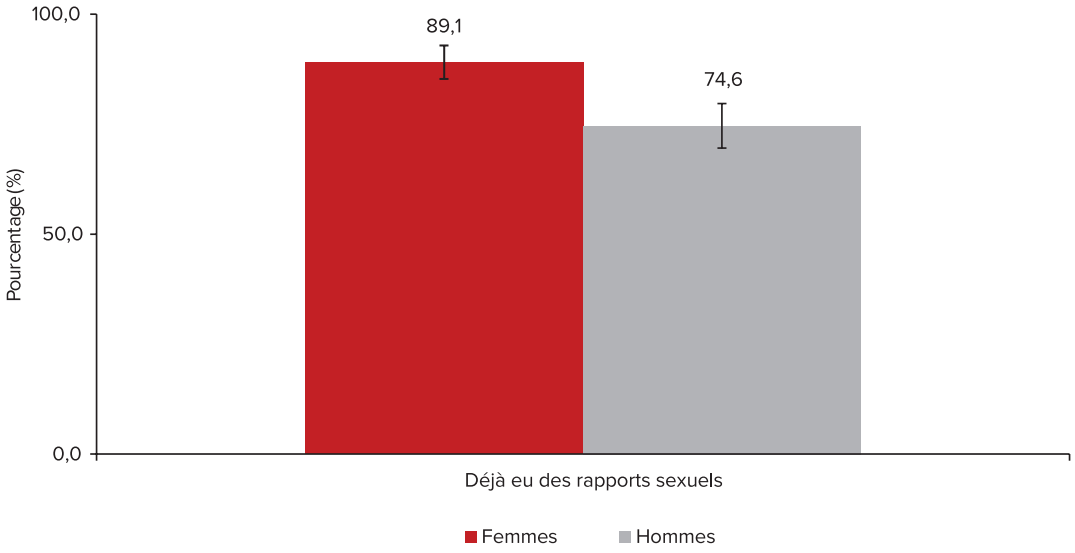

Figure 3.4. Les jeunes de 18-24 ans qui ont déjà eu des rapports sexuels

3.2. CARACTÉRISTIQUES DES 13-17 ANS

Les Tableaux 3.2.1 à 3.2.3 *(voir annexe)* comprennent les caractéristiques de base des 13-17 ans. Parmi les filles et les garçons âgés de 13-17 ans, un sur trois a reçu l'enseignement primaire ou moins (39,2% des filles et 34,6% des garçons). Les inscriptions scolaires sont élevées ; 80,2% des filles et 82,3% des garçons âgés de 13-17 sont scolarisés. Environ un sur cinq enfants sont des orphelins simples ou doubles ; c'est à dire un ou les deux parents sont décédés (19,4% des filles et 17,0% des garçons). Plus d'une fille sur trois (36,6%) et deux garçons sur cinq (40,8%) ont vécu dans l'insécurité alimentaire.

Plus d'une fille sur huit (12,4%) a travaillé pour de l'argent ou une autre forme de rémunération au cours des 12 derniers mois, tandis que 25,5% des garçons ont travaillé dans la même période. Parmi les personnes qui ont travaillé au cours de l'année précédente, les lieux de travail les plus fréquents pour les femmes se trouvent dans une maison familiale (26,8%) et dans un autre endroit (33,4%). Pour les garçons, les endroits les plus fréquents est une ferme, une plantation ou un jardin (49,4%), une usine ou un atelier (14,3%), un chantier, une mine ou une carrière (14,2%).

Significativement plus de filles (32,6%) que de garçons (17,3%) ont eu de rapports sexuels (Figure 3.5.). Peu de filles et de garçons âgés de 13 à 17 ans ont déjà été mariés ou ont cohabité pour produire des estimations significatives.

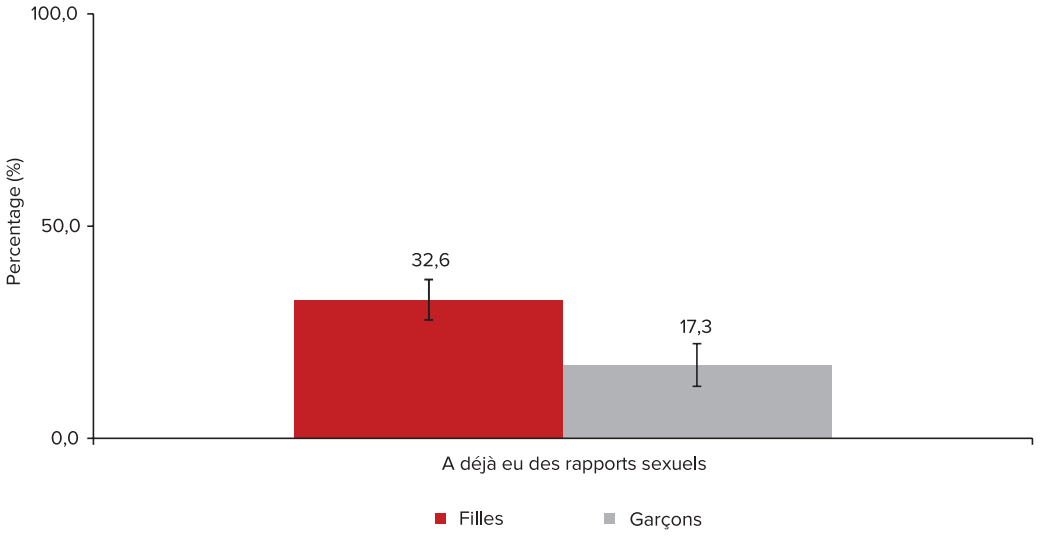

Figure 3.5. Les jeunes de 13-17 ans qui ont déjà eu des rapports sexuels

SECTION 4 : VIOLENCE SEXUELLE DURANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

Cette section décrit la prévalence et les contextes de la violence sexuelle faite aux enfants en Côte d'Ivoire. Quatre formes de violence sexuelle ont été prises en compte : les attouchements sexuels non désirés, les tentatives de rapports sexuels contraints ou sous la pression ou forcés physiquement, les rapports sexuels contraints ou sous la pression et les rapports sexuels forcés physiquement. La section décrit, en outre, le contexte dans lequel la violence sexuelle se produit ainsi que la connaissance et l'utilisation des services de prise en charge de violence sexuelle.

Pour chaque forme de violence sexuelle, chez les 18-24 ans, l'auteur, le contexte et le lieu du *premier* incident sont signalés. Chez les 13-17 ans, seul l'incident *le plus récent est signalé*. Si un participant a subi plusieurs formes de violences sexuelles, entre autres, les attouchements sexuels non désirés et des tentatives de rapports sexuels forcés non désirés, des questions sur l'auteur du premier ou du plus récent incident de chaque forme de violence lui ont été posées. Étant donné que tout participant aurait pu fournir jusqu'à quatre auteurs (un auteur pour le *premier* ou le plus récent incident de chaque forme de violence subie), le pourcentage total des auteurs peut être supérieur à 100%. Tous les résultats présentés sont des pourcentages de personnes qui ont subi des violences sexuelles durant l'enfance (pour les personnes âgées de 18-24 ans) ou qui ont subi des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois (pour les personnes de 13-17 ans).

4.1. VIOLENCE SEXUELLE DURANT L'ENFANCE CHEZ LES 18-24 ANS

La prévalence de la violence sexuelle durant l'enfance est présentée dans cette section. La prévalence de chacune des quatre formes de violence sexuelle est décrite selon l'âge de la première expérience et les expériences d'incidents multiples de violences sexuelles. Les incidents multiples incluent plus d'un incident de la forme de violence sexuelle, plus d'une forme de violence sexuelle, ou les deux à la fois. Les taux de premiers rapports sexuels non désirés, y compris les rapports sexuels forcés physiquement, sous la pression ou contraints, sont également présentés. Dans certains cas, le nombre d'incidents de violence sexuelle pour les femmes et les hommes était trop faible pour produire des estimations significatives pour certains indicateurs. Les résultats de la violence sexuelle durant l'enfance chez les 18-24 ans sont présentés dans les tableaux 4.1.1 à 4.1.17, (Voir annexe).

Environ une femme sur cinq (19,2%) et un homme sur neuf (11,4%) ont subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans

Environ une femme sur cinq (19,2%) et un homme sur neuf (11,4%) ont subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans (Figure 4.1.). La différence entre les femmes et les hommes n'est pas statistiquement importante. Chez les femmes, 7,7% ont subi des attouchements sexuels non désirés ; 7,6% ont subi des tentatives de rapports sexuels non désirés ; 5,1% ont été victimes de rapports sexuels sous la pression et 8,2% ont subi des rapports sexuels forcés physiquement durant l'enfance. Chez les hommes, 7,9% ont subi des attouchements sexuels non désirés ; 3,0% ont subi des tentatives de rapports sexuels non désirés ; et 2,3% ont subi des rapports sexuels forcés physiquement avant l'âge de 18 ans.

De plus, 10,9% des femmes et 2,9% des hommes ont subi des relations sexuelles sous pression ou contraintes ou forcées physiquement durant l'enfance; ce qui donne une différence statistiquement importante (Figure 4.3.).

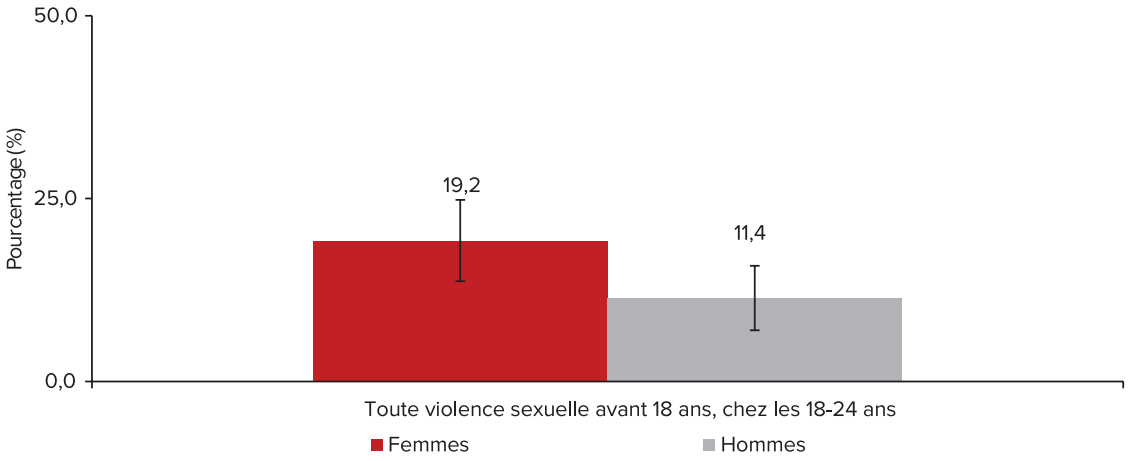

Figure 4.1. Prévalence de toute violence sexuelle avant 18 ans, chez les 18-24 ans

* Toutes les figures sont présentées avec des intervalles de confiance de 95% représentés par la ligne au-dessus et en-dessous des barres

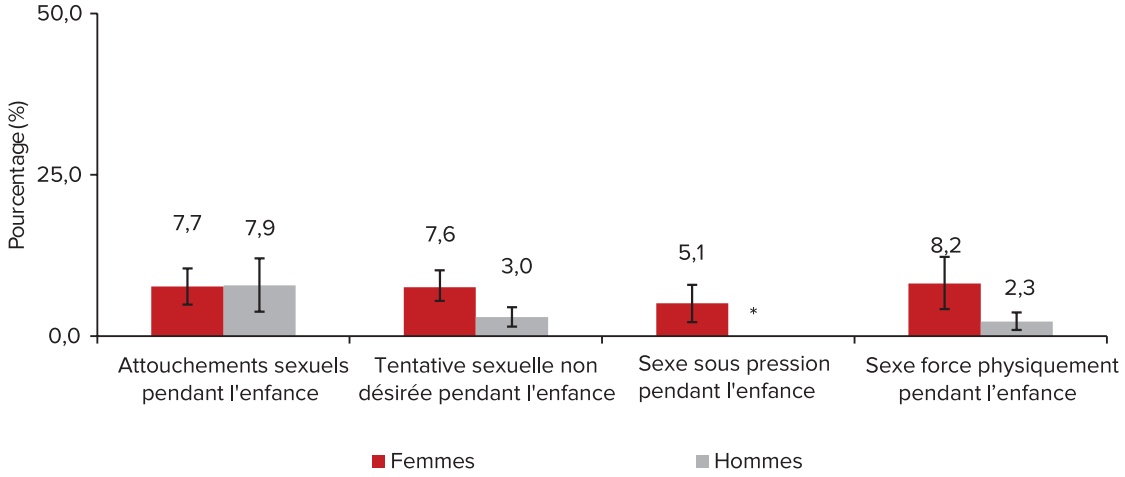

Figure 4.2 Prévalence de différents types de violence sexuelle avant 18 ans, chez les 18-24 ans.

* Estimation peu significatives.

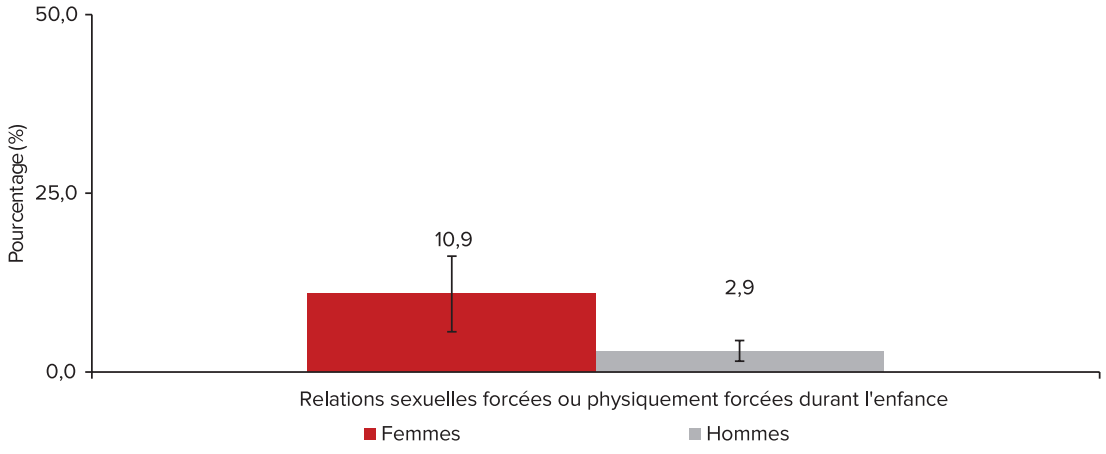

Figure 4.3 Prévalence des rapports sexuels forcés ou physiquement forcés avant l'âge de 18 ans chez les 18-24 ans

Parmi ceux qui ont subi des violences sexuelles durant l'enfance, 15,6% de femmes ont eu le premier incident à l'âge de 13 ans ou moins ; 42% à l'âge de 14-15 ans et 42,4% à l'âge de 16-17 ans. De façon significative, plus de femmes ont eu une première expérience à l'âge de 16-17 ans par rapport à celles âgées de 13 ans ou moins. Chez les hommes, 30,7% ont eu le premier incident à l'âge de 13 ans ou moins ; 24,7% à l'âge de 14-15 ans et 44,6% à l'âge de 16-17 ans. Chez les femmes qui ont eu des rapports sexuels forcés physiquement, sous pression ou contraints durant l'enfance, environ deux sur cinq (42,0%) ont eu le premier incident à l'âge de 14-15 ans et 42,4% à l'âge de 16-17 ans. Chez les hommes qui ont eu des rapports sexuels sous contrainte ou par la force, 44,6% ont eu le premier incident à l'âge de 16-17 ans.

Parmi les jeunes qui ont subi une violence sexuelle durant l'enfance, plus de sept femmes sur dix (71,5%) et trois hommes sur quatre (75,8%) ont eu plusieurs incidents avant l'âge de 18 ans. Chez les femmes qui ont eu des rapports sexuels avant l'âge de 18 ans, 13,3% ont été forcées physiquement, contraintes ou sous pression lors de la première expérience sexuelle.

4.1.1. AUTEURS DES PREMIERS INCIDENTS DE VIOLENCE SEXUELLE DURANT L'ENFANCE CHEZ LES 18-24 ANS

Parmi les femmes, l'auteur le plus fréquent du premier incident de violence sexuelle est un ancien ou actuel partenaire intime (46,5%), suivi d'autres d'auteurs inconnus (27,3%) et d'un ami (23,6%). Pour les hommes, les auteurs les plus fréquents sont, un ami (33,7%), suivis d'auteurs inconnus (27,4%), et d'un camarade de classe ou d'école (26,2%).

Parmi les femmes de 18-24 ans qui ont subi des violences sexuelles durant l'enfance, près de la moitié (47,3%) a indiqué que l'auteur du premier incident était âgé d'au moins cinq ans de plus qu'elles. Deux femmes sur cinq (42,2%) qui ont été victimes de rapports sexuels forcés physiquement ou sous pression avant l'âge de 18 ans ont indiqué que l'auteur du premier incident était plus âgé qu'elles d'au moins cinq ans (Figure 4.4.). Parmi les femmes qui ont subi des violences sexuelles durant l'enfance, 13,3% ont indiqué que plus d'un agresseur étaient présents lors du premier incident. Trop peu d'hommes ont subi des violences sexuelles et eu des rapports sexuels forcés ou physiquement forcés dans leur enfance pour obtenir des estimations significatives sur le pourcentage d'auteurs de ce types de violence qui étaient âgés de 5 ans au moins.

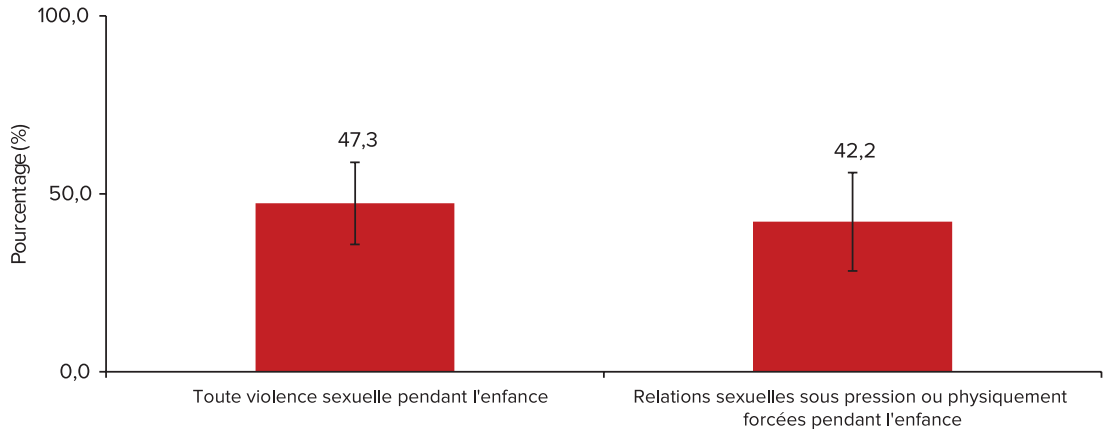

Figure 4.4. Pourcentage de répondants ayant déclaré que l'auteur du premier incident de violence sexuelle était plus âgé de 5 ans ou plus, parmi les femmes âgées de 18 à 24 ans qui ont connu leurs premiers incidents de violence sexuelle avant l'âge de 18 ans

4.1.2. CONTEXTES DES PREMIERS INCIDENTS DE VIOLENCE SEXUELLE DURANT L'ENFANCE CHEZ LES 18-24 ANS

Chez les femmes, le premier incident s'est produit, le plus souvent, au domicile de l'auteur (65,8%), suivi d'un autre endroit (22,6%) et au domicile de la victime (18,6%). Les endroits les plus fréquents pour les hommes étaient le domicile du participant (40,8%), suivi du domicile de l'auteur (32,2%) et d'un autre endroit (29,3%). Parmi les femmes qui ont subi des violences sexuelles, 63,7% des premiers incidents se sont produits dans la soirée, vient ensuite l'après-midi (31,3%) et la matinée (11,6%). Pour les hommes, 45,9% des premiers incidents se sont produits dans l'après-midi, suivis de la soirée (41,9%). Les estimations sur les premiers incidents de violences sexuelles exercées sur les hommes dans la matinée sont peu significatives.

4.1.3. DIVULGATION, CONNAISSANCE DES SERVICES ET RECHERCHE DE SERVICE POUR LA VIOLENCE SEXUELLE DURANT L'ENFANCE CHEZ LES 18-24 ANS

Parmi les femmes et les hommes qui ont subi des violences sexuelles durant l'enfance, 46,3% des femmes et 45,7% des hommes n'ont jamais parlé de leur expérience (Figure 4.5.). Les femmes et les hommes en ont, le plus souvent, parlé à un ami ou un voisin (52,9% et 65,5%, respectivement) ou à un membre de la famille (44,8% et 29,4%, respectivement). La connaissance des services était relativement faible; seulement 23,8% des femmes et 26,6% des hommes qui ont été victime de la violence sexuelle durant l'enfance connaissaient un endroit où aller chercher de l'aide (Figure 4.5). Les données sur les femmes et hommes qui ont cherché et reçu des services sont peu significatives. Les femmes et les hommes qui n'ont pas cherché de services pour les violences sexuelles, ont indiqué comme raisons les plus courantes, qu'ils n'en avaient pas besoin ou qu'ils n'en voulaient pas (29,1% pour les femmes et 48,5% pour les hommes). Parmi les femmes et les hommes qui ont eu des rapports sexuels forcés physiquement ou sous pression, 41,4% des femmes et 53,2% des hommes ont raconté leur expérience à quelqu'un, et 17,9% des femmes connaissaient un endroit où se rendre pour chercher de l'aide.

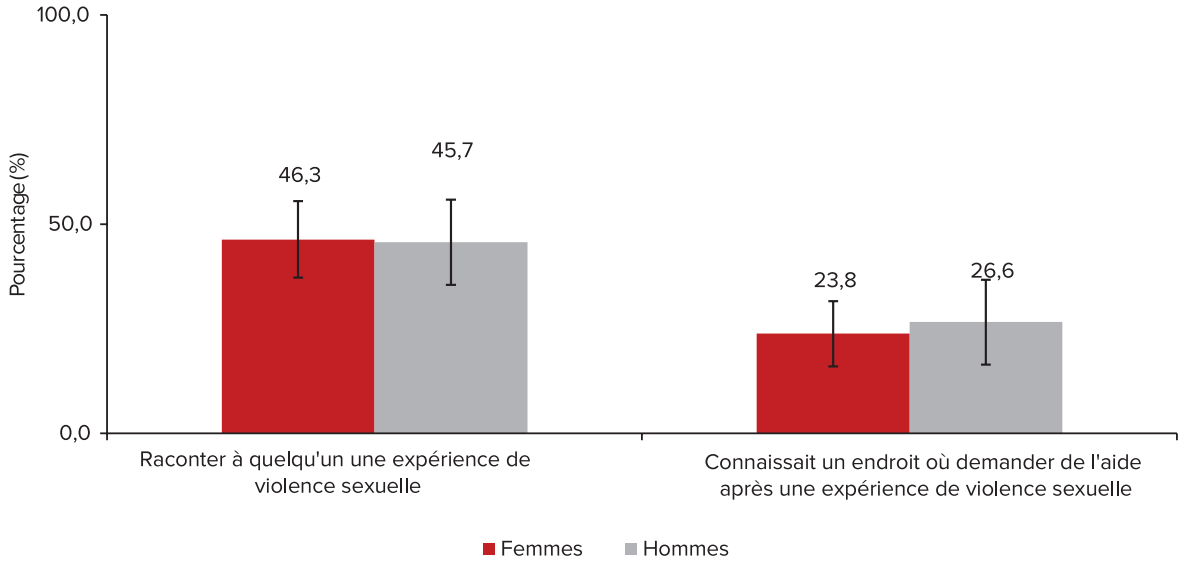

Figure 4.5. Divulgation et connaissance des services pour tout incident de violence sexuelle chez les 18-24 ans qui ont subi au moins une violence sexuelle avant 18 ans

4.2. VIOLENCES SEXUELLES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS CHEZ LES 13-17 ANS

Les résultats de la violence sexuelle durant l'enfance chez les 13-17 ans sont présentés dans les tableaux 4.2.1 à 4.2.11 (voir annexe).

Au cours des 12 derniers mois, 16,1% des filles et 7,3% des garçons âgés de 13-17 ans ont subi des violences sexuelles (Figure 4.6.). Cette différence est statistiquement importante. Parmi les filles, 10,3% ont subi des attouchements sexuels non désirés et 5,7% ont subi des tentatives de rapports sexuels non désirés au cours des 12 derniers mois. Les données sur les filles qui ont eu des rapports sexuels sous pression ou forcés physiquement au cours des 12 derniers mois sont peu significatives.

Parmi les garçons, 5,9% ont subi des attouchements sexuels non désirés et 9,8% ont subi des tentatives de rapport sexuel non désiré au cours des 12 derniers mois. Les données sur les garçons qui ont eu des rapports sexuels sous pression ou forcés physiquement au cours des 12 derniers mois sont peu significatives.

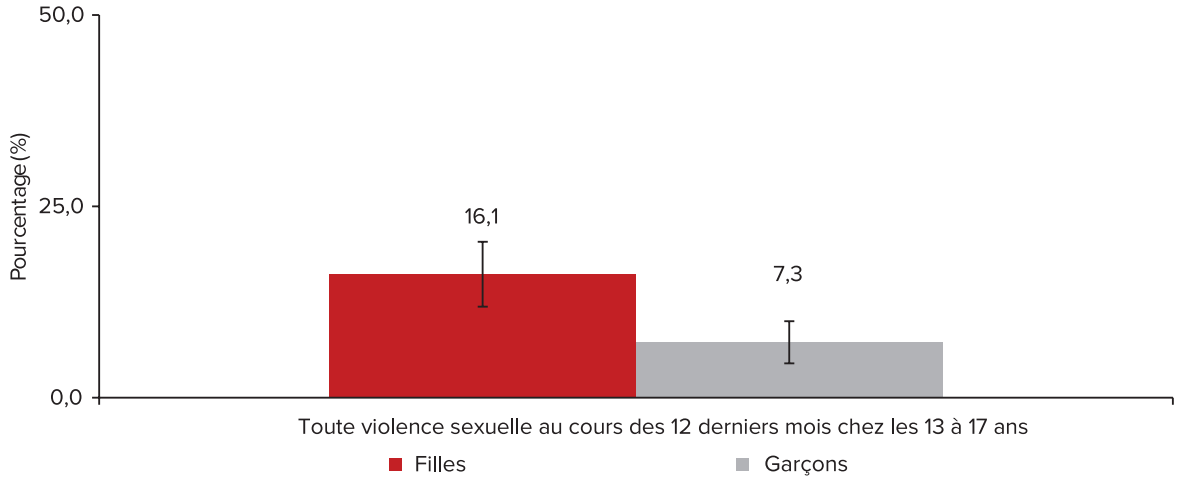

Figure 4.6 Prévalence de toute violence sexuelle au cours des 12 derniers mois, chez les 13-17 ans

Parmi les jeunes qui ont subi des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois, la moitié des filles (51,9%) et près de deux garçons sur trois (64,9%) ont eu plus d'un incident (Figure 4.7.). Parmi les filles de 13-17 ans qui avaient déjà eu des rapports sexuels, une sur cinq (20,4%) ont eu des rapports sexuels forcés physiquement ou sous pression à leur première expérience sexuelle. Les données sur les hommes qui ont eu des rapports sexuels sous pression ou forcés physiquement lors de leur première expérience sexuelle sont peu significatives.

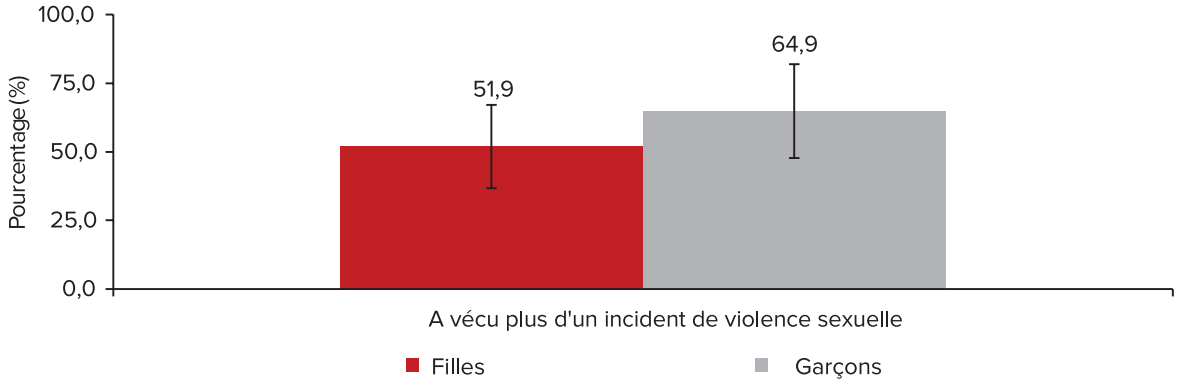

Figure 4.7 Prévalence de plus d'un incident de violence sexuelle chez les 13-17 ans ayant subi au moins un incident de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois

4.2.1. AUTEURS DES PLUS RÉCENTS INCIDENTS DE VIOLENCE SEXUELLE CHEZ LES 13-17 ANS

Parmi les filles de 13-17 ans qui ont subi des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois, l'auteur le plus fréquent du plus récent incident est un autre type d'agresseurs (43,6%), qui comprend les enseignants, les membres membre de la police/de la sécurité, les employeurs, les dirigeants communautaires, les autorités religieuses, les voisins, les camarades de classe ou d'école et les étrangers, suivi d'un ancien ou actuel partenaire intime (32,6%) et un ami (26,5%). Pour les garçons, l'auteur le plus fréquent était un ancien ou actuel partenaire intime (49,2%). Parmi les filles qui ont subi des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois, plus d'une sur quatre (28,1%) a indiqué que l'auteur de l'incident le plus récent était âgé d'au moins cinq ans de plus qu'elle. Peu de garçons ont été victimes de violences sexuelles au cours des 12 derniers mois pour produire, des estimations significatives des auteurs plus âgés de 5 ans ou plus.

4.2.2. CONTEXTES DES PLUS RÉCENTS INCIDENTS DE VIOLENCE SEXUELLE CHEZ LES 13-17 ANS

Parmi les filles qui ont subi des violences sexuelles, le lieu de l'incident le plus récent était le domicile de l'auteur (45,1%), sur une route/ dans la rue (26,2%) (Voir Figure 4.8.). Le moment le plus fréquent de la journée pour les filles était le soir. 47,7% ont eu l'incident le plus récent dans la soirée, ensuite l'après-midi (35,6%) et la matinée (20,8%). Pour les garçons, l'incident le plus récent s'est produit dans l'après-midi (43,2%), ensuite dans la soirée (37,0%). Les données sur les endroits les plus courants pour les garçons qui ont subi des violences sexuelles dans les 12 derniers mois, sont peu significatives.

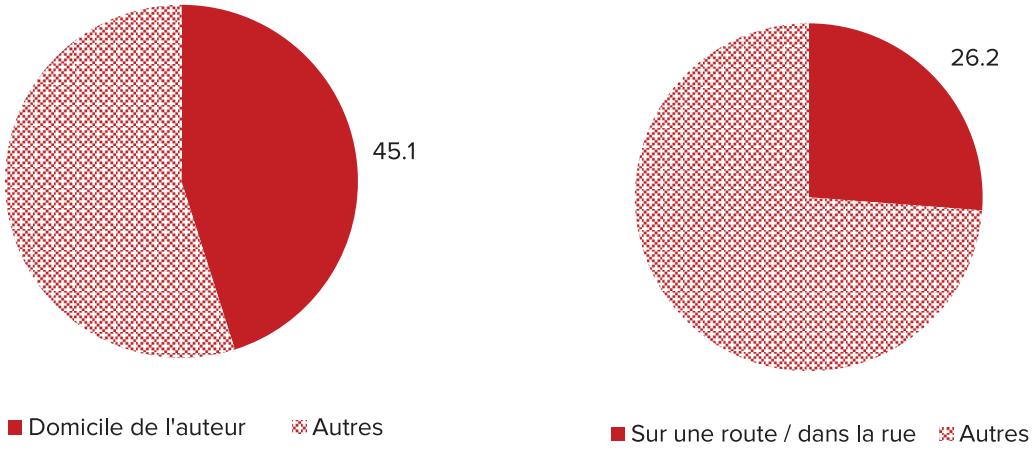

Figure 4.8. Lieu du plus récent incident de violence sexuelle survenu au domicile de l'auteur, sur une route ou dans une rue, parmi les filles de 13-17 ans qui ont été victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois

4.2.3. DIVULGATION, CONNAISSANCE DES SERVICES ET RECHERCHE DE SERVICE POUR LA VIOLENCE SEXUELLE CHEZ LES 13-17 ANS

Les estimations de la divulgation des expériences de violence, de la connaissance et de la recherche de services en matière de violence sexuelle, chez les 13-17 ans, sont rapportées parmi tous les 13-17 ans qui ont été victimes de violence sexuelle. Presque la moitié des filles (45,8%) et des garçons (51,9%) qui ont subi des violences sexuelles, au cours des 12 derniers mois, ont raconté leur expérience à quelqu'un (Figure 4.9.). Les filles sont plus susceptibles d'en parler à un membre de la famille (62,7%), ensuite à un ami ou un voisin (29,8%). Les garçons sont plus susceptibles d'en parler à un ami ou à un voisin (74,8%), ce qui représente une différence statistique importante, ou à un membre de la famille (35,7%). Seulement environ une fille sur cinq (21,7%) et un garçon sur trois (33,1%) savaient où se rendre pour obtenir de l'aide (Figure 4.9.).

Les données des filles et garçons victimes de violences sexuelles au cours des 12 derniers mois, qui ont recherché des services, ont reçu des services, et qui connaissaient un endroit où recevoir de l'aide sont peu significatives. La raison courante avancée par les femmes, qui n'ont pas cherché à obtenir des services, était qu'elles n'ont jamais pensé que cela était un problème (42,3%). Trop peu de garçons ont été victimes de violences sexuelles, au cours des 12 derniers mois, pour produire une estimation significatives des raisons pour lesquelles ils ne font pas appel à des services.

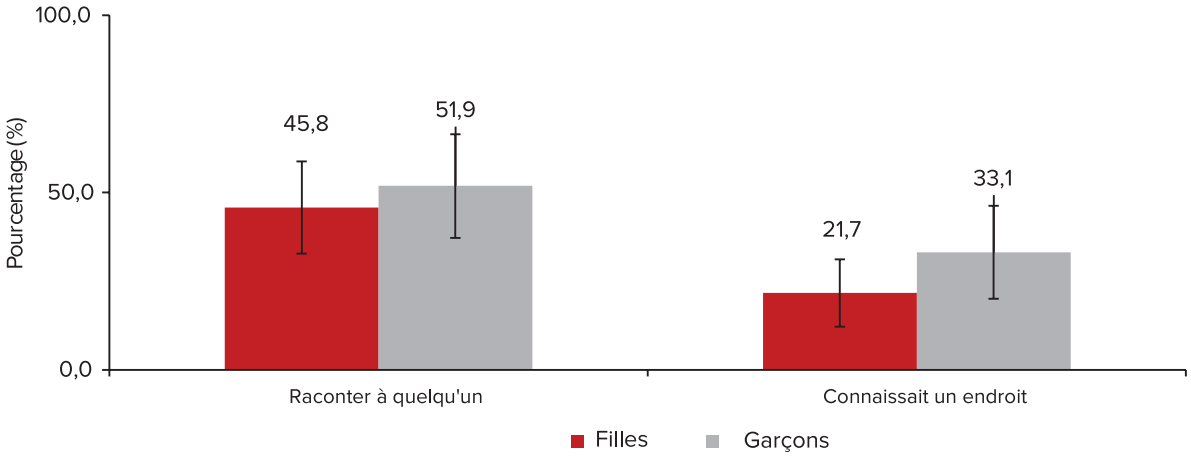

Figure 4.9. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence sexuelle parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence sexuelle ou de rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés

SECTION 5 : VIOLENCE PHYSIQUE DURANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

Cette section décrit l'ampleur et les contextes de la violence physique faite aux enfants, en Côte d'Ivoire. Elle décrit également les auteurs de violences physiques faites aux enfants, les blessures reçues et les absences à l'école résultant des violences, la divulgation de la violence, et la connaissance et l'utilisation des services. Les résultats comprennent la prévalence générale de la violence physique chez les enfants (avant l'âge de 18 ans) pour les 18-24 ans et au cours des 12 derniers mois pour les 13-17 ans.

La prévalence de la violence physique perpétrée par quatre types d'auteurs est présentée: (i) les parents, les tuteurs et les membres adultes de la famille ; (ii) les partenaires intimes; (iii) les pairs; et (iv) d'autres adultes de la communauté. L'auteur spécifique du premier incident de violence physique est présenté pour les 18-24 ans qui ont subi la violence physique durant l'enfance et pour les 13-17 ans qui ont subi la violence physique au cours des 12 derniers mois.

Les blessures causées par la violence physique chez les 13-17 ans sont également décrites. Ces blessures comprennent : les contusions, les égratignures ou éraflures mineures, l'œil enflé ou d'autres blessures au niveau des yeux, les entailles, les blessures profondes (ex. à partir d'un couteau, d'un pistolet ou tout autre objet), les os ou les dents cassés et les brûlures.

5.1. VIOLENCE PHYSIQUE DURANT L'ENFANCE CHEZ LES 18-24

Les tableaux 5.1.1 à 5.1.6 (voir annexe) contiennent les conclusions relatives à la violence physique durant l'enfance chez les 18-24 ans. Près de la moitié des femmes (47,1%) et trois hommes sur cinq (60,8%) ont subi des violences physiques avant l'âge de 18 ans (Figure 5.1.). Cette différence est statistiquement importante.

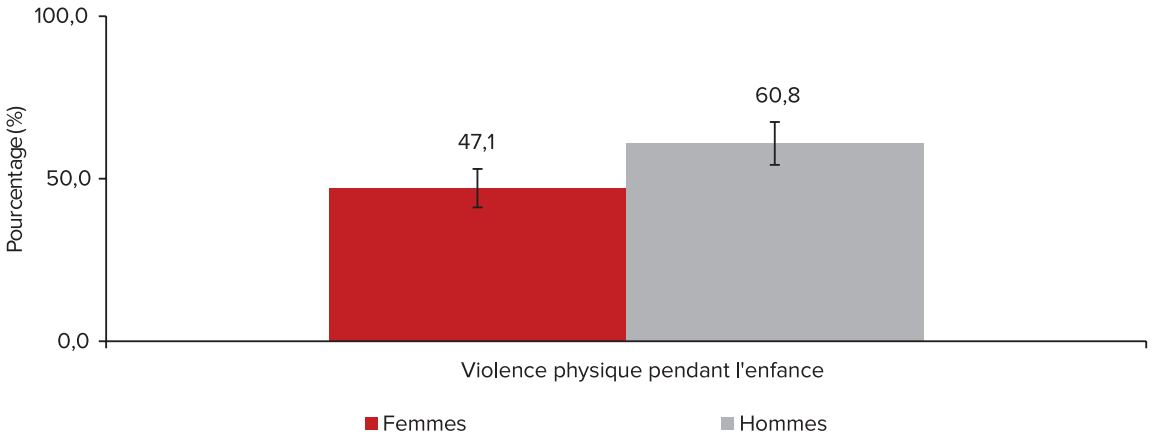

Figure 5.1 Prévalence de la violence physique avant 18 ans, chez les 18-24 ans

* Toutes les figures sont présentées avec des intervalles de confiance de 95% représentés par la ligne au-dessus et en-dessous des barres.

Environ trois femmes sur dix (29,9%) et deux hommes sur cinq (40,1%) ont subi la violence physique durant l'enfance perpétrée par un parent, un tuteur ou un membre adulte de la famille. Parmi les 18-24 ans qui avaient un partenaire intime avant 18 ans, 10,5% des femmes et 8,6% des hommes ont subi des violences physiques perpétrées par celui-ci.

La prévalence de la violence physique durant l'enfance, perpétrée par un adulte, dans la communauté ou du voisinage est de 14,5%, chez les femmes et de 26,5% chez les hommes. De façon significative, plus d'hommes (38,1%) que de femmes (14,1%) ont été victimes de violence physique infligée par un pair durant l'enfance (Figure 5.2.).

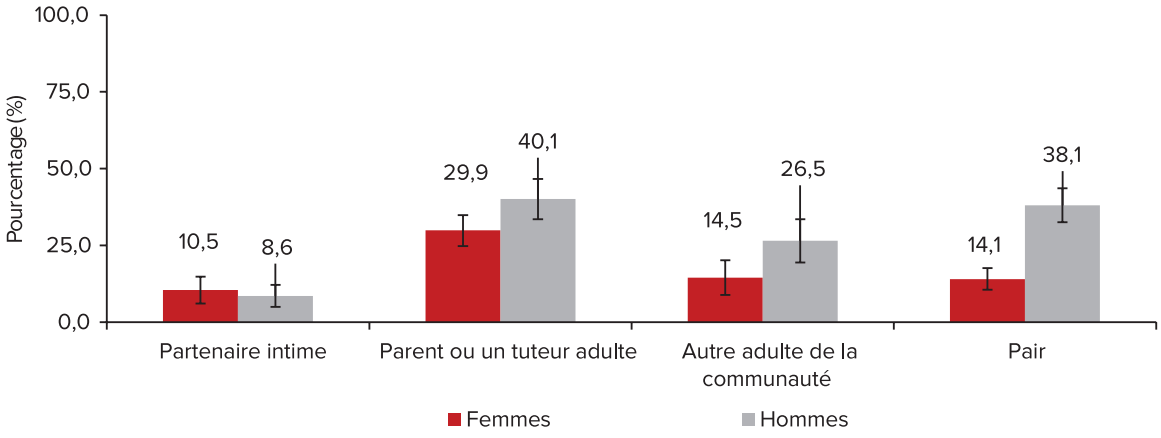

Figure 5.2. Prévalence de la violence physique par type d'agresseur avant l'âge de 18 ans, chez les 18-24 ans

Près de la moitié des filles (49,1%) qui ont subi la violence physique durant l'enfance ont eu le premier incident entre 12 et 17 ans, et 42,9% ont eu leur premier incident à l'âge de 6-11 ans. Pour les garçons qui ont subi la violence physique durant l'enfance, la moitié (50,8%) a eu la première expérience entre 12-17 ans ; 42,9% à 6-11 ans et 6,3% à 5 ans ou moins. Les données sur les femmes qui ont eu un premier incident de violence physique avant ou à l'âge de 5 ans sont peu significatives.

5.1.1. DIVULGATION, CONNAISSANCE DES SERVICES ET RECHERCHE DE SERVICE POUR LA VIOLENCE PHYSIQUE DURANT L'ENFANCE CHEZ LES 18-24 ANS

Parmi les 18-24 ans qui ont subi la violence physique durant l'enfance, 48,1% des femmes et 56,3% des hommes ont parlé de leur expérience (Figure 5.3.). La personne à qui ils en ont le plus souvent parlé était un parent (femmes, 66,9%; hommes, 61,6%), ensuite un ami ou un voisin (femmes, 27,7%; hommes, 47,3%). Deux sur cinq femmes (40,0%) et hommes (38,8%) savaient où se rendre pour obtenir de l'aide pour la violence physique (Figure 5.3.). Seulement 8,2% des femmes et 5,9% des hommes ont demandé de l'aide. Parmi ceux-ci, 6,5% des femmes et 3,7% des hommes ont reçu des services d'aide. Les femmes qui n'ont pas cherché de services, pour la violence physique, ont indiqué, comme raison, qu'elles ne voulaient pas ou n'avaient pas besoin de ces services (36,2%) et qu'elles ne pensaient pas que cela soit un problème (29,9%). Pour les hommes, les raisons les plus courantes de ne pas chercher des services étaient qu'ils ne voulaient pas ou n'avaient pas besoin de ces services (38,6%) et qu'ils ne pensaient pas que cela soit un problème (35,0%).

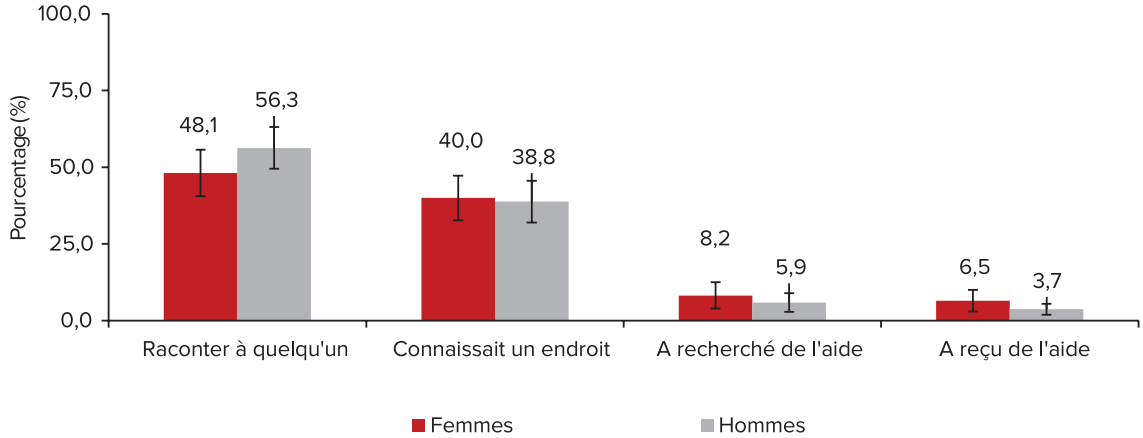

Figure 5.3. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence physique , chez les 18-24 ans qui ont subi une violence physique avant 18 ans

5.2. VIOLENCE PHYSIQUE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS CHEZ LES 13-17 ANS

Les Tableaux 5.2.1 à 5.2.8 contiennent les résultats de la violence physique au cours des 12 derniers mois chez les 13-17 ans. Plus d'une fille sur trois (36,1%) et plus d'un garçon sur trois (37,6%) ont subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois (Figure 5.4.).

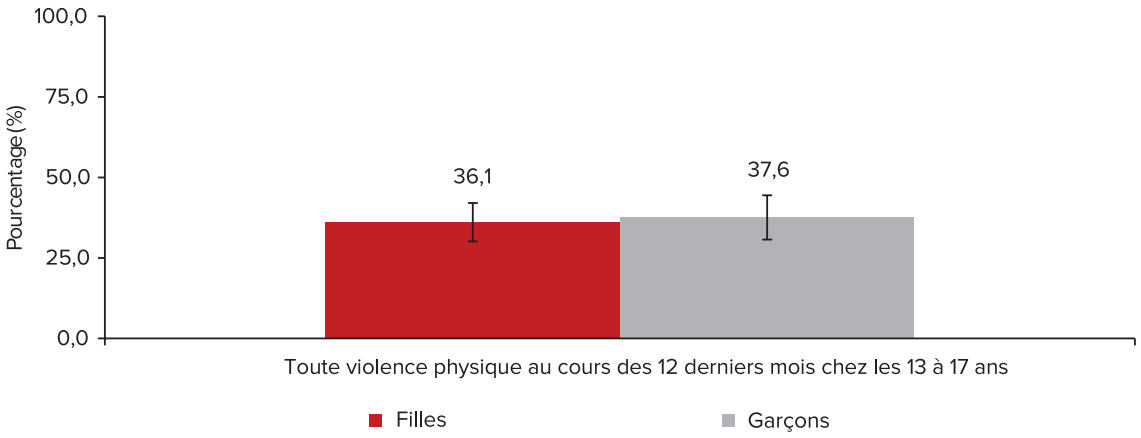

Figure 5.4. Prévalence de la violence physique au cours des 12 derniers mois chez les 13-17 ans

Près d'une fille (15,4%) et d'un garçon (17,6%) sur six ont subi des violences physiques perpétrées par un parent ou un tuteur au cours des 12 derniers mois.

Près d'une fille (15,4%) et d'un garçon (17,6%) sur six ont subi des violences physiques perpétrées par un parent ou un tuteur au cours des 12 derniers mois. Parmi les jeunes qui ont déjà eu un partenaire intime, 13,8% des filles et 8,7% des garçons ont subi des violences physiques perpétrées par celui-ci au cours des 12 derniers mois. Au cours de cette même période, 12,9% des filles et 14,1% des garçons ont subi des violences physiques infligées par un adulte dans la communauté ou le voisinage ; 20,4% des filles et 23,8% des garçons ont subi des violences physiques perpétrées par un pair.

Pour plus de la moitié des filles (58,3%), le premier incident s'est produit entre 12-17 ans, et 41,7% ont eu le premier incident à l'âge de 6 à11 ans. Aucune des participantes à l'étude n'a eu le premier incident de violence physique avant ou à l'âge de 5 ans. L'âge du premier incident chez les garçons victimes, se situe entre 12-17 ans (48,9%), puis entre 6-11 ans (48,3%). Les données sur le premier incident de violence physique subi par les garçons avant ou à l'âge de 5 ans sont peu significatives.

5.2.1. BLESSURES CAUSÉES PAR LA VIOLENCE PHYSIQUE CHEZ LES 13-17 ANS

Plus de la moitié des filles (53,7%) et trois garçons sur dix (30,6%) qui ont subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois ont reçu une blessure du fait de la violence.

Parmi ceux qui ont subi la violence perpétrée par un parent, un tuteur ou un membre adulte de la famille au cours des 12 derniers mois ; 69,0% de filles ont été blessées. Parmi ceux qui ont subi la violence physique commises par les pairs au cours des 12 derniers mois ; 43,9% de filles et 36,2% de garçons ont reçu une blessure (Figure 5.5.). Les données sur les blessures créées par les violences physiques subies par les filles et les garçons et perpétrées par des partenaires intimes ou des adultes dans la communauté sont peu significatives.

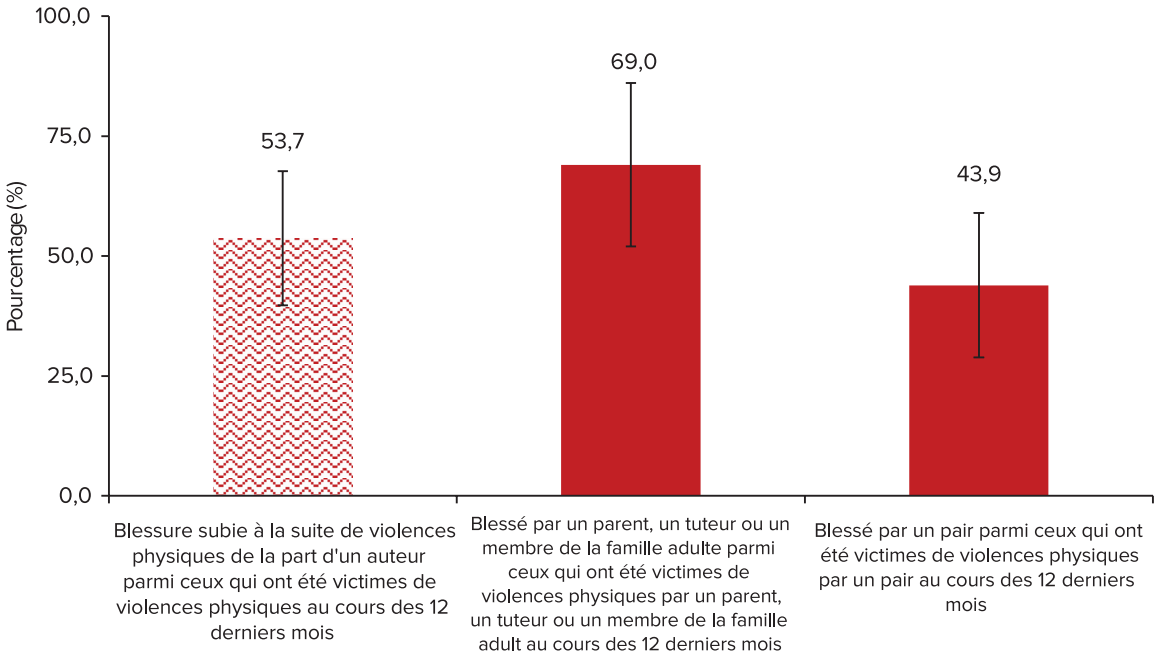

Figure 5.5. Prévalence de blessures physiques résultant des violence physiques, chez les filles de 13-17 ans ayant subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois, par auteur

Remarque: la barre en zigzag dans ce graphique représente les données globales sur les blessures. Les barres de couleur solide représentent les données spécifiques sur les blessures résultant de violences physiques par auteur.

5.2.2. DIVULGATION, CONNAISSANCE DES SERVICES ET RECHERCHE DE SERVICES POUR LA VIOLENCE PHYSIQUE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS CHEZ LES 13-17 ANS

Parmi les 13-17 ans, environ une fille sur trois (37,0%) et deux garçons sur cinq (42,2%) qui ont subi toutes sortes de violences physiques ont parlé de leur expérience (Figure 5.6.). Les filles (64,1%) ainsi que les garçons (63,2%) étaient plus susceptibles d'en parler à un membre de la famille. Ensuite, 22,5% des filles; 31,8%) des garçons étaient plus susceptibles d'en parler à un ami ou à un voisin. Moins d'une fille sur trois (30,6%) et 30,9% des garçons connaissaient un endroit où se rendre pour obtenir de l'aide (Figure 5.6.). Les données sur les filles et les garçons qui ont subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois et qui ont cherché et reçu de l'aide sont peu significatives.

Parmi les 13-17 ans, environ une fille sur troix (37,0%) et deux garçons sur cinq (42,2%) qui ont subi toutes sortes de violences physiques ont parlé de leur expérience

Parmi les filles qui n'ont pas cherché de services de soutien, 45,9% ont indiqué, comme raison courante, qu'elles ne voulaient pas ou n'avaient pas besoin de ces services et 24,0% n'ont pas pensé que la violence était un problème. Chez les garçons, 57,0% ont indiqué que les raisons les plus courantes de ne pas chercher des services étaient que la violence n'était pas un problème pour eux et 23,9% ont estimé qu'ils n'avaient pas besoin ou ne voulaient pas de services.

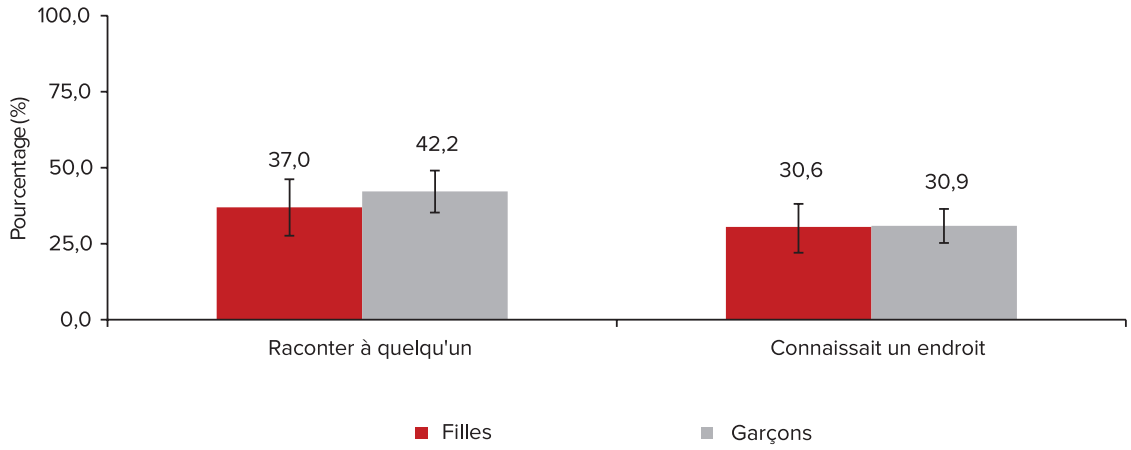

Figure 5.6. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence physique parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence physique au cours des 12 derniers mois

5.3. ÊTRE TÉMOIN DE VIOLENCE PHYSIQUE

Être témoin de la violence physique dans le ménage a été défini comme le fait de voir ou d'entendre un parent être battu, boxé, recevoir des coups de pied ou frappé par un autre parent ou par son copain ou sa copine, ou le fait de voir ou d'entendre un frère ou une sœur être battue ou recevoir des coups de pied ou frappé par un parent. Être témoin de la violence physique dans la communauté consiste à voir toute personne qui n'est pas de la maison et de l'environnement familial se faire agresser. Le tableau 5.3.1 contient les résultats de témoin des violences à la maison et dans la communauté, chez les 18-24 ans, durant l'enfance et chez les 13-17 ans, au cours des 12 derniers mois.

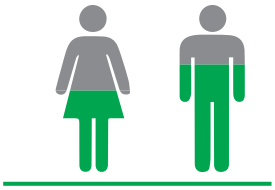

Près de la moitié des femmes (45,3%) et plus de la moitié des hommes (52,3%) de 18-24 ans ont été témoins de violences physiques à la maison avant l'âge de 18 ans.

Près de la moitié des femmes (45,3%) et plus de la moitié des hommes (52,3%) de 18-24 ans ont été témoins de violences physiques à la maison avant l'âge de 18 ans. Plus d'une femme sur quatre (28,6%) et 44,6% des hommes ont été témoins de violences dans la communauté ou dans le voisinage avant l'âge de 18 ans (Figure 5.7.). Cette différence est statistiquement importante. Parmi les jeunes de 13-17 ans, 22,1% de filles et 21,9% des garçons ont été témoins de violence à la maison au cours des 12 derniers mois ; 14,4% des filles et 19,5% des garçons ont été témoins de violences physiques dans la communauté ou dans le voisinage au cours des 12 derniers mois.

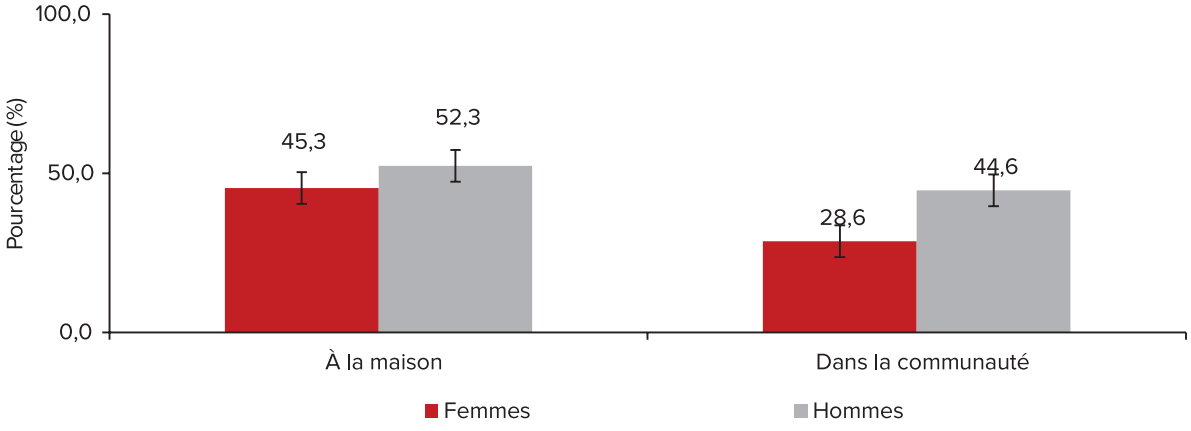

Figure 5.7. Prévalence du fait d'être témoin de violence physique à la maison et dans la communauté avant l'âge de 18 ans, chez les 18-24 ans,

SECTION 6 : VIOLENCE EMOTIONNELLE DURANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

Cette section décrit les expériences de violences émotionnelles subies durant l'enfance et perpétrées par les parents, les tuteurs ou les membres adultes de la famille et par des partenaires intimes. Pour les 13-17 ans, la violence émotionnelle causée par les pairs est également signalée. Les Tableaux 6.1.1 à 6.2.3 (voir annexe) contiennent les résultats de la violence émotionnelle.

6.1. VIOLENCE EMOTIONNELLE DURANT L'ENFANCE CHEZ LES 18-24 ANS

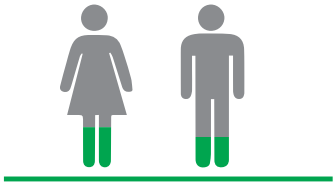

Parmi les 18-24 ans, 19,0% des femmes et 15,5% des hommes ont subi des violences émotionnelles par un parent, un tuteur ou un membre adulte de la famille avant l'âge de 18 ans

Parmi les 18-24 ans, 19,0% des femmes et 15,5% des hommes ont subi des violences émotionnelles par un parent, un tuteur ou un membre adulte de la famille avant l'âge de 18 ans (Figure 6.1.). Pour les femmes (60,6%) ainsi que les hommes (73,3%), l'âge le plus courant de la première expérience de violence émotionnelle était situé entre 12 et 17 ans, suivi de 11 ans ou moins chez les femmes (39,4%). Trop peu d'hommes ont été victimes de violence émotionnelle pour produire une estimation significative de l'âge du premier incident à 11 ans ou moins. Chez les femmes et les hommes qui avaient un partenaire intime, près de la moitié des femmes (46,8%) et plus de la moitié des hommes (53,1%) ont subi des violences émotionnelles perpétrées par celui-ci (Figure 6.2.).

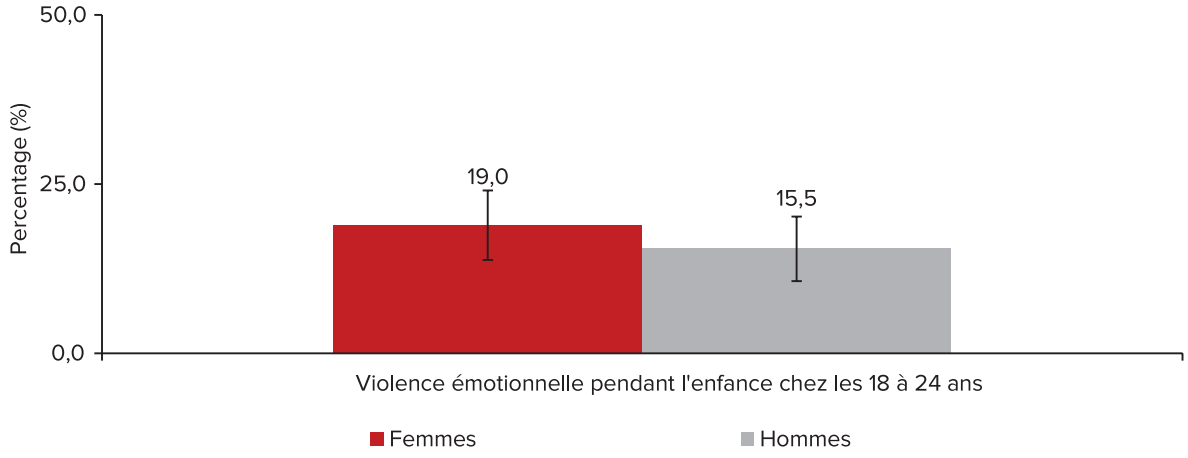

Figure 6.1. Prévalence de la violence émotionnelle par un parent, un tuteur, ou un membre de la famille adulte avant l'âge de 18 ans, chez les 18-24 ans

* Toutes les figures sont présentées avec des intervalles de confiance de 95% représentés par la ligne au-dessus et en-dessous des barres

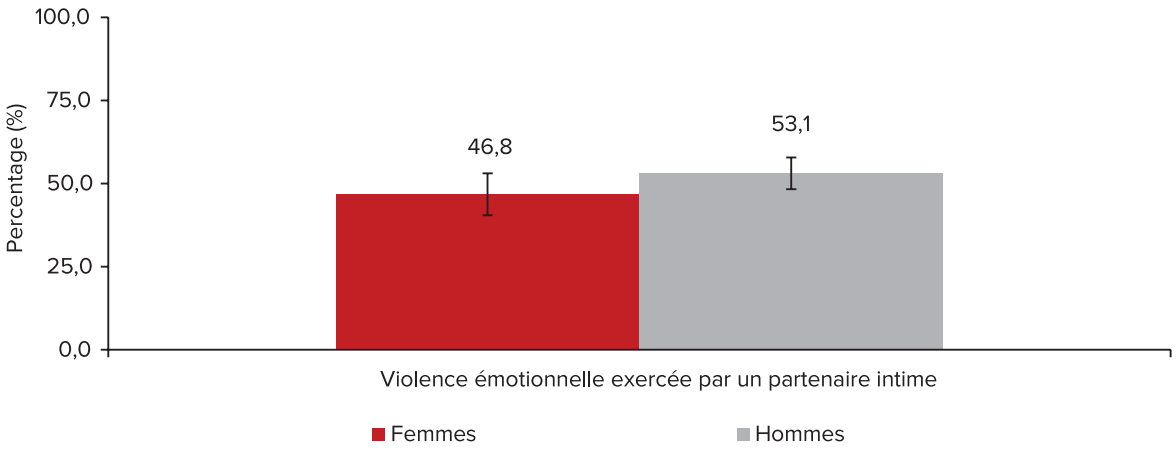

Figure 6.2. Prévalence de la violence émotionnelle exercée par un partenaire intime , chez les 18-24 ans.

6.2. VIOLENCES ÉMOTIONNELLES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS CHEZ LES 13-17 ANS

Parmi les enfants âgés de 13-17 ans, 16,3% des filles et 15,4% des garçons ont subi des violences émotionnelles de la part d'un parent, d'un tuteur ou d'un membre adulte de la famille au cours des 12 derniers mois (Figure 6.3.). L'âge le plus courant de la première expérience de violence était entre 12-17 ans pour les filles (89,8%) et les garçons (84,2%), suivi de 11 ans ou moins pour les garçons (15,8%). Peu de filles ont eu le premier incident de violence psychologique à l'âge de 11 ans ou moins pour pouvoir produire des estimations significatives. Plus d'une fille sur trois (36,8%) et deux garçons sur cinq (40,2%) ont subi des violences émotionnelles par les pairs au cours des 12 derniers mois (Figure 6.3.).

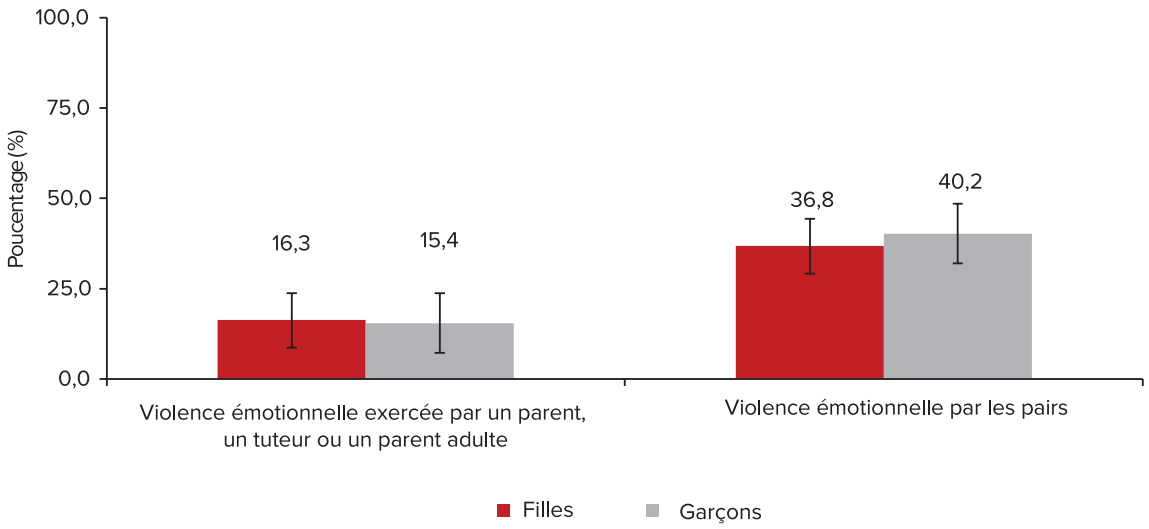

Figure 6.3. Prévalence de violence émotionnelle au cours des 12 derniers mois par un parent, un tuteur ou un membre de la famille adulte et par un pair parmi les 13-17 ans.

SECTION 7 : VIOLENCES SEXUELLES ET PHYSIQUES CHEZ LES JEUNES ADULTES

Cette section décrit les violences sexuelles et physiques survenues au cours des 12 derniers mois chez les jeunes adultes. Elle traite également de la prévalence, du profil des auteurs, de la recherche de services concernant ces violences pour les 18-24 ans qui ont subi des violences au cours des 12 derniers mois. La prévalence générale de la violence sexuelle y est aussi présentée ainsi que la prévalence de chacune des quatre formes de violence sexuelle.

7.1. VIOLENCES SEXUELLES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS CHEZ LES 18-24 ANS

Les résultats relatifs à la violence sexuelle, au cours des 12 derniers mois chez les 18-24 ans, sont consignés dans les tableaux 7.1.1 à 7.1.9. Au cours des 12 derniers mois, 16,4% des femmes et 15,7% des hommes âgés de 18 à 24 ans ont subi des violences sexuelles (Figure 7.1.). 8,1% des femmes et 10,2% des hommes ont subi des attouchements sexuels non désirés. Tandis que 7,9% des femmes et 7,4% des hommes ont fait l'objet de tentatives de rapport sexuel non désiré. 4,2% des femmes et 3,5% des hommes ont été contraints à avoir des rapports sexuels forcés physiquement au cours des 12 derniers mois. Peu de femmes et d'hommes ont eu des rapports sexuels sous pression ou forcés physiquement au cours des 12 derniers mois, de ce fait les données relatives à cette variable sont peu significatives.

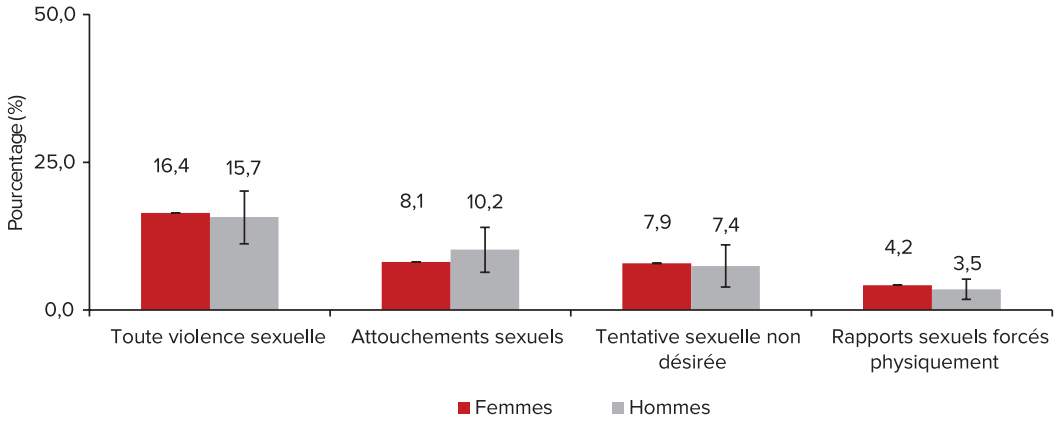

Figure 7.1. Prévalence de différents types de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois, chez les 18-24 ans.

* Toutes les figures sont présentées avec des intervalles de confiance de 95% représentés par la ligne au-dessus et en-dessous des barres

En effet, seule une femme (5,3%) et un homme (4,3%) sur vingt ont confié avoir eu des rapports sexuels forcés physiquement ou sous pression au cours des 12 derniers mois.

Les auteurs les plus fréquemment incriminés dans les incidents les plus récents de violences sexuelles subies par les femmes, au cours des 12 derniers mois, étaient soit un partenaire intime actuel ou ancien (49,8%), soit un ami (39,8%). Chez les hommes, les auteurs les plus courants étaient un partenaire intime actuel ou ancien (47,1%), un autre type d'auteur (33,1%) et un ami (33,0% ; Figure 7.2.).

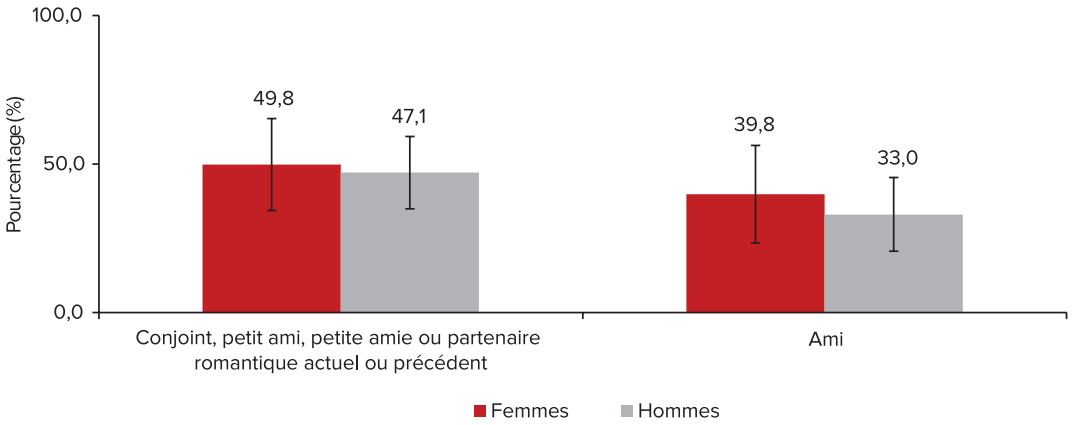

Figure 7.2. Les auteurs des incidents de violence sexuelle les plus récents , parmi les 18-24 ans qui ont été victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois .

Plus de la moitié des femmes (58,8%) qui ont subi une quelconque forme de violence sexuelle, au cours des 12 derniers mois, ont eu le sentiment que les auteurs des incidents les plus récents étaient âgés de plus de cinq ans. Les données pour les hommes sont peu significatives.

Dans le cadre de la présente enquête, les relations sexuelles transactionnelles ont été définies comme toute relation sexuelle consentie par un homme ou une femme avec pour principale motivation, le gain d'un bien ou d'une chose dont celui-ci ou celle-ci avait besoin. Il peut s'agir d'argent, de cadeaux ou toute autre chose jugée importante. Parmi les hommes qui ont eu des relations sexuelles, 7,6% ont eu des relations sexuelles transactionnelles, au cours des 12 derniers mois. Les données de relations sexuelles transactionnelles chez les femmes sont peu significatives.

7.1.1. DIVULGATION, CONNAISSANCE ET RECHERCHE DE SERVICES CHEZ LES 18-24 ANS AYANT SUBI DES VIOLENCES SEXUELLES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Parmi les femmes de 18 à 24 ans qui ont subi des violences sexuelles, au cours des 12 derniers mois, environ deux sur cinq (39,8%) ont parlé d'une expérience de violence vécue à un tiers et plus de la moitié d'entre elles ont pu en parler à un ami ou à un voisin (52,7%). Concernant les hommes, plus de la moitié (53,2%) qui ont subi des violences sexuelles, au cours des 12 derniers mois, en ont parlé à une tierce personne. Ces hommes étaient plus susceptibles de le dire à un ami ou à un voisin (73,5%). Une femme (27,2%) et un homme (24,2%) sur quatre connaissaient un endroit où aller chercher de l'aide en cas de violence sexuelle. Il y a eu trop peu de cas de femmes et d'hommes qui ont subi des violences sexuelles, au cours des 12 derniers mois, pour générer des estimations significatives sur le nombre de personnes qui ont cherché des services et qui ont reçu de l'aide.

7.2. VIOLENCES PHYSIQUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS CHEZ LES 18-24 ANS

Les tableaux 7.2.1 à 7.2.5 (voir annexe) contiennent les résultats de violences physiques, au cours des 12 derniers mois, chez les 18-24 ans. Parmi ceux-ci, une femme sur cinq (20,3%) et plus d'un homme sur quatre (27,6%) ont subi des violences physiques, au cours des 12 derniers mois (Figure 7.4.). Plus de la moitié des femmes (54,1%) et moins de la moitié des hommes (47,3%) qui ont subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois ont eu des blessures (Figure 7.5.).

Plus d'une femme sur dix (13,7%) et un homme sur dix (11,0%) ont été confrontés à des violences physiques perpétrées par un partenaire intime ; 6,9% des hommes ont subi des violences physiques causées par un adulte dans la communauté ; et 5,8% de femmes et 17,2% d'hommes ont subi des violences physiques commises par un pair (Figure 7.6.).

La différence entre les hommes et les femmes, en ce qui concerne la violence physique commise par les pairs est statistiquement importante. Le nombre limité de femmes qui ont subi des violences physiques de la part d'un adulte de la communauté ne permet pas de produire des estimations significatives.

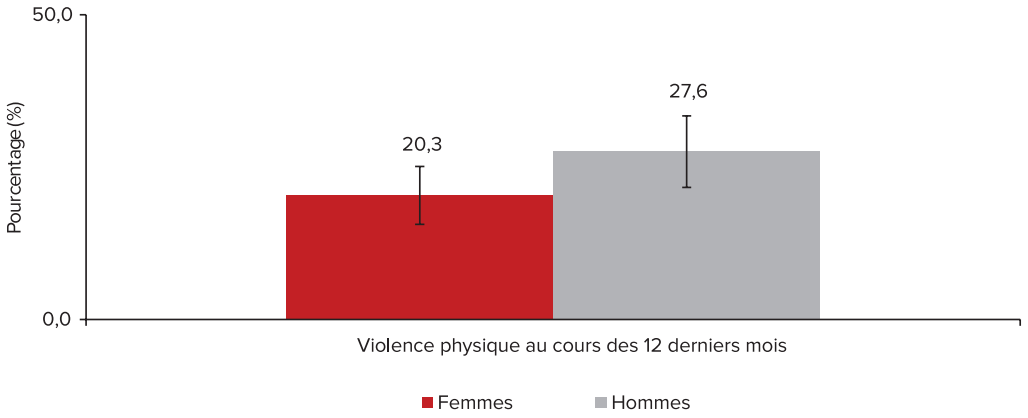

Figure 7.4. Prévalence de la violence physique au cours des 12 derniers mois chez les 18-24 ans.

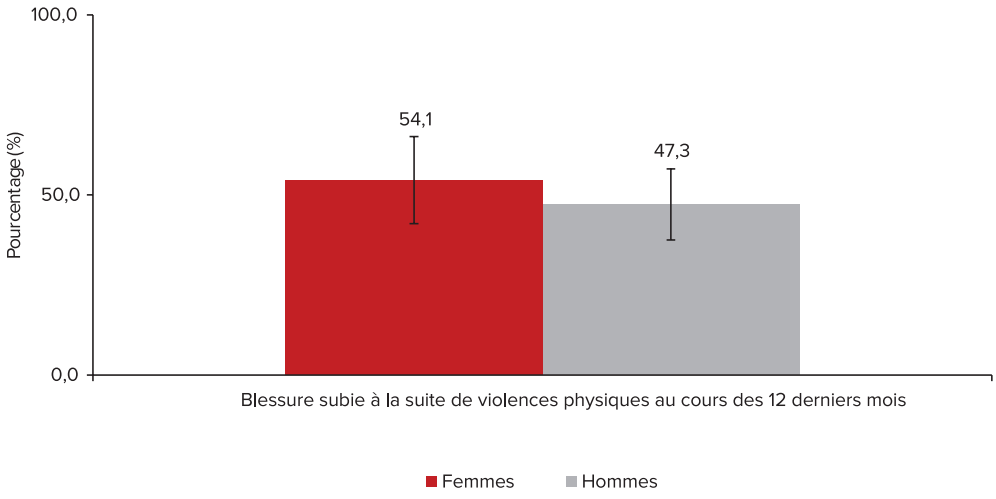

Figure 7.5. Prévalence des blessures physiques résultant de violences physiques chez les 18-24 ans ayant subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois

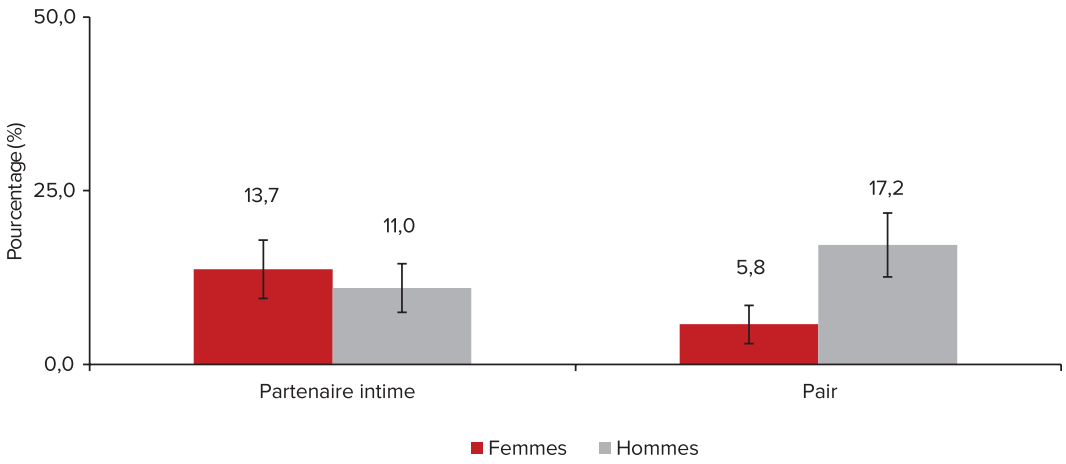

Figure 7.6. Prévalence de la violence physique au cours des 12 derniers mois par une partenaire intime et un pair, parmi les 18-24 ans

7.2.1. DIVULGATION, CONNAISSANCE ET RECHERCHE DE SERVICES CHEZ LES 18-24 ANS AYANT SUBI DES VIOLENCES PHYSIQUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

La moitié des femmes (50,9%) et deux hommes sur trois (66,8%), qui ont été victimes de violences physiques au cours des 12 derniers mois ont raconté leur expérience à une tierce personne.

La moitié des femmes (50,9%) et deux hommes sur trois (66,8%), qui ont été victimes de violences physiques au cours des 12 derniers mois ont raconté leur expérience à une tierce personne. Parmi ceux qui ont révélé leur expérience, les femmes en ont le plus souvent parlé à un parent (62,7%) ou à un ami ou à un voisin (35,8%), et les hommes en ont le plus souvent parlé à un ami ou à un voisin (57,2%) ou à un parent (51,3%). Moins de la moitié des femmes (43,1%) et un homme sur trois (32,6%), savaient où se rendre pour demander de l'aide. Les données sur les femmes et les hommes qui ont subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois et qui ont cherché et reçu de l'aide sont peu significatives.

SECTION 8 : POINTS COMMUNS ENTRE LES TYPES DE VIOLENCES : VIOLENCES SEXUELLES, PHYSIQUES ET ÉMOTIONNELLES

Bien que des formes spécifiques de violence aient un caractère distinctif et puissent se produire isolément, les tentatives de catégorisation de la violence peuvent être quelque peu artificielles, étant donné que les limites entre les actes de violence deviennent souvent floues. Les points communs entre les différentes formes de violence peuvent exister d'une façon ou d'une autre : (1) la violence pourrait survenir simultanément, par exemple, lorsqu'un jeune fait l'objet d'une violence émotionnelle et physique en même temps ; et/ou (2) la violence pourrait être commise sur le même jeune, mais à différents moments donnés. Les points communs entre les violences sexuelles, physiques et émotionnelles subies avant l'âge de 18 ans sont décrits ici. Dans cette section, la « violence sexuelle » ne prend en compte que les quatre sous-types de violences sexuelles (hormis les rapports sexuels transactionnels).

8.1. POINTS COMMUNS ENTRE LES TYPES DE VIOLENCES DURANT L'ENFANCE ET AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS CHEZ LES 18-24 ANS

Les tableaux 8.1.1 et 8.1.3 (voir annexe) contiennent des données sur les points communs entre les types de violences durant l'enfance et au cours des 12 derniers mois chez les 18-24 ans. Dans l'ensemble, plus de la moitié des filles et des garçons ont subi au moins une forme de violence durant l'enfance. Dans ce groupe d'âge, 58,0% des femmes et 66,5% des hommes ont subi au moins un type de violence avant l'âge de 18 ans ; 6,1% des femmes et 3,0% des hommes ont connu uniquement les violences sexuelles, 25,6% des femmes et 42,8% des hommes ont subi uniquement des violences physiques, et 4,2% des femmes et 2,5% des hommes ont subi uniquement des violences émotionnelles durant l'enfance. Il y a eu des points communs entre les violences subi : 17,0% des femmes et 15,7% des hommes ont subi deux types de violences. Les données de femmes et d'hommes qui ont subi les trois types de violence sont peu significatives.

Environ un jeune sur trois de 18-24 ans (femmes, 32,0% ; hommes, 37,7%) a subi au moins un des types de violences au cours des 12 derniers mois.

Environ un jeune sur trois de 18-24 ans (femmes, 32,0% ; hommes, 37,7%) a subi au moins un des types de violences au cours des 12 derniers mois. Dans ce groupe d'âge, 5,4% des femmes et 5,0% des hommes ont subi uniquement des violences sexuelles, 8,2% des femmes et 16,3% des hommes ont subi uniquement des violences physiques, et 7,8% des femmes et 6,8% des hommes ont subi à la fois des violences sexuelles et des violences physiques.

8.2. POINTS COMMUNS ENTRE LES TYPES DE VIOLENCES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS CHEZ LES 13-17 ANS

Le tableau 8.1.2 (voir annexe) contient des données sur les points communs entre les types de violences survenues au cours des 12 derniers mois chez les 13-17 ans.

Moins de la moitié des filles de 13 à 17 ans (47,9%) et des garçons (43,3%) ont été victimes d'au moins, un type de violence au cours des 12 derniers mois. Dans ce groupe d'âge, 6,4% des filles ont subi uniquement des violences sexuelles ; 21,5% des filles et 22,4% des garçons ont subi uniquement des violences physiques ; tandis que 4,1% des filles et 3,4% des garçons ont subi des violences émotionnelles uniquement. Les données sur les garçons qui ont subi uniquement les violences sexuelles sont peu significatives. Au cours des 12 derniers mois, 11,3% des filles et 13,9% des garçons ont subi deux types de violences. Concernant les filles, 4,7% ont été confrontées aux trois types de violences susmentionnés au cours des 12 derniers mois. Trop peu de garçons ont subi les trois types de violence pour produire une estimation significative.

SECTION 9 : ÉTATS DE SANTÉ ASSOCIÉS À LA VIOLENCE SEXUELLE, PHYSIQUE ET ÉMOTIONNELLE

Cette section décrit les conditions liées à la santé chez les jeunes adultes de 18-24 ans qui ont été confrontés à des faits de violences sexuelles, physiques et/ou émotionnelles durant l'enfance. Les données les concernant sont comparées à celles de personnes qui n'ont été victimes d'aucune violence. Les résultats concernant la situation sanitaire qui ont été analysés prennent en compte: la détresse psychologique au cours des 30 derniers jours ; l'intoxication alcoolique au cours des 30 derniers jours ; le tabagisme; la consommation de substances au cours des 30 derniers jours ; les actes autodestructeurs, la pensée suicidaire et les tentatives de suicide ; les symptômes ou diagnostic des IST. Les résultats sur la situation sanitaire qui ne précisent pas «au cours des 30 derniers jours », rendent compte des situations pouvant être survenues à tout moment dans la vie de la personne. Cette section décrit également la grossesse chez les femmes comme un résultat d'un rapport sexuel contraint ou sous l'effet de l'alcool, forcé physiquement, ainsi que l'absence à l'école après la violence sexuelle.

9.1. VIOLENCE SEXUELLE, PHYSIQUE ET ÉMOTIONNELLE DURANT L'ENFANCE ET SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE CHEZ LES 18-24 ANS

Les tableaux 9.1.1 et 9.1.2 (voir annexe) contiennent les résultats des états de santé, de violence sexuelle, physique et émotionnelle chez les jeunes de 18-24 ans.

9.1.1. ÉTAT DE SANTE ET VIOLENCE SEXUELLE DURANT L'ENFANCE

Les femmes de 18 à 24 ans qui ont subi des violences sexuelles durant l'enfance sont beaucoup plus susceptibles de faire une détresse émotionnelle au cours des 30 derniers jours (81,8%) contre 57,8% pour celles qui n'ont pas subi de violences sexuelles. Par ailleurs, elles ont pour 24,8% contre 5,9% pensé au suicide lorsqu'elles ont été confrontées à cette situation. Il n'y a pas de différence significative entre les femmes en matière de consommation excessive d'alcool, de tabagisme, de toxicomanie, de blessures volontaires, de tentatives de suicide, de symptômes ou de diagnostic d'une IST. Parmi toutes les femmes âgées de 18 à 24 ans qui ont déjà pensé au suicide, environ la moitié avaient déjà tenté de se suicider (53,9% de celles qui ont subi des violences sexuelles dans leur enfance et 50,8% de celles qui n'ont jamais subi de violences sexuelles dans leur enfance). Il n'y a pas eu de différences statistiquement importantes dans les états de santé entre les hommes qui ont fait l'objet de violences sexuelles durant l'enfance et ceux qui n'en ont pas subi.

9.1.2. ÉTAT DE SANTÉ ET VIOLENCE PHYSIQUE DURANT L'ENFANCE

Il n'y a pas eu de différences statistiquement importantes dans les états de santé entre les femmes et les hommes qui ont subi des violences physiques durant l'enfance et ceux qui n'en ont pas subi.

9.1.3. ÉTAT DE SANTÉ ET VIOLENCE ÉMOTIONNELLE DURANT L'ENFANCE

Les femmes âgées de 18-24 ans, qui ont subi des violences émotionnelles durant l'enfance, étaient beaucoup plus exposées à une détresse psychologique (78,6% contre 58,2% ; Figure 9.1.) et susceptibles d'avoir pensé au suicide (17,3% contre 7,8%), contrairement à celles qui n'avaient jamais subi de violence émotionnelle pendant leur enfance (Figure 9.2.). Il n'y avait pas de différence chez les femmes concernant la consommation excessive d'alcool, de cigarette, de drogue, l'exposition à une blessure intentionnelle la tentative de suicide et la manifestation de symptômes ou le diagnostic d'une IST.

Les hommes âgés de 18 à 24 ans qui ont subi des violences émotionnelles durant l'enfance, ont une prévalence significativement plus élevée de consommation excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours (80,7% contre 53,8%) que ceux qui n'avaient pas subi de violence émotionnelle durant l'enfance (Figure 9.3.). Toutefois, il n'y a pas de différence statistiquement significative chez les hommes concernant la détresse émotionnelle, la consommation de tabac, de drogue, l'exposition à une blessure intentionnelle, la tentative de suicide et la présence de symptômes d'IST.

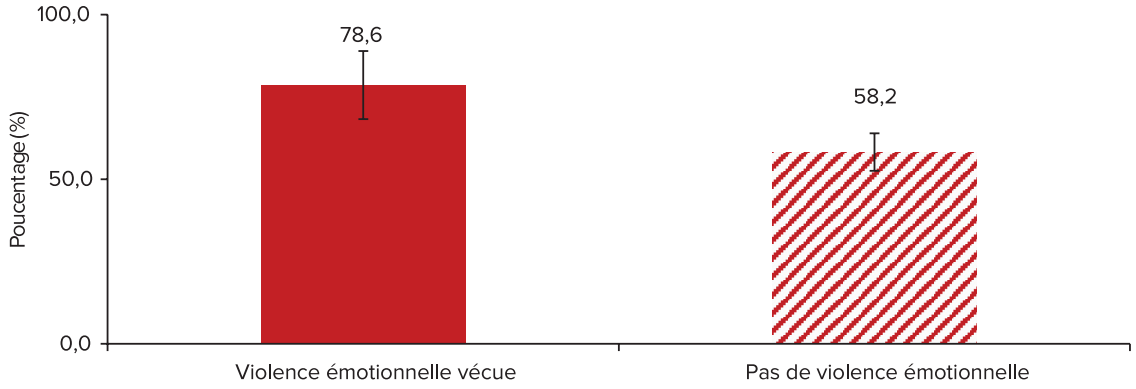

Figure 9.1 Prévalence de détresse mentale au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence émotionnelle avant 18 ans chez les femmes âgées de 18-24 ans

* Toutes les figures sont présentées avec des intervalles de confiance de 95% représentés par la ligne au-dessus et en-dessous des barres

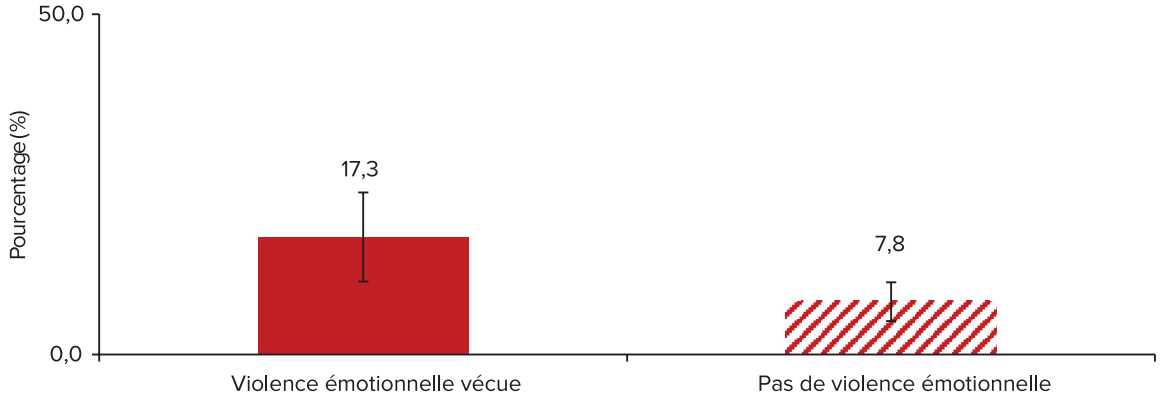

Figure 9.2. Prévalence des pensées au suicide au cours des 30 derniers jours liées à des expériences de violence émotionnelle avant 18 ans chez les femmes âgées de 18-24 ans

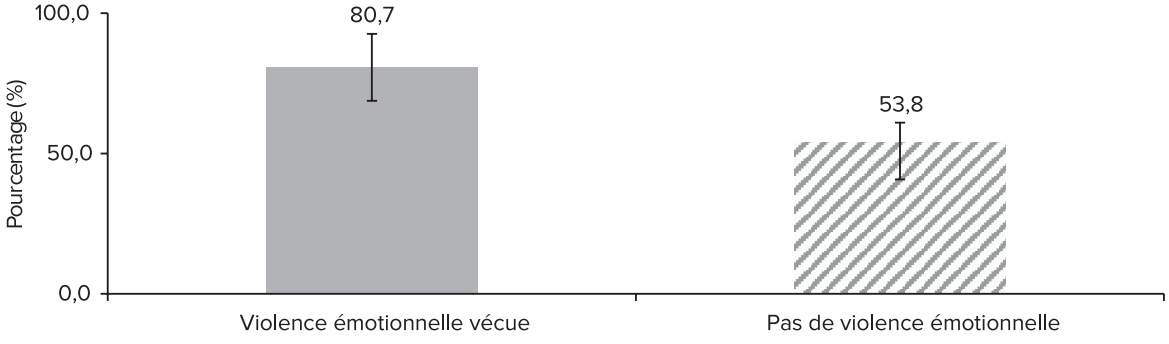

Figure 9.3. Prévalence de consommation occasionnelle excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence émotionnelle avant 18 ans chez les hommes âgés de 18-24 ans

9.2. VIOLENCE SEXUELLE, PHYSIQUE ET ÉMOTIONNELLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ET SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE CHEZ LES 13-17 ANS

Les tableaux 9.2.1 et 9.2.2 (voir annexe) contiennent des conclusions relatives aux états de santé et à la violence sexuelle, physique et émotionnelle au cours des 12 derniers mois chez les 13-17 ans.

9.2.1. ÉTATS DE SANTÉ ET VIOLENCE SEXUELLE

Il n'y a pas eu de différences statistiquement importantes dans les états de santé entre les filles ou les garçons qui ont subi des violence sexuelles et ceux qui n'ont pas subi de violences sexuelles au cours des 12 derniers mois.

9.2.2. ÉTATS DE SANTÉ ET VIOLENCE PHYSIQUE

En ce qui concerne la détresse mentale, il y a eu des différences significatives entre les filles âgées de 13-17 ans qui ont subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois et celles qui n'ont pas été exposées à des violences physiques au cours des 30 derniers jours (60,6% contre 41,7% ; Figure 9.4.). Il n'y a pas eu de différences statistiquement importantes entre l'état de santé chez les garçons de 13-17 ans qui ont subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois et ceux qui n'ont pas subi de violences physiques.

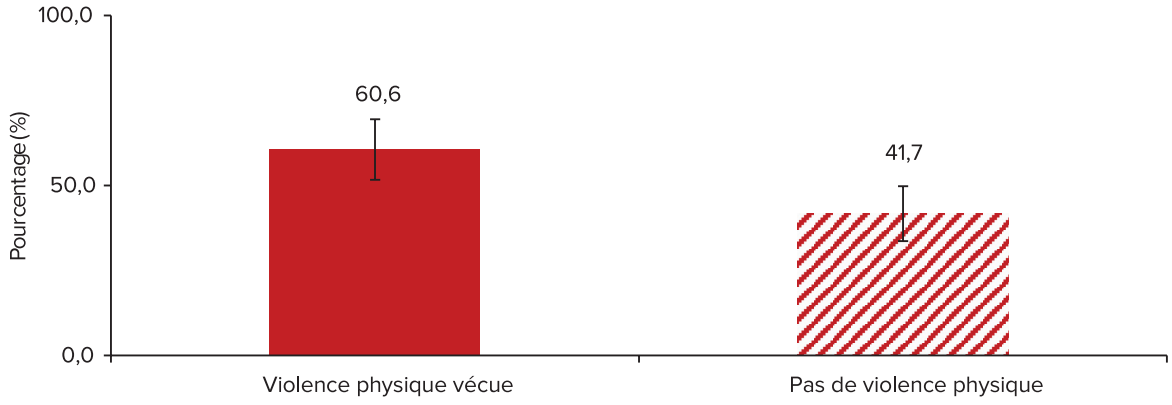

Figure 9.4. Prévalence de détresse mentale au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois chez les filles âgées de 13-17 ans

9.2.3. ÉTATS DE SANTÉ ET VIOLENCE ÉMOTIONNELLE

Les filles âgées de 13 à 17 ans qui ont subi des violences émotionnelles au cours des 12 derniers mois sont beaucoup plus sujettes à une détresse émotionnelle (74,7% contre 43,4% ; Figure 9.5.) et susceptibles d'être exposées à la consommation excessive d'alcool (63,4% contre 31,6% ; Figure 9.6.). Toutefois, il n'y a pas eu de différences statistiquement importantes entre les conditions de santé chez les garçons qui ont subi des violences émotionnelles au cours des 12 derniers mois et chez ceux qui n'ont pas subi de violence émotionnelle.

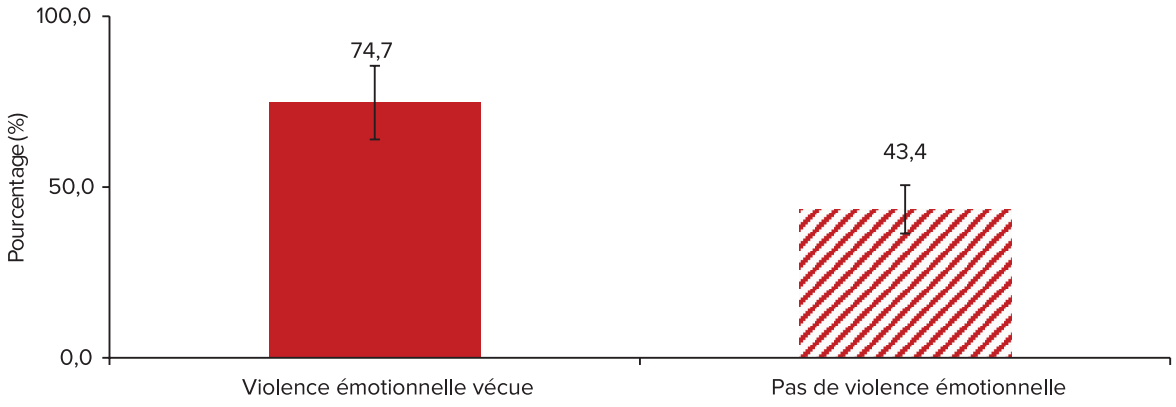

Figure 9.5. Prévalence de la détresse mentale au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence émotionnelle au cours de 12 mois chez les filles âgées de 13-17 ans

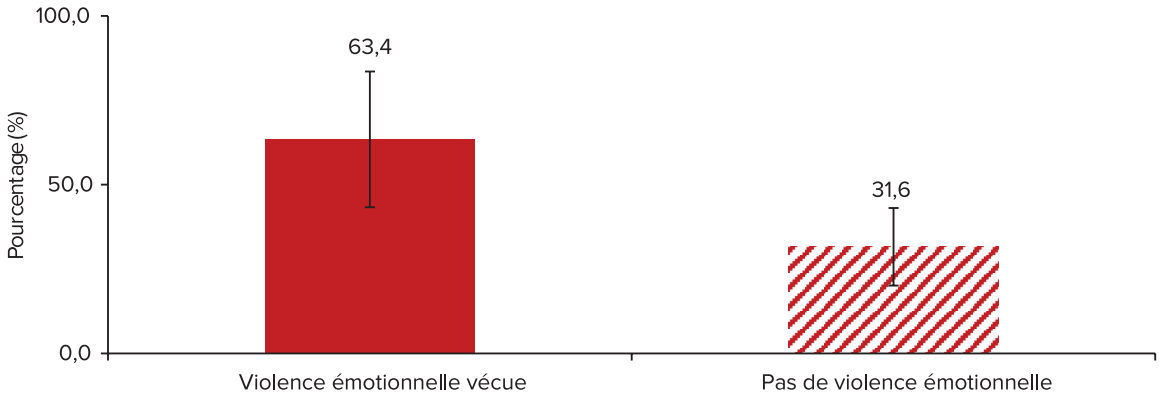

Figure 9.6 Prévalence de la consommation occasionnelle excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours liée à des expériences de violence émotionnelle au cours des 12 derniers mois chez les filles âgées de 13- 17 ans

9.3. GROSSESSE SUITE A LA VIOLENCE SEXUELLE ET L'ABSENCE A L'ÉCOLE DU FAIT DE LA VIOLENCE

Les tableaux 9.3.1 à 9.3.3 (voir annexe) contiennent des données sur la grossesse résultant de la violence sexuelle, d'une part, et sur l'absence à l'école du fait de la violence physique, d'autre part. Les filles ont répondu à une question directe au cours de l'enquête:
«Es-tu déjà tombée enceinte après avoir couché avec quelqu'un qui t'a forcé physiquement ou sous la pression ou après avoir couché avec quelqu'un pendant que tu avais trop bu pour dire non ?».

Parmi les filles /femmes âgées de 13-24 ans qui ont eu des rapports sexuels sous la pression, sous l'effet de l'alcool ou forcées physiquement, 7,0% sont tombées enceintes à la suite dudit incident.

Parmi les filles /femmes âgées de 13-24 ans qui ont eu des rapports sexuels sous la pression, sous l'effet de l'alcool ou forcées physiquement, 7,0% sont tombées enceintes à la suite dudit incident. Parmi les 18-24 ans, 5,8% des femmes et 12,1% des hommes ont été absents de l'école à la suite de violences physiques contre, 8,5% de garçons de la tranche des 13-17ans. Les données sur les filles qui ont manqué l'école en raison de violences physiques sont peu significatives.

SECTION 10 : COMPORTEMENTS SEXUELS À RISQUE ET VIH

Cette section examine l'association entre l'exposition à la violence durant l'enfance et les comportements sexuels à risque, tels qu'avoir plusieurs partenaires sexuels, l'utilisation occasionnelle du préservatif et l'exploitation sexuelle. On définit « partenaires sexuels multiples » comme le fait d'entretenir des rapports sexuels avec de multiples partenaires au cours des 12 derniers mois. L'utilisation occasionnelle du préservatif est définie comme le fait de n'avoir jamais utilisé les préservatifs ou les utiliser rarement qu'importe le statut matrimonial.

Les analyses ont été limitées aux jeunes âgés de 19-24 ans pour s'assurer que l'exposition à la violence durant l'enfance et les comportements à risque sont séparés dans le temps. La référence à cette tranche d'âge confirme que la violence durant l'enfance a précédé l'engagement dans les comportements sexuels à risque actuels.

10.1. COMPORTEMENTS SEXUELS À RISQUE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS CHEZ LES 19-24 ANS

Les résultats relatifs aux comportements sexuels à risque, dans l'ensemble et par l'expérimentation de différents types de violence, sont inclus dans les tableaux 10.1.1 à 10.1.4 (voir annexe). Parmi les jeunes de 19-24 ans qui ont eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois, beaucoup plus d'hommes que de femmes ont eu deux ou plusieurs partenaires sexuels (respectivement 31,6% et 7,2%,). Le pourcentage d'utilisation occasionnelle du préservatif est beaucoup plus élevé chez les hommes au cours des 12 derniers mois (hommes, 54,8%; femmes, 36,6% ; Figure 10.1.).

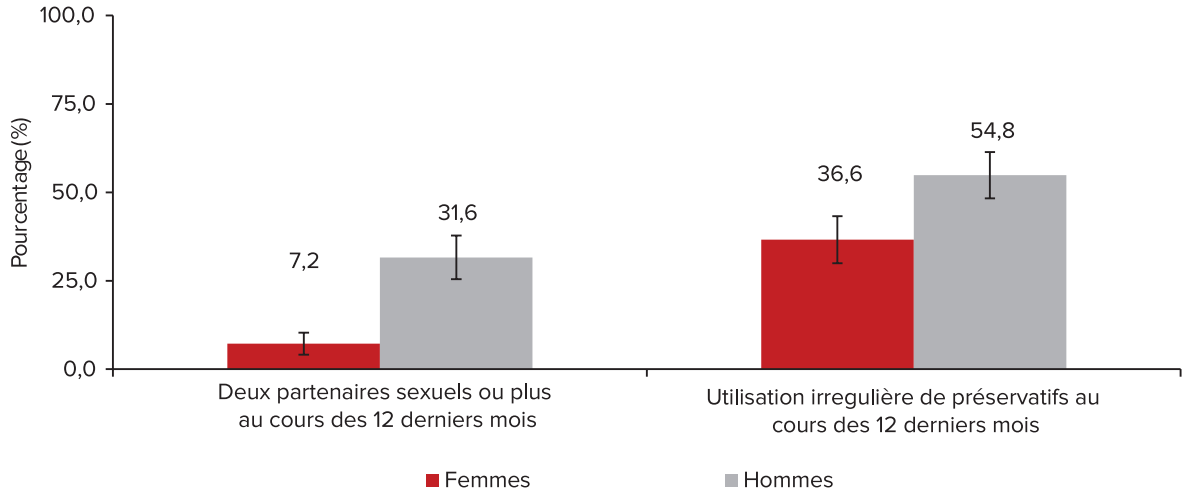

Figure 10.1 Comportements sexuels à risque au cours des 12 derniers mois chez les 19-24 ans ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois

* Toutes les figures sont présentées avec des intervalles de confiance de 95% représentés par la ligne au-dessus et en-dessous des barres

Parmi les femmes qui ont subi des violences sexuelles, 35,0% ont utilisé des préservatifs de façon irrégulière, contre 36,9% chez les femmes qui n'ont jamais subi de violences sexuelles. Parmi les hommes qui ont subi des violences sexuelles durant l'enfance, 34,8% avaient des partenaires sexuels multiples et 65,2% utilisaient des préservatifs de façon peu fréquente, contre 31,2% et 53,8% chez les personnes qui n'ont pas subi de violences sexuelles.

Parmi les femmes qui ont subi des violences physiques, 35,4% ont utilisé des préservatifs de façon occasionnelle, contre 37,6% chez celles qui n'ont pas subi de violences physiques. Pour les hommes qui ont subi des violences physiques, 33,1% avaient des partenaires sexuels multiples et 53,7% utilisaient occasionnellement le préservatif, contre 29,5% et 56,5% chez ceux qui n'ont pas été soumis à des faits de violence physique. Parmi les hommes qui ont subi des violences émotionnelles, 33,2% avaient des partenaires sexuels multiples et 62,5% utilisaient le préservatif de façon occasionnelle, contre respectivement 30,9% et 51,4% chez ceux qui n'ont pas subi de violences émotionnelles. Cependant, aucune de ces différences n'est statistiquement significative.

10.2. CONNAISSANCE DES SERVICES DE DÉPISTAGE DU VIH ET COMPORTEMENTS LIÉS AU DÉPISTAGE

Cette section décrit la connaissance des services de dépistage du VIH et les comportements qui y sont liés chez les femmes et les hommes en général et parmi ceux qui ont subi tous les types de violence sexuelle avant l'âge de 18 ans, par rapport à ceux qui n'en ont pas subi. Bien que les attouchements sexuels non désirés et les tentatives de rapports sexuels non désirés soient considérés comme un risque faible de transmission directe du VIH, ces résultats sont tout de même présentés, puisque toutes les formes de violence sexuelle peuvent indirectement augmenter le risque de VIH par la diminution de la capacité à négocier les rapports sexuels sécurisés et l'engagement dans des comportements sexuels à risques plus tard dans la vie. Les données sont présentées dans une tranche d'âge unique de 16-24 ans, car l'âge du consentement pour le dépistage du VIH est fixé à 16 ans en Côte d'Ivoire. Les résultats relatifs aux connaissances et aux comportements en matière de dépistage du VIH / sida sont inclus dans les tableaux 10.2.1 à 10.2.4 (voir annexe).

La connaissance des endroits où l'on peut obtenir un test de dépistage du VIH est élevée chez les jeunes femmes de 16-24 ans, contrairement aux jeunes hommes de la même tranche d'âge. Parmi ceux qui avaient déjà eu des rapports sexuels[2], 81,7% des filles/femmes et 68,3% des garçons /hommes savaient où aller pour se faire dépister pour le VIH ; cela représente une différence statistiquement significative (Figure 10.2.). Ne jamais avoir été dépisté pour le VIH est un comportement tout aussi fréquent ; au niveau statistique, beaucoup moins de filles /femmes (48,0%) que de garçons/hommes (68,0%) n'ont jamais été dépistés pour le VIH. Cela constitue une différence statistique importante. Parmi ceux qui ont déjà eu des rapports sexuels mais qui n'ont jamais été dépistés pour le VIH, les raisons les plus couramment évoquées , aussi bien chez les filles/ femmes (47,3%) que chez les garçons / hommes (42,6%) sont que ces derniers n'avaient pas d'information sur le test de dépistage du VIH (Figure 10.3.), ou qu'ils n'avaient pas besoin de dépistage, ou encore qu'ils considéraient le risque d'infection comme étant faible (filles /femmes, 12,3%, garçons/hommes, 16,0%). 15,4% de filles/ femmes, et 15,2% garçons /hommes ont invoqué d'autres raisons pour justifier ce comportement.

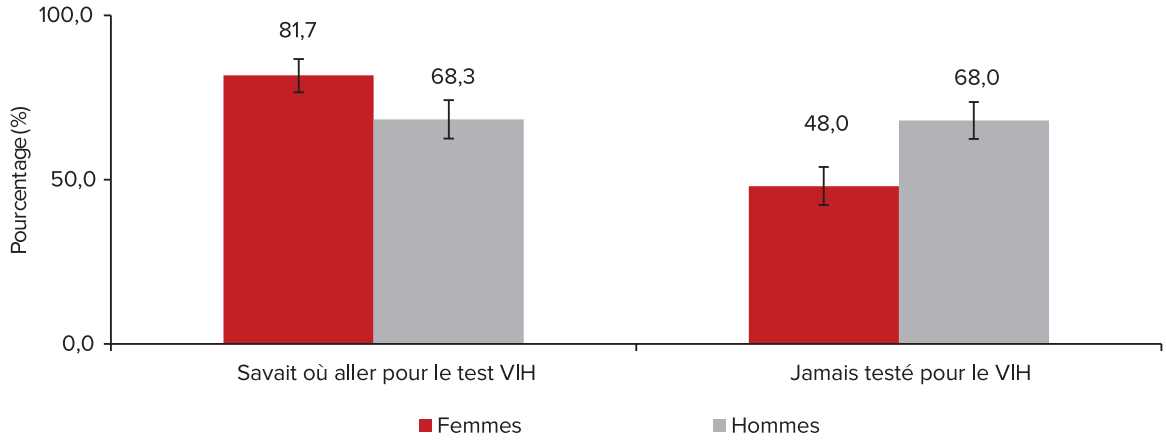

Figure 10.2 Comportements sexuels à risque au cours des 12 derniers mois chez les 19-24 ans ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois .

2 Voir Section 3.1 sur le passé sexuel

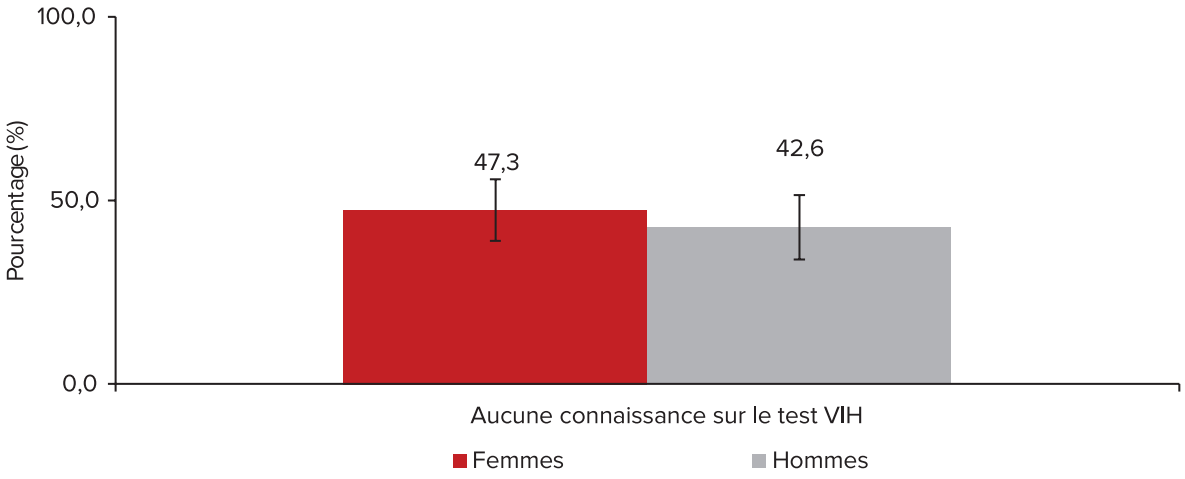

Figure 10.3. Raisons pour lesquelles le test de dépistage du VIH n'a pas été fait chez les 16-24 ans qui ont déjà eu des relations sexuelles sans jamais avoir fait le test de dépistage.

Parmi les filles/femmes, 79,3% des victimes de violences sexuelles durant l'enfance savaient où faire le test de dépistage du VIH, contre 82,3% chez celles qui n'avaient jamais subi de violences sexuelles durant l'enfance. Environ la moitié des filles/femmes ayant subi des violences sexuelles dans l'enfance (51,1%) et celles qui n'en avaient pas subi (47,1%) avaient une propension légèrement plus importante de ne jamais se faire dépister du VIH.

Pour ce qui concerne les garçons/ hommes, 81,1% de ceux qui avaient vécu des expériences de violences sexuelles et 65,9% de ceux qui n'ont jamais subi de violence sexuelle durant l'enfance savaient où aller faire le test de dépistage du VIH. De même, 79,4% de ceux qui ont été victimes de violence sexuelle dans leur enfance et 65,9% de ceux qui n'ont jamais subi de violence sexuelle durant l'enfance n'ont jamais fait de test de dépistage du VIH.

Parmi les victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois, 83,9% des filles/femmes et 74,0% des garçons/hommes savaient où faire le test de dépistage du VIH, contre 81,1% des filles/femmes et 66,8% des garçons/hommes qui n'ont subi aucune violence au cours des 12 derniers mois. De manière significative, un plus grand nombre de filles/femmes qui n'ont subi aucune violence sexuelle au cours des 12 derniers mois n'ont jamais fait le test de dépistage du VIH (51,1%) contrairement à 33,8% de celles qui ont été victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois. Les résultats pertinents au VIH peuvent être trouvés dans le tableau 10.3.1. Le statut sérologique a été déterminé suite à un dépistage du VIH ou sur la base d'une auto-déclaration du participant. La prévalence du VIH est trop faible pour produire des estimations significatives des statuts de séropositif ou pour rapporter le statut VIH par l'expérience de la violence.

SECTION 11 : CROYANCES ET ATTITUDES LIÉES AU GENRE, À LA VIOLENCE ET À LA PERPÉTRATION DE LA VIOLENCE

Cette section examine les attitudes et les croyances liées à la violence. Les questions ont évalué les attitudes en justifiant l'usage de la violence physique par les maris contre leurs épouses. Il a été demandé à tous les participants s'il était bon qu'un mari frappe ou batte sa femme dans cinq circonstances différentes : si elle sort sans le lui dire, si elle ne prend pas soin des enfants, si elle se dispute avec lui, si elle refuse d'avoir des relations sexuelles avec lui, ou si elle est soupçonnée d'avoir une liaison.

L'enquête a également examiné la prévalence de certaines croyances traditionnelles à l'égard du rôle du genre dans les pratiques sexuelles et la violence conjugale. Les croyances mesurées comprennent : les hommes et non les femmes, devraient décider de quand avoir des rapports sexuels ; les hommes ont plus besoin du sexe que les femmes ; les hommes ont besoin d'avoir des relations sexuelles avec d'autres femmes, même s'ils ont une bonne relation avec leur femme ; les femmes qui portent des préservatifs sur elles ont des relations sexuelles avec beaucoup d'hommes ; et une femme devrait tolérer la violence pour garder l'unité de sa famille.

11.1. CROYANCES SUR LA VIOLENCE DOMESTIQUE, LES PRATIQUES TRADITIONNELLES LIÉES AU GENRE ET LES CROYANCES SUR LA VIOLENCE ET LES NORMES TRADITIONNELLES DU GENRE

Parmi les jeunes de 18-24 ans, 63,7% des femmes et 81,6% des hommes ont indiqué qu'il était acceptable qu'un mari batte sa femme dans une ou plusieurs circonstances

Les conclusions relatives aux attitudes concernant la violence domestique et les normes traditionnelles liées au genre sont comprises dans les tableaux 11.1.1 et 11.1.2. (Voir annexe). Parmi les jeunes de 18-24 ans, 63,7% des femmes et 81,6% des hommes ont indiqué qu'il était acceptable qu'un mari batte sa femme dans une ou plusieurs circonstances, une différence statistiquement importante. Parmi les 13-17 ans, 68,7% des femmes et 81,4% des hommes ont été d'accord avec une ou plusieurs raisons de violence domestique, cette différence est également statistiquement importante. Parmi les 18-24 ans, 42,8% des femmes et 48,7% des hommes ont soutenu les normes traditionnelles liées au genre et à la sexualité. Chez les 13-17 ans, beaucoup moins de femmes (43,7%) que d'hommes (52,8%) ont soutenu une ou plusieurs normes traditionnelles liées au genre et à la sexualité.

11.2. PRÉVALENCE DE LA PERPÉTRATION DE VIOLENCE

Cette section présente la prévalence de la violence sexuelle et physique perpétrées chez les femmes et les hommes âgés de 18 à 24 ans et de 13 à 17 ans. Ici, la violence englobe les mesures de violence physique de : gifler, pousser, bousculer, secouer, ou lancer intentionnellement quelque chose dans le but de faire mal ; donner un coup de poing, donner un coup de pied, fouetter, chicoter ou battre avec un objet; étouffement, tentative de noyade, ou brulure intentionnelle; ou usage ou menace d'utilisation d'une arme, comme un couteau, un pistolet, ou toute autre arme. De même, des questions ont été posées sur la violence sexuelle en termes de forcer un partenaire intime actuel ou ancien ou quelqu'un d'autre à avoir des relations sexuelles quand il ne voulait pas. Cette section présente également des données sur la perpétration de violences par des expériences de violences sexuelles et de violences physiques durant l'enfance.

Il a été demandé aux participants s'ils avaient déjà perpétré ces mesures de violence, de sorte qu'il ne soit pas possible de déterminer quand la perpétration de la violence s'est produite en relation avec le moment de l'expérience de la violence. Les tableaux 11.2.1 à 11.2.3 (voir annexe) contiennent les résultats de la perpétration de violences.

Chez les 18-24 ans, beaucoup moins de femmes (28,8%) que d'hommes (42,3%) ont commis des violences physiques. Les femmes qui ont subi la violence sexuelle durant l'enfance sont largement plus susceptibles de commettre la violence physique que celles qui n'ont pas subi de violence sexuelle durant leur enfance (45,3% contre 24,8% ; Figure 11.1.). Les femmes qui ont subi la violence physique durant l'enfance sont beaucoup plus susceptibles de perpétrer des violences physiques que celles qui n'en n'ont pas subi (44,4% contre 14,9% ; Figure 11.2.). Les hommes qui ont subi la violence physique durant l'enfance, sont beaucoup plus susceptibles de commettre la violence physique que ceux qui n'en n'ont pas subi pendant leur enfance (55,0% contre 22,5% ; Figure 11.2.).

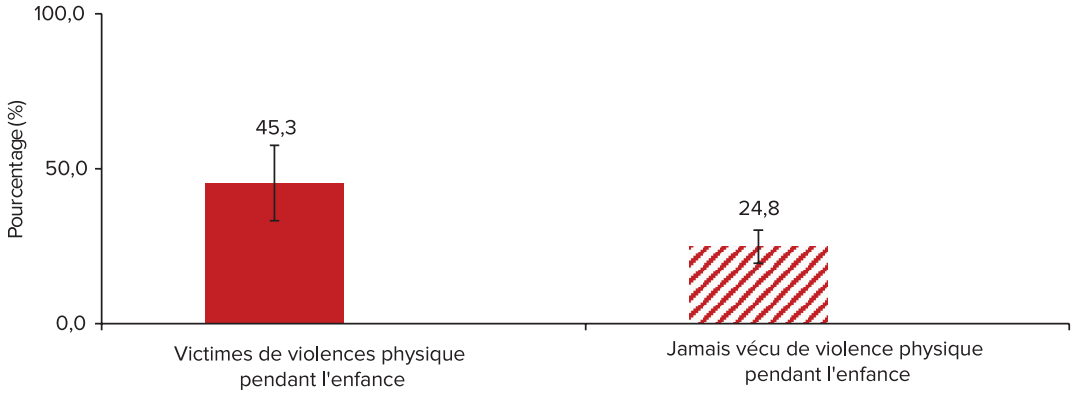

Figure 11.1. Violence physique commise par expérience de violence sexuelle avant l'âge de 18 ans chez les femmes 18-24 ans

* Toutes les figures sont présentées avec des intervalles de confiance de 95% représentés par la ligne au-dessus et en-dessous des barres

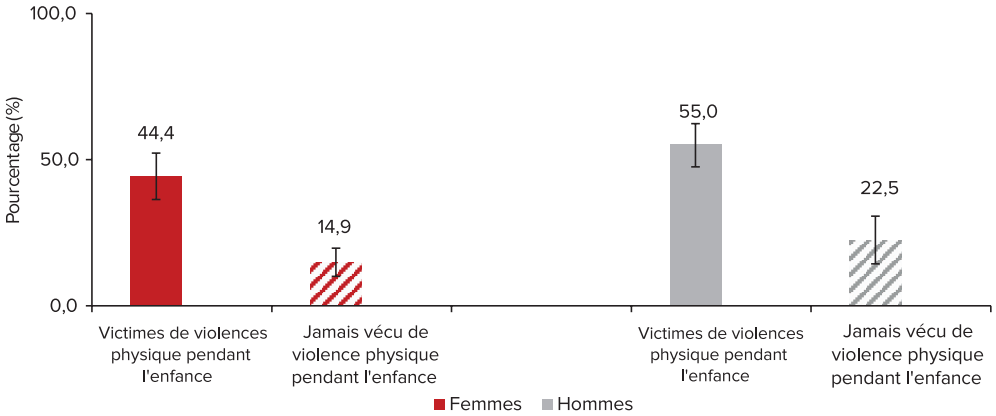

Figure 11.2. Violence physique commise par expérience de violence physique avant l'âge de 18 ans chez les 18-24 ans

Parmi les 13-17 ans, 30,9% des femmes et 29,1% des hommes ont commis des violences physiques. Les femmes qui ont subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois sont beaucoup plus susceptibles de perpétrer des violences physiques (47,8% contre 21,4% ; Figure 11.3.). Les hommes qui ont subi des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois sont beaucoup plus susceptibles de commettre la violence physique que ceux qui n'ont pas subi de violence sexuelle (63,4% contre 26,4% ; Figure 11.4.).

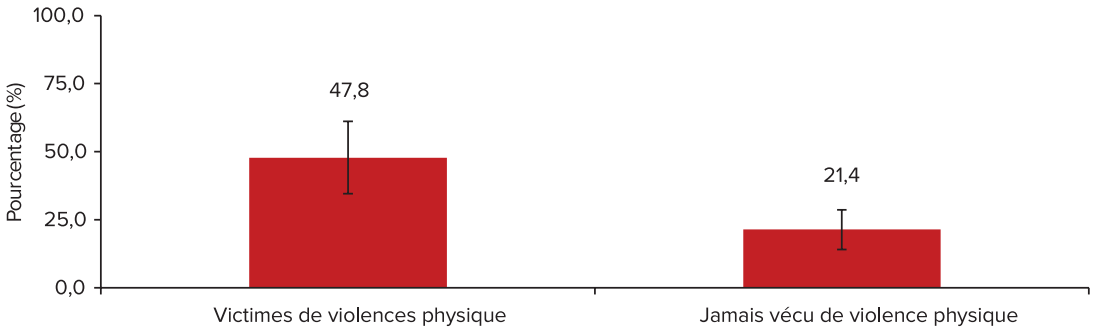

Figure 11.3. Violence physique commise par expérience de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois, chez les femmes 13-17 ans

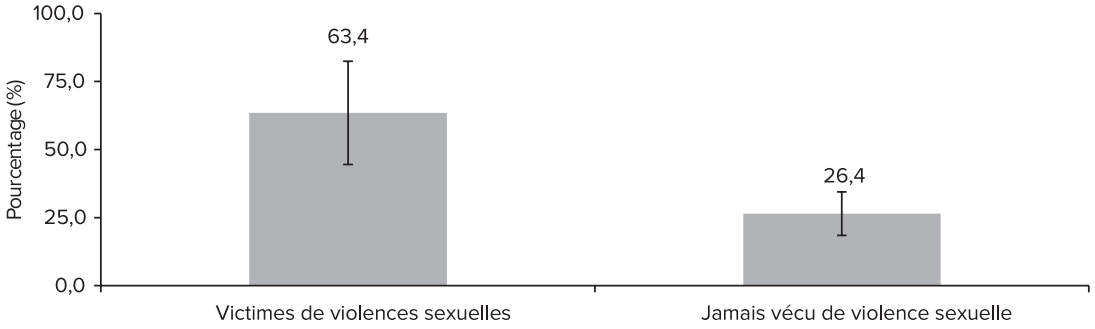

Figure 11.4. Violence physique commise par expérience de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois, chez les hommes 13-17 ans

11.3. PRÉVALENCE DE LA PERPÉTRATION DE VIOLENCE ENTRE CONJOINTS

La violence perpétrée contre des partenaires intimes, ou violence conjugale, comprenant à la fois le fait de forcer quelqu'un à avoir des rapports sexuels et les violences physiques, est décrit dans cette section. Comme dans les sections précédentes, un partenaire intime fait référence à un petit ami, une petite amie, un partenaire romantique, un mari ou une épouse, actuel ou ancien, tandis qu'un partenaire qui a une fois eu une relation fait référence à quelqu'un qui a déjà eu un partenaire intime. Les résultats de la violence exercée par les partenaires intimes sont fournis dans les tableaux 11.3.1 à 11.3.4 (voir annexe). Chez les 18 à 24 ans qui ont déjà eu un partenaire, près d'une femme sur cinq (18,4%) , ont perpétré des violences physiques contre un partenaire intime. Ce chiffre est beaucoup plus élevé chez les hommes (45,0% ; Figure 11.5.). En ce qui concerne la violence conjugale pour les femmes ou les hommes, Il n'y a pas eu de différences significatives entre ceux qui ont subi la violence sexuelle durant l'enfance et ceux qui n'ont pas subi de violence sexuelle pendant l'enfance, et ceux qui ont subi la violence physique et ceux qui n'ont pas subi de violence physique pendant l'enfance.

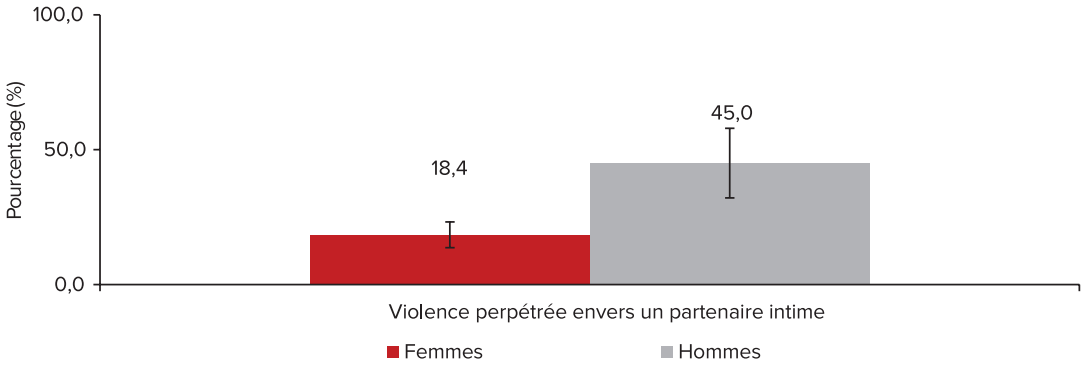

Figure 11.5. Violence perpétrée envers un partenaire intime, parmi les 18-24 ans qui ont déjà eu un partenaire.

Pour les 13-17 ans, il y a eu trop peu de femmes ou d'hommes ayant déjà eu un partenaire qui ont perpétré des violences conjugales pour produire des estimations significatives.

SECTION 12 : CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES À LA VIOLENCE SEXUELLE ET PHYSIQUE

Cette section présente des expériences vécues de violences sexuelles et physiques selon les caractéristiques des jeunes, notamment : le statut d'orphelin, la fréquentation et l'achèvement des études, la situation de l'emploi, a été déjà témoin de la violence à la maison et le statut de mariage ou de concubinage.

12.1. CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES À LA VIOLENCE DURANT L'ENFANCE CHEZ LES 18-24 ANS

Le tableau 12.1 (voir annexe) contient les résultats des caractéristiques des 18-24 ans selon l'expérience vécue relativement à la violence sexuelle ou physique durant l'enfance. Chez les 18-24 ans, les femmes qui ont été témoins de violences à la maison avant l'âge de 18 ans ont été beaucoup plus susceptibles de subir des violences sexuelles ou physiques (35,9%) par rapport à celles qui n'ont pas été témoins de violences à la maison (20,6%). Les hommes âgés de 18-24 ans qui ont été témoins de violences à la maison avant l'âge de 18 ans ont été beaucoup plus susceptibles d'avoir subi des violences sexuelles ou physiques (42,5% contre 26,1%) que ceux qui n'ont pas été témoins de violence à la maison (Figure 12.1.). Il n'y a pas d'autres différences statistiquement significatives dans l'expérience de la violence par caractéristique chez les femmes ou les hommes.

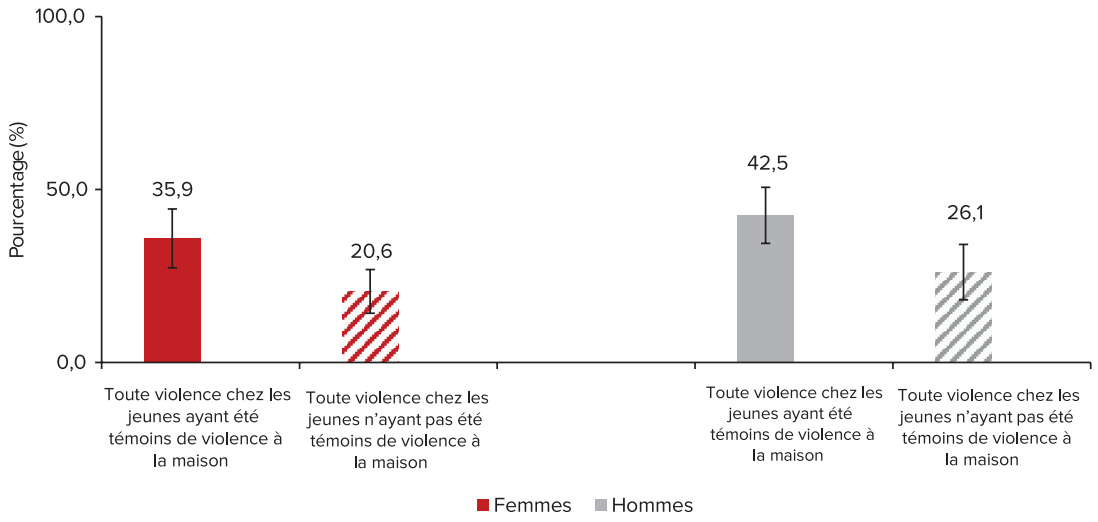

Figure 12.1. Caractéristiques des 18-24 ans selon l'expérience de violences sexuelles et physiques subies au cours des 12 derniers mois

12.2. CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES À LA VIOLENCE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS CHEZ LES 13-17 ANS

Le tableau 12.2 (voir annexe) contient les résultats des caractéristiques des 13-17 ans selon l'expérience de la violence sexuelle ou physique vécue au cours des 12 derniers mois. Parmi les 13-17 ans, les femmes qui ont été témoins de violences à la maison sont beaucoup plus susceptibles de subir des violences sexuelles ou physiques (67,3%) contre celles qui n'ont pas été témoins de violence à la maison au cours des 12 derniers mois (37,2%). Les hommes qui ont été témoins de violences à la maison sont beaucoup plus susceptibles de subir des violences sexuelles ou physiques que les hommes qui n'ont pas été témoins de violence à la maison au cours des 12 derniers mois (68,5% contre 31,5% ; Figure 12.2.). Il n'y a pas d'autres différences statistiquement significatives dans l'expérience de la violence par caractéristique chez les femmes ou les hommes.

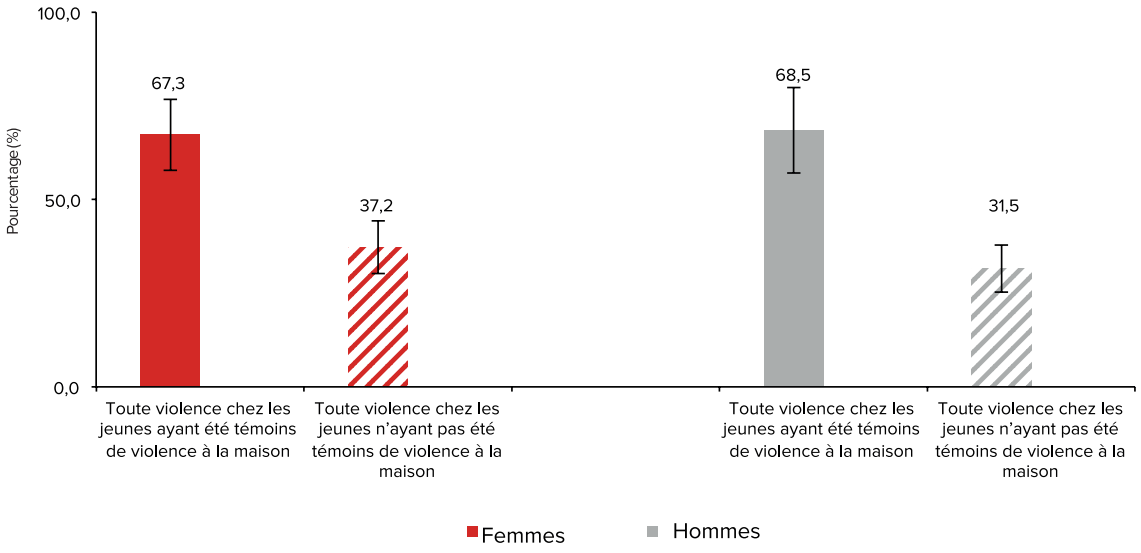

Figure 12.2. Caractéristiques des 13-17 ans selon l'expérience de violences sexuelles et physiques subies au cours des 12 derniers mois.

SECTION 13 : INDICATEURS "INSPIRE"

En 2016, le Partenariat Mondial de Lutte contre la Violence faite aux enfants a lancé INSPIRE: Sept stratégies pour mettre fin à la violence faite aux enfants, un paquet technique qui comprend des stratégies fondées sur des données probantes qui ont démontré leurs preuves en matière de prévention et de réponse aux violences durant l'enfance[xxiv] INSPIRE englobe sept stratégies, mais cette section présente des indicateurs pour 5 stratégies : Normes et valeurs ; Sureté des environnements ; Appui aux Parents et aux personnes ayant la charge des enfants ; Revenus et renforcement économique, Éducation et savoir-faire pratique. Les données sur les indicateurs de Réponse c'est-à-dire Services de lutte et d'appui sont précédemment fournies dans ce rapport aux sections 4, 5 et 7, et comprennent : la divulgation, la connaissance des services, la recherche de services et la réception de services pour la violence sexuelle et physique. Les données sur ces indicateurs saisissent les principales opportunités pour orienter les interventions et approches fondées sur des preuves.

13.1. NORMES ET VALEURS

Les données sur les Normes et les Valeurs sont contenues dans le tableau N (voir annexe). Parmi les 18-24 ans, 29,4% des femmes et 26,0% des hommes ont convenu qu'il est nécessaire que les parents utilisent les châtiments corporels pour éduquer les enfants. Environ trois femmes (31,9%) et trois hommes (29,6%) sur dix ont convenu qu'il était nécessaire que les enseignants utilisent les châtiments corporels. Environ deux femmes sur cinq (42,8%) et près de la moitié des hommes (48,7%) ont soutenu les attitudes acceptant la violence domestique parmi les partenaires intimes. Beaucoup plus d'hommes (81,6%) que de femmes (63,7%) ont soutenu les normes traditionnelles néfastes sur le genre et la sexualité (Figure 13.).

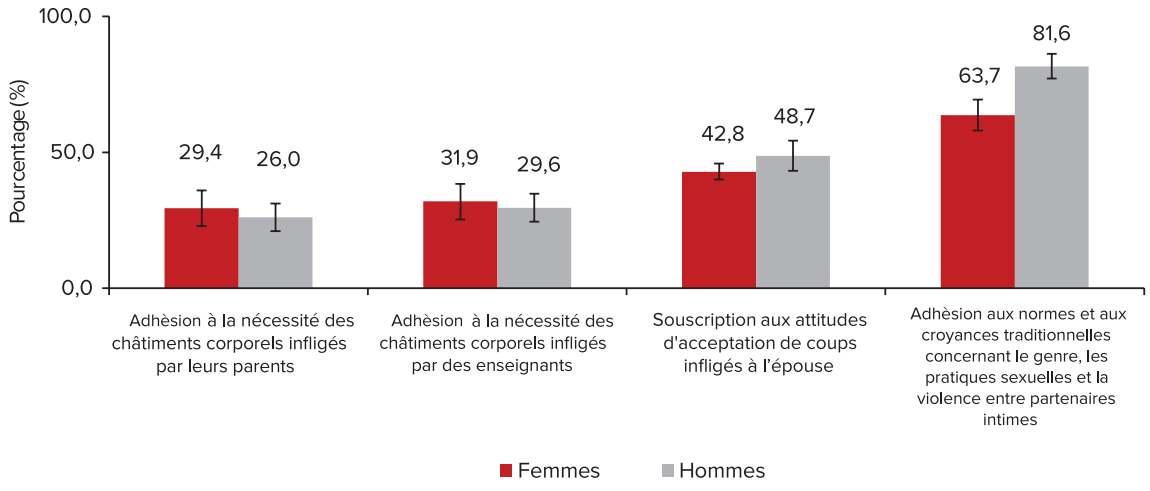

Figure 13. Normes et valeurs liées à la violence chez les 18-24 ans

* Toutes les figures sont présentées avec des intervalles de confiance de 95% représentés par la ligne au-dessus et en-dessous des barres

13.2. SÛRETÉ DES ENVIRONNEMENTS

Les résultats des indicateurs des Environnements sécurisés sont disponibles dans le tableau S (voir annexe). Les données sur l'indicateur des environnements sécurisés indiquent que 6,7% de femmes et 4,4% des hommes âgés de 13-17 ans inscrits à l'école ont manqué leur scolarité ou n'ont pas quitté la maison à cause de la peur de la violence dans la communauté (menaces ou extorsions, etc.) au cours des 12 derniers mois. Environ une femme (10,0%) et un homme (9,7 %) sur dix ont manqué leur scolarité ou n'ont pas quitté la maison à cause des problèmes de sécurité (pour n'importe quelles raisons) au cours des 12 derniers mois.

13.3. APPUI AUX PARENTS ET AUX PERSONNES QUI ONT LA CHARGE DES ENFANTS

Le tableau P (voir annexe) contient des données sur les appuis aux parents et aux personnes qui ont la charge des enfants. Parmi les 13-17 ans, 57,1% des femmes et 52,3% des hommes ont déclaré que leurs parents utilisaient des stratégies de discipline positives au cours des 12 derniers mois. Par contraste.

Plus d'une femme (37,9%) et plus d'un homme (34,2%) sur trois ont subi une discipline physique ou agression verbale par un parent au cours des 12 derniers mois.

Plus d'une femme (37,9%) et plus d'un homme (34,2%) sur trois ont subi une discipline physique ou agression verbale par un parent au cours des 12 derniers mois. Huit femmes (80,3%) et environ huit hommes (78,6%) sur dix ont affirmé qu'ils étaient proches ou très proches de leurs mères, 52,3% des femmes et 53,4% des hommes ont dit qu'il était facile de parler à leurs mères de quelque chose qui les dérangeait véritablement. Trois femmes (75,1%) et trois hommes (76,2%) sur quatre ont indiqué avoir été l'objet d'une surveillance et d'une supervision parentale élevée.

13.4. REVENUS ET RENFORCEMENT ÉCONOMIQUE

Chez les 18-24 ans, près de la moitié des femmes (44,3%) et la moitié des hommes (51,3%) ont connu l'insécurité alimentaire.

Les tableaux I.1 à I.3 contiennent les résultats des indicateurs de Revenus et de Renforcement Économique. L'enquête a pris en compte des questions sur l'insécurité alimentaire et les personnes qui prennent les décisions économiques dans le ménage comme indicateurs de revenu et de renforcement économique. Chez les 13-17 ans, plus d'une femme sur trois (36,6%) et deux hommes sur cinq (40,8%) ont fait l'expérience de l'insécurité alimentaire. 12,4% des femmes et 25,5% des hommes ont travaillé pour de l'argent ou un autre paiement au cours des 12 derniers mois, une différence statistiquement significative.

Chez les 18-24 ans, près de la moitié des femmes (44,3%) et la moitié des hommes (51,3%) ont connu l'insécurité alimentaire. Un tiers des femmes (33,1%) et plus de la moitié des hommes (51,8%) ont travaillé pour de l'argent ou un autre paiement au cours des 12 derniers mois, une différence statistiquement significative. La question sur les décisions économiques de la femme a évalué dans quelle mesure les femmes mariées ou qui vivent/vivaient comme étant mariées ont indiqué qu'elles ont un mot à dire dans la façon dont l'argent est dépensé dans le ménage. 93,7% des femmes de 18 -24 ans ont indiqué qu'elles ont un point de vue à donner sur la façon dont l'argent est dépensé.

13.5. ÉDUCATION ET SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Les tableaux E. 1 et E. 2 (voir annexe) contiennent les résultats sur l'éducation et le savoir-faire pratique. Les indicateurs de l'éducation et le savoir-faire pratique évaluent l'engagement et la participation à l'éducation et aux comportements à risque. Parmi les 13-17 ans, 80,2% des femmes et 82,3% des hommes étaient inscrits à l'école; 37,6% des femmes et 55,7% des hommes ont eu au moins un épisode de consommation excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours. Un homme sur trois (31,5%) a été impliqué dans un combat physique au cours des 12 derniers mois, comparativement à 26,2% des femmes. Parmi les 18-24 ans, 22,1% des femmes et 23,3% des hommes ont eu un début sexuel précoce, défini comme étant le premier rapport sexuel avant ou à l'âge de 15 ans. Les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes d'être mariées avant l'âge de 18 ans (16,8% contre 3,8%). Plus d'une femme sur quatre (27,8%) est tombée enceinte avant l'âge de 18 ans.

SECTION 14 : DISCUSSION

L'enquête VACS en Côte d'Ivoire présente les premières données représentatives au niveau national sur la prévalence et l'épidémiologie de la violence sexuelle, physique et émotionnelle chez les filles/jeunes femmes et les garçons/jeunes hommes en Côte d'Ivoire. Ce rapport décrit l'impact, les contextes et les conditions sanitaires associées à la Violence faite aux enfants et aux adolescents. Elle explore également les points communs entre la violence sexuelle, physique et émotionnelle, les services recherchés et utilisés pour les incidents de violence sexuelle et de violence physique. La quantité d'informations fournies par cette enquête peut guider les efforts de prévention qui sont adaptés de façon unique au contexte de la Côte d'Ivoire.

14.1. PRINCIPALES CONCLUSIONS

En conclusion, l'enquête VACS, en Côte d'Ivoire, comprend une quantité de données riches sur les expériences, les atouts et les risques des jeunes en Côte d'Ivoire. Les résultats permettent de dresser un portrait complexe et nuancé de l'expérience des jeunes et d'indiquer les possibilités d'aborder les facteurs qui peuvent améliorer ces expériences. Plusieurs conclusions notables indiquent des aspects uniques de la vie et de l'environnement parmi la jeunesse ivoirienne.

- Environ trois participantes sur cinq et deux participants sur trois ont vécu tous les types de violence durant l'enfance, ce qui indique que la majorité des garçons et des filles en Côte d'Ivoire sont victimes de violences avant d'atteindre l'âge de 18 ans. Ces données montrent le véritable impact de la violence faite aux enfants et aux jeunes.
- Les résultats de la scolarisation montrent des disparités dans l'accès à l'éducation entre les garçons et les filles. Plus de filles que de garçons n'ont jamais été à l'école ou terminé les études secondaires.
- Malgré le niveau de travail élevé chez les jeunes, deux filles sur cinq et plus de la moitié des garçons connaissent une insécurité alimentaire.
- Les femmes subissent des violences sexuelles le plus souvent perpétrées par un partenaire intime actuel ou un ancien partenaire ; près de la moitié des auteurs de ces violences sont plus âgés d'au moins 5 ans, et trois des cinq premiers incidents de violence sexuelle surviennent dans la soirée.
- La violence physique est le type de violence le plus fréquent durant l'enfance en Côte d'Ivoire. Près de la moitié des femmes et trois hommes sur cinq subissent des violences physiques durant l'enfance.
- Bien que plus d'hommes subissent des violences physiques de la part d'un parent, d'un tuteur ou d'un membre de la famille adulte, par un adulte dans la communauté, et par un pair, parmi les jeunes qui ont des partenaires intimes, plus de femmes que d'hommes sont victimes de violence physique durant l'enfance, commise par un partenaire intime.
- Seulement environ la moitié des jeunes (garçons et filles) qui subit des violences sexuelles et/ou physiques parle à quelqu'un de leur expérience ; et quand ils divulguent, ils le révèlent le plus souvent à un parent ou un ami ou un voisin.
- Plus de la moitié des femmes et trois hommes sur dix victimes des violences physiques âgées de 13-17 ans sont blessés suite à la violence.
- Très peu d'entre les jeunes qui subissent des violences physiques recherchent de l'aide. La plupart de ceux qui ne recherchent pas de services pour la violence physique ne veulent pas ou ne ressentent pas le besoin de ces services ou ne pensent pas que la violence physique soit un problème.
- Les femmes âgées de 18 à 24 ans qui ont subi la violence sexuelle ou émotionnelle durant l'enfance ont eu une détresse psychologique et ont pensé au suicide par rapport à celles qui n'ont jamais subi de violence sexuelle ou émotionnelle.
- Plus d'hommes que de femmes ont de multiples partenaires sexuels ou utilisent des préservatifs rarement.

Parmi les 16-24 ans, plus de femmes que d'hommes savent où se rendre pour faire un test de dépistage du VIH.

- Bien que la connaissance des lieux où faire un test de dépistage du VIH soit élevée parmi les 16-24 ans, plus de femmes que d'hommes savent où se rendre pour faire un test de dépistage du VIH. En outre, environ la moitié des femmes et sept hommes sur dix n'ont jamais été testés.
- Expérimenter la violence durant l'enfance a été significativement associé à la perpétration de violences, documentant le cycle de violence qui survient souvent dans les familles et les communautés.
- Les hommes et les femmes qui ont été témoins de violences dans leur maison sont plus susceptibles de subir des violences physiques et sexuelles pendant l'enfance.
- Beaucoup plus d'hommes que de femmes, adhérent à des normes sexuelles et traditionnelles du genre.

Les conclusions suivantes ont révélé une opportunité pour renforcer quatre stratégies spécifiques du paquet INSPIRE :

- Normes et Valeurs concernant la violence basée sur le genre : trois filles/femmes sur cinq et quatre garçons /hommes sur cinq croient qu'il est acceptable qu'un mari batte sa femme dans une ou plusieurs circonstances. En outre, deux femmes sur trois et quatre hommes sur cinq adhèrent aux attitudes traditionnelles à l'égard du genre et du comportement sexuel.
- Sûreté des Environnements : un enfant sur dix a manqué l'école à cause des problèmes de sécurité.
- Revenus et Renforcement Économique : de nombreux enfants sont confrontés à l'insécurité alimentaire ; la majorité des femmes indiquent que les épouses ont leur mot à dire sur la façon dont l'argent est dépensé dans les ménages.
- Appui aux Parents et aux personnes qui ont la charge des enfants : très peu de filles/femmes et de garçons /hommes ont fait appel à des services de violence sexuelle et physique, et ont reçu des services. Les femmes qui n'ont pas fait appel aux services ont indiqué que la raison la plus courante est qu'elles ne pensaient pas que c'était un problème.

14.2. POINTS FORTS ET LIMITES DE L'ENQUÊTE

L'enquête VACS fournit les premières données représentatives de la Côte d'Ivoire sur l'impact de la violence sexuelle, physique et émotionnelle faites aux enfants et aux jeunes. Des forces et des limites importantes sont à prendre en compte dans l'interprétation des données. La stratégie d'échantillonnage a assuré la représentativité nationale des données et l'échantillonnage aléatoire à l'aide d'un plan de grappes en trois stades stratifiés et a permis de calculer les estimations pondérées. Un autre avantage de l'enquête est le niveau de détails obtenus sur le contexte de la violence. Les données riches et placées dans leur contexte dans l'Enquête VACS en Côte d'Ivoire peuvent guider les stratégies programmatiques et d'orientation pour lutter contre la violence. Une autre force de l'enquête VACS est qu'elle s'appuie sur un questionnaire de base qui est cohérent dans l'ensemble des pays. Cela permet une comparaison entre pays et facilite l'interprétation des résultats, car ils peuvent être évalués dans un contexte global. Plus important encore, le processus de planification de l'enquête VACS – un engagement total avec les agences gouvernementales ivoiriennes, les partenaires et les autres parties prenantes de la Côte d'Ivoire – peut renforcer l'appropriation par les pays des données et des résultats, encourageant les efforts de prévention et d'intervention face à la violence faite aux enfants et aux jeunes en Côte d'Ivoire.

Il y a aussi des limites qui doivent être prises en compte. Étant donné que l'étude VACS est une enquête sur les ménages, des populations vulnérables, tels que les enfants résidant dans des établissements de soins ou de système juridique, ceux vivant dans la rue ont été exclus. De même, les enfants et les jeunes qui sont loin de la maison en raison des études ou pour d'autres raisons n'étaient pas disponibles pour participer à l'enquête. Les enfants étaient également exclus de l'étude s'ils avaient un handicap qui les empêchait de comprendre ou de répondre aux questions de l'interview ou d'être interviewés en privé. Les enfants résidant hors de la maison dans des milieux vulnérables, ou vivant avec un handicap, pourraient être plus exposés à la violence. Les études futures devraient se pencher sur l'impact de la violence parmi ces populations spéciales.

Une autre limite de l'étude est que l'enquête recueille essentiellement des informations contextuelles sur les premiers et les plus récents épisodes de chaque type de violence, lorsque des personnes ont signalé plusieurs cas d'une forme de violence. Cela peut entraîner un manque de détails contextuels importants sur certains événements violents qui affectent les participants. L'enquête VACS est également vulnérable aux biais de rappel. L'étude ne prend pas en compte les participants de plus de 24 ans afin de maximiser la capacité des participants à se rappeler les événements de leur enfance. Cependant, il y a encore une chance que les participants ne se rappellent pas avec exactitude les détails de leurs expériences de violence.

Une autre limitation possible est que certains participants ne se sont peut-être pas sentis à l'aise de divulguer des expériences de vie personnelles et sensibles à des inconnus, fournissant ainsi une sous-estimation de la prévalence de la violence. Les entretiens étaient faits seulement si les enquêteurs pouvaient assurer la confidentialité et réduire le risque de représailles pour la participation à l'enquête. Les enquêteurs ont suivi une formation approfondie sur la façon de maximiser les rapports avec les participants. Enfin, l'enquête a suivi une ligne directive sur le questionnaire avec des questions délicates de façon graduelle pour mettre à l'aise les participants et créer un climat de confiance avec l'enquêteur. Ces stratégies ont été mises en place pour faciliter la divulgation. En outre, en raison de la faible prévalence du VIH parmi les jeunes en Côte d'Ivoire, le VACS n'a pas pu disposer d'un échantillon suffisant de répondants séropositifs pour analyser les relations entre le statut VIH et la violence. Cependant, l'enquête est en mesure d'établir des corrélations entre les comportements à risque et de protection, y compris le dépistage du VIH, et les expériences de violence.

14.3. CONCLUSION

L'enquête VACS fournit des informations qu'on ne peut minimiser et qui peuvent contribuer à guider les efforts de prévention de la violence dans le contexte spécifique de la Côte d'Ivoire. Le dévouement des partenaires signifie un engagement fort à utiliser les conclusions del'étude VACS afin de réaliser des progrès significatifs dans la prévention de la violence faite aux enfants en Côte d'Ivoire.

Les résultats de l'enquête offrent, à la Côte d'Ivoire, une occasion de s'attaquer au problème de la violence contre les enfants, en se focalisant sur les programmes de prévention et d'intervention immédiats et futurs. Il est essentiel d'encourager les partenariats entre les organismes gouvernementaux multisectoriels, les organisations non gouvernementales et les experts techniques internationaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de la réponse. Les sections suivantes décrivent les principaux objectifs du gouvernement de Côte d'Ivoire et ses partenaires en réponse aux résultats de l'enquête VACS.

14.4. PRIORITÉS DE PRÉVENTION ET DE RÉPONSE

Le gouvernement de Côte d'Ivoire, les organisations de la société civile et les partenaires de la communauté internationale ont organisé un atelier intitulé «Des Données pour Agir» à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, du 18 au 21 juin 2019. Cet atelier a rassemblé un large éventail de participants représentant multiples secteurs. Cet événement a été co-organisé par le MFFE et l'UNICEF, sous la direction technique du CDC, avec le soutien de TfG et le financement du PEPFAR.

L'atelier multisectoriel de trois jours consacré à la traduction des données VACS en action pour la Côte d'Ivoire a permis de dégager de multiples thèmes. Tous les participants ont convenu que ces données vont guider les efforts en cours pour élaborer un plan d'action national (PAN) pour le pays. Les institutions représentées, à cette réunion, ont convenu que ces recommandations complétaient les activités en cours menées par le MFFE, dans le but de créer un PAN pour prévenir et combattre la violence faite aux enfants et aux jeunes en Côte d'Ivoire. De nombreux partenaires gouvernementaux tels que les ministères de la justice, de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale, de l'économie, des finances et des organisations de la société civile collaboreront avec le MFFE pour élaborer le plan final. L'UNICEF, l'ONU Femmes, l'OPS / OMS, le FNUAP, le PNUD, le HCR, la Banque mondiale, Save the Children, le Comité international de secours (IRC) et diverses organisations non gouvernementales apportent une aide supplémentaire au développement du plan.

Les discussions multisectorielles ont également porté sur l'identification de stratégies destinées à renforcer les systèmes de protection de l'enfant, ainsi que sur l'amélioration des stratégies de prévention primaire, secondaire et tertiaire pour lutter contre la violence faite aux enfants et aux jeunes et fournir des services de protection aux victimes. Les participants à l'atelier ont noté qu'il était nécessaire de cartographier les programmes existants de prévention et de contrôle de la violence afin d'identifier les domaines de collaboration et les domaines d'amélioration de la coordination. Les progrès accomplis dans l'élaboration d'un PAN pour la Côte d'Ivoire assorti de jalons et d'un calendrier précis fourniront une feuille de route claire pour le pays. Tous les participants ont examiné et analysé en détail les résultats de l'enquête VACS en Côte d'Ivoire, ainsi que ses forces et limites méthodologiques et ses applications, dans le contexte d'autres informations nationales existantes sur la violence. Les participants ont ensuite abordé les implications programmatiques et politiques. Au cours de l'atelier, les participants ont également identifié plusieurs priorités de haut niveau qui pourraient être ciblées pour la Côte d'Ivoire. Ces priorités ont été mises en correspondance avec des stratégies INSPIRE spécifiques qui pourraient être développées, adaptées ou renforcées pour le pays[xxv]. La section suivante décrit les points clés et les suggestions issus de ces discussions et de tableaux thématiques représentant les secteurs de la justice et des droits de l'homme, de l'éducation, des services de protection de l'enfance, des politiques et finances et de la santé.

PRIORITÉS

Les discussions multisectorielles ont permis d'identifier les principaux domaines d'attention en Côte d'Ivoire, sur la base des résultats de l'enquête VACS ainsi que des programmes et interventions en cours d'élaboration ou de mise en œuvre au niveau local. C'est un moment important pour la planification en Côte d'Ivoire car les plans d'action pour la Politique Nationale de Protection de l'Enfant et la Stratégie Nationale de lutte contre la Violence Basée sur le Genre sont arrivés à termes. Les priorités comprenaient la réduction de la ***violence physique*** perpétrée par les parents et les tuteurs contre les enfants et les jeunes. Deuxièmement, les secteurs ont donné la priorité à la réduction de la ***violence sexuelle*** par le biais de stratégies visant à prévenir la violence à la maison. Troisièmement, les secteurs ont accordé la priorité à la prévention de toutes les formes de violence en milieu scolaire, en particulier chez les enfants et adolescents de sexe masculin. Des programmes offrant des ***services d'intervention et de soutien*** (pour les enfants et les femmes), un ***soutien aux parents et aux tuteurs,*** ainsi que des ***normes et des valeurs existantes*** ont été identifiés pour s'attaquer à ces formes de violence. ***L'insécurité alimentaire, la violence liée à la santé mentale*** et le ***dépistage du VIH*** sont d'autres domaines prioritaires. Plusieurs secteurs et participants ont reconnu l'importance de ***renforcer les services de protection pour femmes et enfants*** en améliorant les programmes d'intervention et en s'attaquant aux obstacles individuels, relationnels et structurels à l'accès à ces services.

Les discussions entre les secteurs ont mis l'accent sur l'importance d'identifier et de mettre l'accent sur six des sept stratégies INSPIRE[xxvi]. Le manuel INSPIRE sert de cadre à la mise en œuvre de plusieurs stratégies politiques et programmatiques en Côte d'Ivoire. Ces stratégies consistent notamment à aborder les normes et les valeurs, à créer des environnements sûrs, à promouvoir un plus grand soutien des parents et des personnes ayant la charge des enfants, à renforcer les services d'intervention et de soutien en améliorant les programmes et à résoudre les problèmes d'accès aux services, à renforcer les programmes existants de revenu et de renforcement économique et à améliorer l'éducation et le savoir-faire pratique avec un accent mis sur la violence entre partenaires intimes.

En ce qui concerne toutes les formes de violence, le pays se concentrera sur les stratégies de lutte contre la violence physique. Ces interventions devraient inclure la prévention de la violence physique perpétrée par les parents et les tuteurs d'enfants contre les enfants et les jeunes. Il sera essentiel de s'attaquer aux pratiques de discipline physiques et de travailler avec les communautés pour réduire l'acceptation sociale des châtiments corporels. Cette priorité est également corroborée par les données du MICS qui ont révélé que 92,7% des enfants âgés de 3 à 4 ans avaient subi une discipline violente. Les priorités concernant la violence sexuelle devraient mettre l'accent sur les stratégies destinées à prévenir la violence de la part de n'importe quel auteur, avec quelques différences pour les filles par rapport aux garçons. Pour les femmes, les données indiquent qu'il est essentiel de s'attaquer aux violences sexuelles commises par des partenaires intimes au domicile de ces derniers afin de réduire les violences sexuelles commises dans l'enfance. Les données sur les récents cas de violence sexuelle chez les filles âgées de 13 à 17 ans suggèrent que les interventions devraient également porter sur d'autres types d'agresseurs (enseignants, membres de la police / de sécurité, employeurs, dirigeants communautaires, personnalités des autorités religieuses, voisins, camarades de classe ou camarades d'école, etc. et étrangers). Pour les hommes, la perpétration de violences sexuelles par des pairs au domicile de la victime est une priorité. Les résultats de l'étude VACS suggèrent que le traitement de la question liée au genre et son rôle dans les causes et les circonstances de la violence sexuelle à l'égard des femmes et des hommes est crucial pour la Côte d'Ivoire. Les participants à l'atelier ont également identifié la violence entre partenaires intimes comme un domaine de priorité. Les discussions ont mis l'accent sur les stratégies liées aux normes et valeurs, à la planification familiale et à l'éducation sexuelle. Dans le cas des violences physiques et sexuelles, il est vital d'accroître la divulgation et l'accès aux services pour les victimes. Il est fondamental d'analyser les barrières individuelles, familiales et structurelles pour le rapportage et de comprendre les raisons pour lesquelles les personnes choisissent de ne pas divulguer.

Dans le ***milieu domestique,*** les programmes qui renforcent les liens positifs et la communication entre les jeunes et les parents peuvent favoriser des environnements protecteurs pour tous les jeunes, en particulier ceux qui sont exposés à des risques hors de la maison. Dans le ***milieu scolaire***, il est impératif d'améliorer ou de créer des programmes de prévention de la violence basés sur des preuves. Le renforcement des milieux scolaires sécurisés et favorables peut réduire la violence entre pairs, en particulier chez les hommes. S'assurer également que les enseignants ont des règles claires pour la discipline des élèves et que les enseignants qui sont violents envers les enfants sont punis, améliorera la protection des enfants dans les écoles. Les interventions en milieux scolaires qui favorisent une communication dynamique et réciproque entre la maison et les écoles peuvent également avoir des avantages additifs à la différence des programmes qui ne sont axés que sur les milieux scolaires ou familiaux. Au niveau ***communautaire et législatif,*** la réduction de l'insuffisance alimentaire chez les enfants et le traitement précoce de la grossesse chez les jeunes filles ont été identifiés comme une priorité essentielle pour réduire les risques de violence. Les données VACS de Côte d'Ivoire ont indiqué une prévalence élevée de grossesses précoces chez les jeunes filles. Pour lutter contre l'insécurité alimentaire chez les enfants, les stratégies fondées sur des données factuelles de revenu et renforcement économique ont démontré des résultats encourageants[xxvii] .

Les politiques soutenues par les services de réponse et de soutien et les stratégies de soutien des parents et des tuteurs peuvent avoir des effets positifs sur d'autres facteurs de risque de violence, tels que la consommation d'alcool, les grossesses précoces et le comportement de dépistage du VIH. La restriction de la consommation excessive d'alcool a été identifiée comme une priorité essentielle pour réduire les risques. Les données de l'étude VACS de la Côte d'Ivoire indiquent une forte prévalence de consommation d'alcool chez les jeunes; indiquant un besoin de politiques fondées sur des données probantes qui réduiront spécifiquement l'accès des jeunes à l'alcool. De telles politiques peuvent avoir un double effet positif sur les conséquences de l'alcool et de la violence. La connaissance et l'accès au dépistage du VIH chez les jeunes sont une priorité importante. Il reste encore beaucoup à faire pour utiliser les services de soutien et de réponse à la violence, en plus des stratégies d'éducation et de savoir-faire pour accroître la participation au dépistage du VIH chez les jeunes, qui sont le plus à risque de nouvelles infections et/ou de transmission du VIH. Pour les jeunes séronégatifs, les services de dépistage du VIH peuvent également servir de point de liaison avec les services de prévention du VIH nécessaires.

Des ***mesures additionnelles à l'échelle du système***, qui comprennent l'amélioration de la connaissance qu'ont les enfants et les jeunes des services existants en matière de violence, promouvoir l'accessibilité à ces services, et un exercice d'établissement des coûts, peuvent résoudre la question de la faisabilité des stratégies et des initiatives. Cela serait décisif pour assurer un impact durable sur la réponse à la violence contre les enfants en Côte d'Ivoire. L'augmentation de l'accès aux services de soins post-violences s'accompagne d'un besoin essentiel de garantir la qualité de ces services.

Pour consolider ces approches, une ***coordination multisectorielle*** est essentielle. Les mécanismes coordonnés dirigés par le PN-OEV seront importants pour définir une feuille de route pour le pays et renforceront encore les efforts en cours pour élaborer un plan d'action national pour la Côte d'Ivoire.

Avec les mécanismes intersectoriels en place et le nouveau statut de la Côte d'Ivoire en tant que pays pionnier (Pathfinding country) dans la lutte contre la violence envers les enfants, il est possible de mettre en œuvre une coordination plus pointue des politiques et des interventions visant à prévenir et à combattre la violence contre les enfants[xxviii] . En outre, les mécanismes intersectoriels envisageront de poursuivre une approche intégrée de la prévention de la violence contre les enfants et les femmes en utilisant des efforts concertés pour cibler les facteurs de risque partagés. Ces efforts seront grandement améliorés avec l'appui de la société civile et de la communauté internationale. Cette approche inclusive, fondée sur des données probantes, pourrait constituer un outil efficace pour traiter cette question prioritaire en Côte d'Ivoire et contribuer de manière significative et durable au bien-être et au développement du pays.

ANNEXES A : TABLEAUX DE RÉSULTATS DES DONNÉES DE VACS CÔTE D'IVOIRE

SECTION 3 : CARACTÉRISTIQUES DE BASE DE LA JEUNESSE

Tableau 3.1.1. Caractéristiques de base des 18-24 ans

	Femmes	Hommes
	% (95% IC)	% (95% IC)
Niveau d'instruction	**Femmes (n=703)**	**Hommes (n=617)**
N'a jamais été scolarisé	24.9 (20.2 - 29.7)	14.8 (10.3 - 19.4)
Fréquente/ a terminé l 'école primaire	28.7 (22.7 - 34.6)	21.7 (16.6 - 26.7)
Fréquente / a terminé les études secondaires	38.5 (30.9 - 46.2)	55.2 (49.2 - 61.3)
Études supérieures	7.9 (4.6 - 11.1)	8.3 (4.6 - 11.9)
Statut d'orphelin avant l'âge de 18 ans	**Femmes (n=682)**	**Hommes (n=597)**
Pas orphelin avant l'âge de 18 ans	70.4 (64.0 - 76.9)	77.8 (73.7 - 82.0)
A perdu un ou les deux parents avant 18 ans	29.6 (23.1 - 36.0)	22.2 (18.0 - 26.3)
Situation socio-économique	**Femmes (n= 703)**	**Hommes (n=617)**
A travaillé pour de l'argent ou une autre forme de paiement au cours des 12 derniers mois	33.1 (28.1 - 38.0)	51.8 (45.0 - 58.6)
	Femmes (n=702)	Hommes (n=614)
Souffre d'insécurité alimentaire	44.3 (34.8 - 53.9)	51.3 (45.0 - 57.5)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.

Tableau 3.1.2. Lieu de travail des 18-24 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois

	Femmes		Hommes	
	n	% (95% IC)	n	% (95% IC)
Au domicile familial	68	23.6 (16.1 - 31.2)	22	4.3 (1.4 - 7.1) *
Usine / atelier	41	13.2 (7.0 - 19.5)	96	25.2 (18.9 - 31.6)
Ferme / plantation / Potager	43	14.0 (6.1 - 21.9)	166	34.4 (27.0 - 41.9)
Chantier/mine / Carrière	1	0.3 (0.0 - 0.9) *	39	11.5 (6.7 - 16.2)
Restaurant / hôtel / Kiosque/bar	27	10.3 (5.5 - 15.0)	6	1.8 (0.1 - 3.6) *
Étal fixe, dans la rue ou au marché	40	11.2 (6.8 - 15.6)	12	5.2 (0.5 - 10.0) *
Autres [1]	71	27.4 (19.4 - 35.5)	67	15.8 (10.9 - 20.7)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Autres inclus : étang / lac / rivière, bureau officiel, magasin / kiosque, différents endroits (mobiles) et autres.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 3.1.3. Relations et antécédents sexuels des 18 à 24 ans

	Femmes (n=700)	Hommes (n=614)
	% (95% IC)	% (95% IC)
A déjà été marié ou vécu avec quelqu'un comme s'il était marié	46.1 (37.5 - 54.7)	15.9 (11.7 - 20.2)
	Femmes (n=692)	**Hommes (n=614)**
Marié ou a habité avec quelqu'un comme s'il était marié avant l'âge de 18 ans	16.8 (10.6 - 23.0)	3.8 (1.8 - 5.8)
	Femmes (n=159)	**Hommes (n=39)**
Mariage arrangé (parmi ceux qui sont mariés) [2]	34.7 (23.6 - 45.8)	26.9 (8.9 - 44.8) *
	Femmes (n=703)	**Hommes (n=614)**
Déjà eu des rapports sexuels [1]	89.1 (85.3 - 92.9)	74.6 (69.6 - 79.7)
	Femmes (n=683)	**Hommes (n=588)**
A eu des rapports sexuels avant ou à l'âge de 15 ans	22.1 (15.9 - 28.4)	23.3 (17.4 - 29.1)
	Femmes (n=621)	**Hommes (n=433)**
Âge moyen du premier rapport sexuel (parmi ceux qui ont déjà eu des rapports sexuels)	16.7 (16.4 - 17.0)	16.5 (16.1 - 16.8)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Le sexe inclut les relations vaginales, orales ou anales.
[2] Le mariage était arrangée et la personne n'avait pas le choix ou devait accepter.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 3.2.1. Caractéristiques de base des 13-17 ans

	Femmes	Hommes
	% (95% IC)	% (95% IC)
Niveau d'étude	**Femmes (n=497)**	**Hommes (n=591)**
N'a jamais été scolarisé	10.6 (7.1 - 14.1)	6.0 (3.7 - 8.3)
Fréquente/a terminé l'école primaire	28.6 (21.6 - 35.6)	28.6 (21.5 - 35.7)
Fréquente/a terminé les études secondaires	60.8 (54.1 - 67.5)	65.5 (58.9 - 72.0)
	Femmes (n=493)	**Hommes (n=588)**
Actuellement inscrit à l'école	80.2 (75.0 - 85.4)	92.3 (77.0 - 87.5)
Statut actuel d'orphelin	**Femmes (n=492)**	**Hommes (n=587)**
N'est pas orphelin	80.6 (75.9 - 85.2)	83.0 (77.8 - 88.2)
A perdu un ou les deux parents	19.4 (14.8 - 24.1)	17.0 (11.8 - 22.2)
Conditions socio-économiques	**Femmes (n=497)**	**Hommes (n=591)**
A travaillé pour de l'argent ou une autre forme de paiement au cours des 12 derniers mois	12.4 (7.9 - 16.8)	25.5 (18.9 - 32.1)
	Femmes (n=433)	**Hommes (n=541)**
Souffre d'insécurité alimentaire	36.6 (29.7 - 43.6)	40.8 (32.2 - 49.3)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 3.2.2. Lieu de travail des 13-17 ans qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
Au domicile familial	33	26.8 (15.2 - 38.4)	11	5.9 (1.7 - 10.2) *
Bureau	0	0.0	0	0.0
Usine / atelier	13	15.8 (4.3 - 27.3) *	28	14.3 (5.1 - 23.4) *
Ferme / plantation / potager	11	9.5 (1.1 - 17.9) *	129	49.4 (41.6 - 57.2)
Chantier/mine/carrière	3	2.3 (0.0 - 4.8) *	32	14.2 (9.5 - 18.9)
Étal fixe, dans la rue ou au marché	18	12.2 (5.3 - 19.2)	5	2.9 (0.0 - 6.0) *
Autres [1]	36	33.4 (21.4 - 45.5)	32	13.3 (7.6 - 18.9)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Autres inclus : étang / lac / rivière, bureau officiel, magasin / kiosque, différents endroits (mobiles) et autres.
n§ : numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 3.2.3. Relations et antécédents sexuels des 13 à 17 ans

	Femmes (n=497)	Hommes (n=591)
	% (95% IC)	% (95% IC)
A déjà eu des rapports sexuels [1]	32.6 (27.9 - 37.4)	17.3 (12.3 - 22.3)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Le sexe inclut les relations vaginales, orales ou anales.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.1.1. Prévalence de différents types de violence sexuelle [1] avant 18 ans, chez les 18-24 ans

	Femmes (n=703)	Hommes (n=616)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Toute violence sexuelle [2] durant l'enfance	19.2 (13.7 - 24.8)	11.4 (7.0 - 15.8)
	Femmes (n=691)	**Hommes (n=610)**
Attouchements sexuels durant l'enfance	7.7 (4.9 - 10.5)	7.9 (3.8 - 12.1)
	Femmes (n=700)	**Hommes (n=606)**
Tentative de rapports sexuels non désirés durant l'enfance [3]	7.6 (5.0 - 10.2)	3.0 (1.5 - 4.5)
	Femmes (n=692)	**Hommes (n=612)**
Sexe sous pression [4] durant l'enfance	5.1 (2.2 - 8.0)	1.4 (0.3 - 2.5)*
	Femmes (n=696)	**Hommes (n=612)**
Sexe forcé physiquement durant l'enfance	8.2 (4.2 – 12.3)	2.3 (1.0 - 3.7)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces)
[2] hommes et femmes ayant eu au moins l'une des expériences suivantes : contacts sexuels non désirés, tentative de rapport sexuels non désirés, rapport sexuels forcés physiquement et rapports sexuels forcés (harcèlement ou menaces)
[3] tentative de rapports sexuels non désirés : sous contrainte, par force physique ou sous l'influence de l'alcool
[4] Le sexe sous pression comprend : harcèlement ou menaces

Tableau 4.1.2. Âge lors de la première expérience de violence sexuelle [1], chez les 18-24 ans qui ont subi une violence sexuelle avant 18 ans

	Femmes (n=124)	Hommes (n=68)
	% (95% IC)	% (95% IC)
13 ou moins	15.6 (7.0 - 24.2)	36.0 (18.4 - 53.7)
14-15	38.9 (27.2 - 50.6)	19.3 (8.7 - 29.8)
16-17	45.5 (34.6 - 56.4)	44.7 (28.8 - 60.6)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).

Tableau 4.1.3. Prévalence des rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés avant l'âge de 18 ans chez les 18 à 24 ans.

	Femmes (n=700)	Hommes (n=616)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Relations sexuelles sous pression ou physiquement forcées durant l'enfance	10.9 (5.6 - 16.2)	2.9 (1.5 - 4.4)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.

Tableau 4.1.4. Âge lors de la première expérience de relations sexuelles sous pression ou physiquement forcées chez les 18-24 ans qui ont eu des relations sexuelles sous pression ou physiquement forcées avant l'âge de 18 ans

	Femmes (n=63)	Hommes (n=21)
	% (95% IC)	% (95% IC)
13 ou moins	15.6 (1.9 - 29.2) *	30.7 (8.5 - 53.0) *
14-15	42.0 (24.5 - 59.6)	24.7 (4.1 - 45.3) *
16-17	42.4 (27.8 - 57.0)	44.6 (20.1 - 69.1)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.1.5. Prévalence de plus d'un incident de violence sexuelle [1] chez les 18-24 ans ayant subi au moins un incident de violence sexuelle avant l'âge de 18 ans.

	Femmes (n=124)	Hommes (n=68)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Expériences multiples de violences sexuelles durant l'enfance	71.5 (62.5 - 80.5)	75.8 (62.2 - 89.5)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).

Tableau 4.1.6. Prévalence des rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés lors de la première expérience sexuelle chez les 18-24 ans dont le premier rapport sexuel a eu lieu avant l'âge de 18 ans.

	Femmes (n=422)	Hommes (n=261)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Relations sexuelles sous pression ou physiquement forcées lors de la première expérience sexuelle	13.3 (8.7 - 17.9)	4.7 (0.7 - 8.6) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.1.7. Les auteurs des premiers incidents de violence sexuelle [1], chez les 18 à 24 ans qui ont subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans

	Femmes (n=123)	Hommes (n=69)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Conjoint / petit ami / petite amie ou partenaire romantique actuel ou précédent	46.5 (32.9 - 60.2)	20.1 (7.9 - 32.3) *
Membre de la famille	4.4 (0.0 - 8.8) *	3.3 (0.0 - 7.5) *
Camarade de classe	6.1 (0.0 - 14.2) *	26.2 (12.6 - 39.8)
Ami (e)	23.6 (11.6 - 35.6)	33.7 (21.1 - 46.4)
Autres [2]	27.3 (16.5 - 38.1)	27.4 (13.7 - 41.1)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] Autres inclus : policier/agent de sécurité, employeur, leader communautaire, leader religieux, guérisseur traditionnel, voisin, étranger, autre personne.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes peuvent avoir été victimes de multiples formes de violence sexuelle, chacune étant un auteur différent ou avoir été victime d'un acte de violence sexuelle impliquant plusieurs auteurs.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.1.8. Le pourcentage de victimes ayant déclaré que l'auteur du premier incident de violence sexuelle était âgé de 5 ans ou plus, parmi les 18 à 24 ans qui ont connu leurs premiers incidents de violence sexuelle [1] avant l'âge de 18 ans

Auteur de violence sexuelle perçu comme âgé de 5 ans ou plus	Femmes (n=125)	Hommes (n=68)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Toute violence sexuelle durant l'enfance	47.3 (35.8 - 58.8)	23.2 (6.9 - 39.5) *
	Femmes (n=63)	**Hommes (n=21)**
Relations sexuelles sous pression ou physiquement forcées durant l'enfance	42.2 (28.3 - 56.0)	23.0 (1.9 - 44.1) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.1.9. Prévalence de plus d'un auteur lors du premier incident de violence sexuelle [1], chez les 18 à 24 ans qui ont subi une violence sexuelle avant 18 ans

	Femmes (n=124)	Hommes (n=69)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Plus d'un auteur lors du premier incident de violence sexuelle durant l'enfance	13.3 (6.3 - 20.2)	16.3 (6.1 - 26.4) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.1.10. Lieu du premier incident de violence sexuelle [1] parmi les 18-24 ans qui ont été victimes de violence sexuelle avant l'âge de 18 ans

	Femmes (n=122)	Hommes (n=68)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Domicile de la victime	18.6 (9.0 - 28.3)	40.8 (23.2 - 58.4)
Domicile de l'auteur	65.8 (54.3 - 77.3)	32.2 (17.4 - 47.0)
Domicile de quelqu'un d'autre	11.5 (4.7 - 18.3)	9.8 (1.4 - 18.2) *
Autres [2]	22.6 (10.3 - 34.8)	29.3 (16.7 - 41.9)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] Autres inclus : Sur la route/rue, marché/boutique, école, voiture/bus, lac / rivière /autre plan d'eau, champ ou autre endroit naturel, débit d'alcool (bar/discothèque/club, restaurant), église/mosquée, bureau.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes pouvant avoir été victimes de multiples formes de violence sexuelle, pouvant se produire à différents endroits.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.1.11. Moment de la journée [1] au cours du premier incident de violence sexuelle parmi les 18-24 ans qui ont été victimes de violence sexuelle avant l'âge de 18 ans

	Femmes (n=124)	Hommes (n=69)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Matin	11.6 (4.7 - 18.5)	17.4 (1.9 - 32.8) *
Après-midi	31.3 (18.9 - 43.7)	45.9 (32.0 - 59.8)
Soir	63.7 (52.7 - 74.8)	41.9 (29.0 - 54.9)
Tard dans la nuit	4.1 (0.8 - 7.5) *	0.2 (0.0 - 0.7) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Matin, c'est du lever du soleil à midi. après-midi, c'est du midi au coucher du soleil. nuit, c'est du coucher du soleil à minuit, et tard la nuit, c'est de minuit au lever du soleil.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes peuvent avoir été victimes de multiples formes de violence sexuelle, pouvant survenir à différents moments de la journée.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.1.12. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence sexuelle [1] et de relations sexuelles sous pression ou physiquement forcées, chez les 18-24 ans qui ont subi une violence sexuelle ou des relations sexuelles sous pression ou physiquement forcées

Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence sexuelle		
	Femmes (n=236)	Hommes (n=171)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Raconter à quelqu'un une expérience de violence sexuelle	46.3 (37.2 - 55.5)	45.7 (35.5 - 55.8)
	Femmes (n=236)	Hommes (n=168)
Connaissait un endroit où demander de l'aide après une expérience de violence sexuelle	23.8 (16.0 - 31.6)	26.6 (16.4 - 36.7)
A recherché des services de soutien pour toute expérience de violence sexuelle	3.8 (0.4 - 7.2)*	2.5 (0.0 - 5.6)*
A reçu des services de soutien pour toute expérience de violence sexuelle	3.2 (0.0 - 6.6)*	2.5 (0.0 - 5.6)*
Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout rapport sexuel sous pression ou physiquement forcé		
	Femmes (n=112)	Hommes (n=63)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Raconter à quelqu'un une expérience des rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés	41.4 (30.9 - 51.8)	53.2 (37.9 - 68.5)
Connaissait un endroit où demander de l'aide après une expérience de rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés	17.9 (10.5 - 25.3)	19.2 (5.8 - 32.6)*
A recherché des services de soutien pour toute expérience de rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés	5.6 (0.4 - 10.8)*	1.3 (0.0 - 3.1)*
A reçu des services de soutien par rapport aux rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés	4.6 (0.0 - 9.8)*	1.3 (0.0 - 3.1)*

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.1.13. Relation avec la personne informée de tout incident de violence sexuelle [1], chez les 18-24 ans qui ont subi une violence sexuelle et qui en ont parlé à quelqu'un

Personne à qui on a parlé de violence sexuelle	Femmes (n=103)	Hommes (n=80)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Parenté	44.8 (30.4 - 59.2)	29.4 (17.6 - 41.1)
Conjoint, petit ami / petite amie, partenaire	3.9 (0.0 - 7.9)*	0.0
Ami ou voisin	52.9 (39.3 - 66.4)	65.6 (53.5 - 77.8)
Prestataire de service ou Autorité [2]	4.1 (0.0 - 9.6)*	0.7 (0.0 - 2.3)*
Quelqu'un d'autre	3.3 (0.0 - 7.5)*	3.1 (0.0 - 6.7)*

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] Le fournisseur de services ou la figure d'autorité inclus : Employé d'ONG, enseignant, employeur, leader communautaire, guérisseur traditionnel, leader religieux.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes peuvent avoir parlé à plusieurs personnes du même incident de violence sexuelle ou avoir subi de multiples formes de violence sexuelle à la suite de laquelle elles ont peut-être parlé à différentes personnes.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.1.14. Raisons pour ne pas avoir eu recours à des services pour des actes de violence sexuelle [1], chez les 18-24 ans qui ont subi des violences sexuelles et qui n'ont pas demandé de services

Raisons pour n'avoir pas demandé/ recherché des services	Femmes (n=50)	Hommes (n=39)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Peur d'avoir des ennuis	15.9 (3.4 - 28.4)*	6.4 (0.0 - 14.6)*
Embarrassé pour soi-même/ ma famille	16.4 (0.0 - 33.7)*	4.7 (0.0 - 12.0)*
Ne pouvait pas se payer les services	5.4 (0.0 - 15.0)*	0.9 (0.0 - 2.8)*
Dépendant de l'auteur	9.2 (0.0 - 21.2)*	6.9 (0.0 - 16.2)*
L'auteur m'a menacé	1.0 (0.0 - 2.9)*	3.5 (0.0 - 10.6)*
Ne pensais pas que c'était un problème	17.7 (6.6 - 28.8)*	29.1 (11.4 - 46.8)*
Senti que c'était de ma faute	3.2 (0.0 - 9.7)*	0.0
Peur d'être abandonné	2.0 (0.0 - 5.9)*	0.0
N'avait pas besoin / ne voulait pas des services	29.1 (15.8 - 42.5)	48.5 (27.2 - 69.8)
Peur de la violence communautaire	0.0	0.0
Services trop loin/ pas à proximité	0.0	0.0

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.2.1. Prévalence de différents types de violence sexuelle [1] au cours des 12 derniers mois, chez les 13 à 17 ans

	Femmes (n=497)	Hommes (n=591)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Toute violence sexuelle au cours des 12 derniers mois	16.1 (11.9 - 20.4)	7.3 (4.5 - 10.0)
	Femmes (n=494)	**Hommes (n=591)**
Attouchements sexuels au cours des 12 derniers mois	10.3 (6.6 - 13.9)	5.9 (3.4 - 8.5)
	Femmes (n=495)	**Hommes (n=590)**
Tentative de rapports sexuels [2] non désirés au cours des 12 derniers mois	5.7 (2.7 - 8.7)	2.7 (1.2 - 4.2)
	Femmes (n=497)	**Hommes (n=589)**
Rapports sexuels sous pression au cours des 12 derniers mois	1.8 (0.6 - 3.1) *	0.3 (0.0 - 0.8) *
Rapports sexuels physiquement forcés au cours des 12 derniers mois	1.2 (0.3 - 2.0) *	0.0

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] tentative de rapports sexuels non désirés : sous contrainte, par force physique ou sous l'influence de l'alcool
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.2.2. Prévalence de plus d'un incident de violence sexuelle [1] chez les 13-17 ans qui ont subi au moins un incident de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois

	Femmes (n=80)	Hommes (n=39)
	% (95% IC)	% (95% IC)
A vécu plus d'un incident de violence sexuelle	51.9 (36.7 - 67.1)	64.9 (47.8 - 82.0)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).

Tableau 4.2.3. Prévalence des rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés au cours des 12 derniers mois chez les 13-17 ans

	Femmes (n=497)	Hommes (n=590)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Rapports sexuels sous pression ou physiquement force au cours des 12 derniers mois	2.6 (1.3 - 3.9)	0.3 (0.0 - 0.8) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.2.4. Prévalence des rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés au cours du premier rapport sexuel, chez les 13-17 ans qui ont déjà eu des rapports sexuels

	Femmes (n=160)	Males (n=105)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés lors du premier rapport sexuel	20.4 (12.0 - 28.8)	14.8 (6.0 - 23.7) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.2.5. Les auteurs des incidents de violence sexuelle les plus récents [1], parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois

	Femmes (n=80)	Hommes (n=39)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Conjoint, petit ami, petite amie ou partenaire romantique actuel ou précédent	32.6 (18.8 - 46.3)	49.2 (28.2 - 70.1)
Membre de la famille	1.3 (0.0 - 3.3) *	1.4 (0.0 - 4.3) *
Ami (e)	26.5 (15.4 - 37.6)	19.5 (4.2 - 34.8) *
Autres [2]	43.6 (28.1 - 59.1)	20.5 (6.6 - 34.3) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] Autres inclus : Enseignant, policier/militaire/agent de sécurité, employeur, leader communautaire, leader religieux, voisin, camarade de classe/école, étranger, autre personne.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes peuvent avoir été victimes de multiples formes de violence sexuelle, chacune étant un auteur différent, ou avoir été victime d'un acte de violence sexuelle impliquant plusieurs auteurs.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.2.6. Le pourcentage de victimes ayant déclaré que l'auteur du plus récent incident de violence sexuelle était âgé de 5 ans ou plus, parmi les 13 à 17 ans ayant été victimes de violence sexuelle [1] au cours des 12 derniers mois

Auteur de violence sexuelle perçu comme âgé de 5 ans ou plus	Femmes (n=80)	Hommes (n=39)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Toute violence sexuelle au cours des 12 derniers mois	28.1 (14.9 - 41.2)	0.0

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.2.7. Lieu du plus récent incident de violence sexuelle [1] parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois

	Femmes (n=80)	Hommes (n=42)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Domicile de la victime	11.0 (2.4 - 19.6) *	27.4 (10.5 - 44.4) *
Domicile de l'auteur	45.1 (31.1 - 59.0)	15.2 (1.5 - 29.0) *
Domicile de quelqu'un d'autre	5.3 (0.0 - 11.6) *	27.4 (6.2 - 48.6) *
Sur une route / dans la rue	26.2 (14.2 - 38.3)	13.2 (2.4 - 23.9) *
École	14.6 (4.1 - 25.1) *	14.1 (3.1 - 25.0) *
Autres [2]	2.2 (0.0 - 6.7) *	9.4 (0.0 - 19.1) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] Autres inclus : Sur la route/rue, marché/boutique, école, voiture/bus, lac / rivière /autre plan d'eau, champ ou autre endroit naturel, débit d'alcool (bar/discothèque/club, restaurant), église/mosquée, bureau.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, certaines victimes pouvant avoir été victimes de multiples formes de violence sexuelle, qui peuvent avoir eu lieu à différents endroits.
* Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.2.8. Moment de la journée [1] du plus récent incident de violence sexuelle parmi les 13-17 ans qui ont subi des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois

	Femmes (n=80)	Hommes (n=42)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Matin	20.8 (9.3 - 32.4)	21.2 (7.2 - 35.2) *
Après midi	35.6 (22.4 - 48.7)	43.2 (24.7 - 61.8)
Soir	47.7 (31.8 - 63.6)	37.0 (18.7 - 55.3)
Tard le soir	0.5 (0.0 - 1.5) *	1.3 (0.0 - 3.9) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relative
[1] Matin, c'est du lever du soleil à midi. Après-midi, c'est du midi au coucher du soleil. Nuit, c'est du coucher du soleil a minuit, et tard la nuit, c'est de minuit au lever du soleil.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, certaines victimes pouvant avoir été victimes de multiples formes de violence sexuelle, pouvant survenir à différents moments de la journée.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.2.9. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence sexuelle [1] parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence sexuelle

Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence sexuelle		
	Femmes (n=120)	Hommes (n=65)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Raconter à quelqu'un une expérience de violence sexuelle	45.8 (32.8 - 58.8)	51.9 (37.2 - 66.5)
Connaissait un endroit pour demander de l'aide à propos d'une expérience de violence sexuelle	21.7 (12.2 - 31.1)	33.1 (20.0 - 46.3)
A recherché de l'aide pour toute expérience de violence sexuelle	2.4 (0.0 - 5.2) *	3.5 (0.0 - 8.4) *
A reçu de l'aide pour toute expérience de violence sexuelle	2.0 (0.0 – 4.7) *	3.5 (0.0 - 8.4) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.2.10. Relation avec la personne informée de tout incident de violence sexuelle [1], parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence sexuelle et qui en ont parlé à quelqu'un

Personne à qui on a parlé de violence sexuelle	Femmes (n=55)	Hommes (n=32)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Parenté	62.7 (45.7 - 79.8)	35.7 (14.8 - 56.5)
Conjoint, petit ami / petite amie ou partenaire	0.0	1.1 (0.0 - 3.3)*
Ami ou voisin	29.8 (13.9 - 45.8)	74.8 (58.2 - 91.4)
Prestataires de service ou autorité [2]	4.1 (0.0 - 9.4)*	0.0
Quelqu'un d'autre	4.6 (0.0 - 10.3)*	0.0

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] Le fournisseur de services ou la figure d'autorité inclus : Employé d'ONG, enseignant, employeur, leader communautaire, guérisseur traditionnel, leader religieux.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes peuvent avoir parlé à plusieurs personnes du même incident de violence sexuelle ou avoir subi de multiples formes de violence sexuelle à la suite de laquelle elles ont peut-être parlé à différentes personnes.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 4.2.11. Raisons pour ne pas avoir eu recours à des services pour des actes de violence sexuelle [1], chez les 13-17 ans qui ont été victimes de violences sexuelles et n'ont pas demandé de services

Raisons pour ne pas avoir demandé/recherche des services	Femmes (n=23)	Hommes (n=15)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Peur d'avoir des ennuis	25.7 (2.6 - 48.9)*	9.6 (0.0 - 23.0)*
Embarrassé pour soi-même ou ma famille	0.0	0.0
Ne pouvait pas se payer les services	0.0	3.8 (0.0 - 11.3)*
Dépendant de l'auteur	1.7 (0.0 - 5.1)*	2.2 (0.0 - 6.8)*
L'auteur m'a menacé	0.0	0.0
Ne pensais pas que c'était un problème	42.3 (17.3 - 67.4)	47.6 (17.3 - 78.0)*
Senti que c'était de ma faute	0.0	0.0
Peur d'être abandonné	4.7 (0.0 - 13.5)*	0.0
N'avait pas besoin / veut des services	25.6 (5.6 - 45.7)*	36.8 (6.1 - 67.4)*
N'avait pas besoin ou ne voulait pas de services. Peur de la violence dans la communauté	0.0	0.0
Services trop loin	0.0	0.0

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

SECTION 5 : VIOLENCE PHYSIQUE PENDANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

Tableau 5.1.1. Prévalence de la violence physique [1] avant 18 ans, chez les 18-24 ans

	Femmes (n=703)	Hommes (n=617)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence physique durant l'enfance	47.1 (41.2 - 53.0)	60.8 (54.2 - 67.4)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.

Tableau 5.1.2. Prévalence de la violence physique [1] par type d'agresseur avant l'âge de 18 ans, chez les 18 à 24 ans

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
Partenaire intime [2] violence physique	65	10.5 (6.1 - 14.8)	29	8.6 (5.0 - 12.2)
Violence physique d'un parent ou d'un membre de la famille adulte	215	29.9 (24.8 - 34.9)	214	40.1 (33.5 - 46.7)
Violence physique d'un membre de la communauté	100	14.5 (8.9 - 20.2)	145	26.5 (19.5 - 33.5)
Violence physique par les pairs	92	14.1 (10.6 - 17.6)	196	38.1 (32.6 - 43.6)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[2] Parmi ceux qui ont un partenaire intime.
n§ : numérateur
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certains jeunes peuvent être victimes de violence de plus d'une personne.

Tableau 5.1.3. Âge lors de la première expérience de violence physique [1], chez les 18-24 ans ayant subi une violence physique avant l'âge de 18 ans

	Femmes (n=312)	Hommes (n=332)
	% (95% IC)	% (95% IC)
5 ou moins	8.0 (2.6 - 13.5) *	6.3 (3.1 - 9.5)
6-11	42.9 (34.4 - 51.3)	42.9 (35.0 - 50.8)
12-17	49.1 (39.4 - 58.8)	50.8 (41.8 - 59.9)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 5.1.4. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence physique [1], chez les 18-24 ans qui ont subi une violence physique

	Femmes (n=425)	Hommes (n=445)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Raconter à quelqu'un une expérience de violence physique	48.1 (40.6 - 55.7)	56.3 (49.5 - 63.1)
	Femmes (n=424)	**Hommes (n=442)**
Connaissait un endroit pour demander de l'aide à propos d'une expérience de violence physique	40.0 (32.7 - 47.2)	38.8 (32.0 - 45.6)
A recherché de l'aide pour toute expérience de violence physique	8.2 (3.9 - 12.5)	5.9 (2.8 - 9.0)
A reçu de l'aide pour toute expérience de violence physique	6.5 (3.0 - 10.0)	3.7 (1.9 - 5.5)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence

Tableau 5.1.5. Relation avec la personne informée de tout incident de violence physique [1], chez les 18 à 24 ans qui ont subi une violence physique et qui en ont informé quelqu'un

Personne à qui on a parlé de violence physique	Femmes (n=202)	Hommes (n=238)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Parenté	66.9 (60.1 - 73.8)	61.6 (53.2 - 70.0)
Ami / voisin	27.7 (20.1 - 35.4)	47.3 (38.1 - 56.5)
Autres [2]	10.2 (5.2 - 15.3)	9.5 (2.3 - 16.7)*

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[2] Autres inclus : Employé d'ONG, enseignant, employeur, leader communautaire, guérisseur traditionnel, leader religieux, époux, copain/copine ou partenaire, et quelqu'un d'autre.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes peuvent avoir parlé à plusieurs personnes du même incident de violence physique ou avoir été victime de violence physique de la part de plusieurs personnes à la suite de laquelle elles auraient pu parler à différentes personnes.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 5.1.6. Raisons pour ne pas avoir eu recours à des services pour violence physique [1], chez les 18-24 ans qui ont subi une violence physique avant 18 ans et qui n'ont pas recherché de services

Raisons pour ne pas avoir demandé/recherche de services	Femmes (n=117)	Hommes (n=118)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Peur d'avoir des ennuis	13.8 (5.4 - 22.2)*	10.4 (3.1 - 17.6)*
Embarrassé pour soi-même ou ma famille	1.9 (0.0 - 4.2)*	2.7 (0.0 - 7.9)*
Ne pouvait pas se payer les services	1.5 (0.0 - 4.3)*	1.2 (0.0 - 3.0)*
Dépendant de l'auteur	1.0 (0.0 - 2.7)*	3.7 (0.0 - 9.0)*
L'auteur m'a menacé	0.0	0.0

Ne pensais pas que c'était un problème	29.9 (18.9 - 40.8)	35.0 (22.9 - 47.2)
Senti que c'était de ma faute	12.3 (3.1 - 21.5)*	5.7 (1.2 - 10.3)*
Peur d'être abandonné	0.0	0.4 (0.0 - 1.2)*
N'avait pas besoin / veut des services	36.2 (21.9 - 50.4)	38.6 (25.5 - 51.7)
Peur de la violence communautaire	0.9 (0.0 - 2.8)*	0.0
Services trop loin	2.5 (0.0 - 6.4)*	2.3 (0.0 - 6.2)*

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 5.2.1. Prévalence de la violence physique [1] au cours des 12 derniers mois chez les 13-17 ans

	Femmes (n=497)	Hommes (n=591)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence physique au cours des 12 derniers mois	36.1 (30.1 - 42.1)	37.6 (30.7 - 44.4)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.

Tableau 5.2.2. Prévalence de la violence physique [1] au cours des 12 derniers mois par type d'auteur, entre 13 et 17 ans

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
Partenaire intime [2] violence physique	24	13.8 (8.2 - 19.3)	14	8.7 (3.6 - 13.9)
Violence physique d'un parent ou d'un parent adulte	69	15.4 (9.1 - 21.7)	80	17.6 (12.3 - 23.0)
Violence physique d'un membre du quartier	47	12.9 (8.5 - 17.2)	68	14.1 (9.0 - 19.2)
Violence physique par les pairs	88	20.4 (15.0 - 25.8)	122	23.8 (17.4 - 30.1)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certains jeunes peuvent être victimes de violence de plus d'une personne.
n§ : numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence

Tableau 5.2.3. Âge lors de la première expérience de violence physique [1] parmi les 13-17 ans ayant subi une violence physique au cours des 12 derniers mois

	Femmes (n=154)	Hommes (n=193)
	% (95% IC)	% (95% IC)
5 ou moins	0.0	2.8 (0.0 - 5.8) *
6-11	41.7 (27.8 - 55.5)	48.3 (34.5 - 62.1)
12-17	58.3 (44.5 - 72.2)	48.9 (35.7 - 62.1)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 5.2.4. Prévalence de blessures physiques résultant des violences physiques [1], chez les 13 à 17 ans qui ont subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois, par auteur

	Femmes (n=158)	Hommes (n=202)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Blessure subie à la suite de violences physiques de la part d'un auteur parmi ceux qui ont été victimes de violences physiques au cours des 12 derniers mois	53.7 (39.7 - 67.7)	30.6 (19.8 - 41.3)
	Femmes (n=24)	**Hommes (n=14)**
Blessé par un partenaire intime [2]	32.2 (8.1 - 56.2) *	19.8 (0.0 - 44.2) *
	Femmes (n=69)	**Hommes (n=80)**
Blessé par un parent, un tuteur ou un membre de la famille adulte	69.0 (52.0 - 86.1)	16.2 (6.3 - 26.1) *
	Femmes (n=47)	**Hommes (n=68)**
Blessé par un membre du quartier	25.4 (9.4 - 41.4) *	21.6 (6.8 - 36.3) *
	Femmes (n=88)	**Hommes (n=122)**
Blessé par un pair	43.9 (28.9 - 59.0)	36.2 (22.9 - 49.5)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[2] Parmi ceux qui ont un partenaire intime.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car les jeunes peuvent être victimes de violence de plus d'une personne.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 5.2.5. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence physique [1] parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence physique

	Femmes (n=303)	Hommes (n=375)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Raconter à quelqu'un une expérience de violence physique	37.0 (27.7 - 46.3)	42.2 (35.3 - 49.1)
	Femmes (n=302)	**Hommes (n=373)**
Connaissait un endroit pour demander de l'aide à propos d'une expérience de violence physique	30.6 (22.1 - 39.1)	30.9 (25.3 - 36.5)
A demandée de l'aide pour toute expérience de violence physique	2.1 (0.0 - 4.9)*	5.3 (2.2 - 8.5)*
A reçu de l'aide pour toute expérience de violence physique	2.0 (0.0 - 4.8)*	2.3 (0.0 - 4.9)*

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 5.2.6. Relation avec la personne informée de tout incident de violence physique [1], parmi les 13-17 ans qui ont été victimes de violence physique et qui ont informé quelqu'un

Personne à qui on a parlé de violence physique	Femmes (n=117)	Hommes (n=155)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Parenté	64.1 (52.8 - 75.3)	63.2 (53.7 - 72.6)
Ami / voisin	22.5 (13.9 - 31.1)	31.8 (20.6 - 42.9)
Autres [2]	12.6 (2.7 - 22.5)*	13.1 (5.1 - 21.2)*

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[2] Autres inclus : Employé d'ONG, enseignant, employeur, leader communautaire, guérisseur traditionnel, leader religieux, époux, copain/copine ou partenaire, et quelqu'un d'autre.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes peuvent avoir parlé à plusieurs personnes du même incident de violence physique ou avoir été victime de violence physique de la part de plusieurs personnes à la suite de laquelle elles auraient pu parler à différentes personnes.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 5.2.7. Raisons pour ne pas avoir eu recours à des services pour violence physique [1], chez les 13 à 17 ans qui ont subi une violence physique et n'ayant pas fait appel à des services

Raisons pour ne pas avoir demandé/recherche de services	Femmes (n=75)	Hommes (n=80)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Peur d'avoir des ennuis	11.6 (0.0 - 23.4)*	5.3 (0.2 - 10.4)*
Embarrassé pour moi ou ma famille	5.0 (0.3 - 9.8)*	0.0
Ne pouvait pas se payer les services	1.2 (0.0 - 3.1)*	0.0
Dépendant de l'auteur	3.2 (0.0 - 7.1)*	1.8 (0.0 - 4.7)*
L'auteur m'a menacé	0.1 (0.0 - 0.3)*	0.8 (0.0 - 2.4)*
ne pensais pas que c'était un problème	24.0 (10.4 - 37.6)	57.0 (42.4 - 71.6)
Senti que c'était de ma faute	4.3 (0.0 - 9.7)*	8.6 (2.6 - 14.6)*
Peur d'être abandonné	4.3 (0.0 - 9.7)*	2.6 (0.0 - 7.7)*
N'avait pas besoin / ne voulait pas des services	45.9 (28.8 - 63.0)	23.9 (13.7 - 34.0)
Peur de la violence communautaire	0.0	0.0
Services trop loin	3.2 (0.0 - 6.9)*	0.0

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Etre giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 5.3.1. Prévalence du fait d'être témoin de violence physique à la maison [1] et dans le quartier [2], chez les 18-24 ans avant 18 ans et chez les 13-17 ans au cours des 12 derniers mois

Témoin de violence physique durant l'enfance (chez les 18-24 ans)		
	Femmes (n=702)	**Hommes (n=614)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
À la maison	45.3 (40.3 - 50.3)	52.3 (47.3 - 57.3)
	Femmes (n=699)	**Hommes (n=613)**
Dans la communauté	28.6 (21.9 - 35.4)	44.6 (38.6 - 50.6)
Témoin de violence physique au cours des 12 derniers mois (chez les 13-17 ans)		
	Femmes (n=496)	**Hommes (n=588)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
À la maison	22.1 (17.1 - 27.0)	21.9 (16.9 - 26.8)
	Femmes (n=496)	**Hommes (n=589)**
Dans la communauté	14.4 (10.1 - 18.8)	19.5 (15.2 - 23.8)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] Le témoignage de la violence physique à la maison comprend : Entendre ou voir ta mère/père ou ta belle-mère/beau-père, leur copain/copine, ou tes frères ou tes sœurs en train d'être battue, boxée, recevoir des coups de pied ou frappée par ton père/mère ou ton beau-père/belle-mère.
[2] Le témoignage de la violence physique dans la communauté/quartier comprend : Voir quelqu'un se faire attaquer en dehors de votre domicile et de votre environnement familial.

SECTION 6 : VIOLENCE ÉMOTIONNELLE PENDANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

Tableau 6.1.1. Prévalence de la violence émotionnelle [1] par un parent, un tuteur, ou un membre de la famille adulte avant l'âge de 18 ans, chez les 18 à 24 ans

	Femmes (n=696)	Hommes (n=597)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence émotionnelle pendant l'enfance de la part d'un parent, d'un tuteur ou d'un membre de la famille adulte	19.0 (13.8 - 24.1)	15.5 (10.7 - 20.2)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée.

Tableau 6.1.2. Âge lors de la première expérience de violence émotionnelle [1] par un parent, un tuteur ou un membre de la famille adulte, parmi les 18 à 24 ans qui ont subi une violence émotionnelle avant 18 ans

	Femmes (n=126)	Hommes (n=78)
	% (95% IC)	% (95% IC)
11 ou moins	39.4 (27.0 - 51.7)	26.7 (7.1 - 46.3) *
12-17	60.6 (48.3 - 73.0)	73.3 (53.7 - 92.9)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 6.1.3. Prévalence de la violence émotionnelle exercée par un partenaire intime [1] chez les 18 à 24 ans

	Femmes (n=664)	Hommes (n=457)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence émotionnelle exercée par un partenaire intime	46.8 (40.4 - 53.1)	53.1 (46.9 - 59.3)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence émotionnelle par un partenaire intime comprend : Être insulté, humilié, ou se moquer en présence d'autres personnes, empêcher la personne d'avoir son propre argent, essayer d'empêcher la personne de voir ou de parler à sa famille ou à ses amis, suivre, surveiller la personne en demandant à savoir où elle était et ce qu'elle faisait, ou la menacer de lui faire mal physiquement.

Tableau 6.2.1. Prévalence de violence émotionnelle [1] au cours des 12 derniers mois par un parent, un tuteur ou un membre de la famille adulte parmi les 13-17 ans

	Femmes (n=497)	Hommes (n=591)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence émotionnelle exercée par un parent, un tuteur ou un membre de la famille adulte au cours des 12 derniers mois	16.3 (12.3 - 20.4)	15.4 (10.4 - 20.3)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée, par exemple en disant que tu es stupide ou inutile.

Tableau 6.2.2. Âge lors de la première expérience de violence émotionnelle [1] par un parent, un tuteur ou un membre de la famille adulte, parmi les 13 à 17 ans qui ont subi une violence émotionnelle au cours des 12 derniers mois

	Femmes (n=81)	Hommes (n=66)
	% (95% IC)	% (95% IC)
11 ou moins	10.2 (2.0 - 18.4) *	15.8 (7.0 - 24.6)
12-17	89.8 (81.6 - 98.0)	84.2 (75.4 - 93.0)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée, par exemple en disant que tu es stupide ou inutile.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 6.2.3. Prévalence de la violence émotionnelle [1] par un pair au cours des 12 derniers mois, chez les 13 à 17 ans

	Femmes (n=497)	Hommes (n=591)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence émotionnelle chez les pairs au cours des 12 derniers mois	36.8 (29.2 - 44.3)	40.2 (32.0 - 48.5)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée, par exemple en disant que tu es stupide ou inutile.

SECTION 7 : VIOLENCE SEXUELLE ET PHYSIQUE CHEZ LES JEUNES ADULTES

Tableau 7.1.1. Prévalence de différents types de violence sexuelle [1] au cours des 12 derniers mois, chez les 18 à 24 ans

	Femmes (n=703)	Hommes (n=617)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Toute violence sexuelle au cours des 12 derniers mois	16.4 (11.6 - 21.2)	15.7 (11.2 - 20.1)
	Femmes (n=699)	**Hommes (n=615)**
Attouchements sexuels au cours des 12 derniers mois	8.1 (4.7 - 11.5)	10.2 (6.4 - 14.0)
	Femmes (n=703)	**Hommes (n=613)**
Tentative sexuelle non désirée [2] au cours des 12 derniers mois	7.9 (4.7 - 11.1)	7.4 (3.9 - 11.0)
	Femmes (n=701)	**Hommes (n=614)**
Rapports sexuels sous pression [3] au cours des 12 derniers mois	2.3 (0.6 - 3.9) *	1.3 (0.4 - 2.2) *
	Femmes (n=703)	**Hommes (n=613)**
Rapports sexuels forcés physiquement au cours des 12 derniers mois	4.2 (2.2 - 6.3)	3.5 (1.8 - 5.2)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] tentative de rapports sexuels non désires : sous contrainte, par force physique ou sous l'influence de l'alcool
[3] Le sexe sous pression comprend : harcèlement ou menaces
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 7.1.2. Prévalence des rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés au cours des 12 derniers mois chez les 18-24 ans

	Femmes (n=703)	Hommes (n=616)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Rapports sexuels sous pression ou forcés physiquement au cours des 12 derniers mois	5.3 (2.7 - 7.9)	4.3 (2.5 - 6.0)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.

Tableau 7.1.3. Les auteurs des incidents de violence sexuelle les plus récents [1], parmi les 18-24 ans qui ont été victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois

	Femmes (n=101)	Hommes (n=98)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Conjoint, petit ami, petite amie ou partenaire romantique actuel ou précédent	49.8 (34.3 - 65.3)	47.1 (34.9 - 59.3)
Ami	39.8 (23.4 - 56.2)	33.0 (20.6 - 45.4)
Autres [2]	18.8 (9.5 - 28.1)	33.1 (23.7 - 42.5)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] Autres inclus : Enseignant, policier/militaire/agent de sécurité, employeur, leader communautaire, leader religieux, voisin, camarade de classe/école, étranger, autre personne.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes peuvent avoir été victimes de multiples formes de violence sexuelle, chacune étant un auteur différent, ou avoir été victime d'un acte de violence sexuelle impliquant plusieurs auteurs.

Tableau 7.1.4. Les auteurs de violences sexuelles perçus comme étant âgés de 5 ans ou plus parmi les 18-24 ans qui ont subi des violences sexuelles [1] au cours des 12 derniers mois

Auteur de violence sexuelle perçu comme âgé de 5 ans ou plus	Femmes (n=101)	Hommes (n=98)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Toute violence sexuelle	58.8 (47.4 - 70.3)	3.1 (0.0 - 7.3) *
	Femmes (n=36)	**Hommes (n=28)**
Rapports sexuels sous pression ou physiquement forcées	58.0 (39.7 - 76.2)	0.0

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
*Estimation peu signicative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 7.1.5. Divulgation, recherche de services et réception de services pour tout incident de violence sexuelle [1], chez les 18-24 ans qui ont été victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois

	Femmes (n=101)	Hommes (n=101)
	% (95% IC)	% (95% IC)
A raconte à quelqu'un une expérience de violence sexuelle	39.8 (24.1 - 55.6)	53.2 (40.8 - 65.6)
Connaissait un endroit pour demander de l'aide à propos d'une expérience de violence sexuelle	27.2 (12.2 - 42.1)	24.2 (13.0 - 35.4)
A demandé de l'aide pour toute expérience de violence sexuelle	1.0 (0.0 - 3.1) *	2.6 (0.0 - 7.2) *
A reçu des services de soutien pour toute expérience de violence sexuelle	0.0	2.6 (0.0 - 7.2) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 7.1.6. Relation avec la personne qui a été informée de tout incident de violence sexuelle [1], parmi les 18-24 ans qui ont subi une violence sexuelle au cours des 12 derniers mois et qui en ont informé quelqu'un

Personne à qui on a parlé de violence physique	Femmes (n=34)	Hommes (n=51)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Parenté	42.9 (17.0 - 68.7) *	23.1 (8.0 - 38.1) *
Conjoint, petit ami / petite amie, partenaire	4.3 (0.0 - 10.5) *	0.0
Ami ou voisin	52.7 (32.0 - 73.5)	73.5 (57.9 – 89.0)
Prestataire de service ou autorité [2]	0.0	1.1 (0.0 - 3.3) *
Quelqu'un d'autre	7.7 (0.0 - 17.2) *	1.4 (0.0 - 4.3) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] Fournisseur de services ou figure d'autorité inclus : Employé d'ONG, enseignant, employeur, leader communautaire, guérisseur traditionnel, leader religieux.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes peuvent avoir parlé à plusieurs personnes du même incident de violence sexuelle ou avoir subi de multiples formes de violence sexuelle à la suite de laquelle elles ont peut-être parlé à différentes personnes.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 7.1.7. Raisons pour ne pas avoir eu recours à des services pour des actes de violence sexuelle [1] chez les 18-24 ans qui ont été victimes de violences sexuelles au cours des 12 derniers mois et qui n'ont pas demandé de services

Raisons pour ne pas avoir demandé/recherche des services	Femmes (n=25)	Hommes (n=21)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Peur d'avoir des ennuis	17.2 (3.4 - 30.9) *	1.6 (0.0 - 4.7) *
Embarrassé pour soi-même ou ma famille	9.7 (0.0 - 22.1) *	9.2 (0.0 - 23.2) *
Ne pouvait pas se payer les services	10.3 (0.0 - 28.0) *	0.0
Dépendant de l'auteur	17.6 (0.0 - 39.9) *	8.4 (0.0 - 24.8) *
L'auteur m'a menacé	0.0	0.0
Ne pensais pas que c'était un problème	18.5 (2.2 - 34.9) *	25.7 (2.5 - 48.8) *
Senti que c'était de ma faute	6.2 (0.0 - 18.3) *	0.0
Peur d'être abandonné	3.8 (0.0 - 11.5) *	0.0
N'avait pas besoin / veut des services	16.6 (1.5 - 31.8) *	55.2 (24.3 - 86.1)
Peur de la violence communautaire	0.0	0.0
Services trop loin/ pas à proximité	0.0	0.0

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 7.1.8. Prévalence de relations sexuelles transactionnelles [1] au cours des 12 derniers mois chez les 18-24 ans qui ont eu des rapports sexuels

	Femmes (n=582)	Hommes (n=361)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Sexe transactionnel	7.1 (2.0 - 12.3) *	7.6 (3.3 - 12.0)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Le sexe transactionnel inclus recevoir de l'argent, des cadeaux, ou des choses importantes ou faveurs en échange du sexe.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 7.2.1. Prévalence de la violence physique [1] au cours des 12 derniers mois chez les 18-24 ans

	Femmes (n=703)	Hommes (n=617)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence physique au cours des 12 derniers mois	20.3 (15.6 - 25.1)	27.6 (21.7 - 33.4)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.

Tableau 7.2.2. Prévalence de la violence physique [1] au cours des 12 derniers mois par type d'auteur, parmi les 18-24 ans

	Femmes (n=664)	Hommes (n=457)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Partenaire intime [2] violence physique	13.7 (9.5 - 17.9)	11.0 (7.5 - 14.5)
	Femmes (n=703)	Hommes (n=616)
Violence physique d'un membre de la communauté / du quartier	1.6 (0.2 - 3.0) *	6.9 (2.8 - 10.9)
	Femmes (n=703)	Hommes (n=617)
Violence physique par les pairs	5.8 (3.0 - 8.5)	17.2 (12.6 - 21.8)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[2] Parmi ceux qui ont un partenaire intime.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car les jeunes peuvent être victimes de violence de plus d'une personne.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 7.2.3. Prévalence des blessures physiques résultant de violences physiques [1] chez les 18-24 ans qui ont subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois

	Femmes (n=122)	Hommes (n=148)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Blessure subie à la suite de violences physiques au cours des 12 derniers mois	54.1 (42.0 - 66.2)	47.3 (37.5 - 57.2)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.

Tableau 7.2.4. Divulgation et recherche de services et réception de services pour tout incident de violence physique [1], chez les 18 à 24 ans qui ont subi une violence physique au cours des 12 derniers mois

	Femmes (n=122)	Hommes (n=148)
	% (95% IC)	% (95% IC)
A raconté à quelqu'un une expérience de violence physique	50.9 (37.3 - 64.6)	66.8 (57.2 - 76.4)
	Femmes (n=121)	**Hommes (n=148)**
Connaissait un endroit pour demander de l'aide à propos d'une expérience de violence physique	43.1 (26.6 - 59.6)	32.6 (23.3 - 41.9)
A demandé de l'aide pour toute expérience de violence physique	9.8 (2.3 - 17.3) *	6.5 (2.6 - 10.4) *
A reçu des services de soutien pour toute expérience de violence physique	8.1 (0.8 – 15.5) *	4.7 (1.4 – 8.0) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 7.2.5. Relation avec une personne informée de tout incident de violence physique [1], parmi les 18-24 ans qui ont été victimes de violence physique au cours des 12 derniers mois et qui en ont informé quelqu'un

Personne à qui on a parlé de violence physique	Femmes (n=66)	Hommes (n=96)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Dit à un parent	62.7 (49.9 - 75.5)	51.3 (39.3 - 63.3)
Dit à un conjoint, un petit ami / une petite amie ou un partenaire	2.8 (0.0 - 7.4) *	0.0
Dit à un ami / voisin	35.8 (18.2 -53.4)	57.2 (42.8 - 71.5)
Dit à un prestataire de service ou autorité [2]	0.0	0.0
Dit à quelqu'un d'autre	8.3 (0.0 - 18.1) *	12.6 (0.0 - 27.8) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[2] Fournisseur de services ou figure d'autorité inclus : Employé d'ONG, enseignant, employeur, leader communautaire, guérisseur traditionnel, leader religieux.
Remarques : La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%, car certaines victimes peuvent avoir parlé à plusieurs personnes du même incident de violence physique ou avoir été victime de violence physique de la part de plusieurs personnes à la suite de laquelle elles auraient pu parler à différentes personnes.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

SECTION 8 : POINTS COMMUNS ENTRE LES TYPES DE VIOLENCES : VIOLENCES SEXUELLES, PHYSIQUES ET ÉMOTIONNELLES

Tableau 8.1.1. Prévalence de différents types de violence et de formes multiples de violence subies avant l'âge de 18 ans chez les 18 à 24 ans

Toute violence	**Femmes (n=703)**	**Hommes (n=617)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
Pas de violence pendant l'enfance	42.0 (35.5 - 48.6)	33.5 (26.6 - 40.5)
Au moins un type de violence	58.0 (51.4 - 64.5)	66.5 (59.5 - 73.4)
Un seul type de violence	**Femmes (n=703)**	**Hommes (n=617)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
Violence sexuelle pendant l'enfance [1] seulement	6.1 (3.2 - 9.1)	3.0 (1.2 - 4.7)
Violence physique pendant l'enfance [2] seulement	25.6 (19.9 - 31.3)	42.8 (36.6 - 49.0)
Violence émotionnelle pendant l'enfance [3] seulement	4.2 (2.1 - 6.2)	2.5 (1.1 - 4.0)
Multiple types de violence	**Femmes (n=703)**	**Hommes (n=617)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
Deux types de violence	17.0 (13.0 - 21.0)	15.7 (11.5 - 19.9)
Violence sexuelle, physique et émotionnelle pendant l'enfance	5.1 (2.0 - 8.2) *	2.5 (1.0 - 4.0) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend: les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme par partenaire intime, parent / parent adulte, membre de la communauté ou pair.
[3] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire par le parent / tuteur ou membre de la famille adulte que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée, par exemple en disant que tu es stupide ou inutile.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 8.1.2. Prévalence de différents types de violence et de multiples formes de violence vécue au cours des 12 derniers mois chez les 13-17 ans

Toute violence	**Femmes (n=497)**	**Hommes (n=591)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
Pas de violence	52.1 (45.8 - 58.4)	56.7 (49.9 - 63.5)
Au moins un type de violence	47.9 (41.6 - 54.2)	43.3 (36.5 - 50.1)
Un seul type de violence	**Femmes (n=497)**	**Hommes (n=591)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
Violence sexuelle [1] seulement	6.4 (3.8 - 9.0)	2.2 (0.8 - 3.5) *
Violence physique [2] seulement	21.5 (15.8 - 27.2)	22.4 (16.4 - 28.3)
Violence émotionnelle [3] seulement	4.1 (1.9 - 6.3)	3.4 (1.7 - 5.0)
Multiples types de violence	**Femmes (n=497)**	**Hommes (n=591)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
Deux types de violence	11.3 (8.0 - 14.6)	13.9 (9.0 - 18.9)
Violence sexuelle, violence physique et émotionnelle	4.7 (2.1 - 7.3)	1.5 (0.0 - 3.2) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend: les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme par partenaire intime, parent / membre de la famille adulte, membre de la communauté ou pair.
[3] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire par le parent / tuteur ou membre de la famille adulte que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée, par exemple en disant que tu es stupide ou inutile.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 8.1.3. Prévalence de différents types de violence et de multiples formes de violence subie au cours des 12 derniers mois chez les 18 à 24 ans

Toute violence	**Femmes (n=703)**	**Hommes (n=617)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
Pas de Violence	68.0 (62.8 - 73.1)	62.3 (55.5 - 69.1)
Au moins un type de violence	32.0 (26.9 - 37.2)	37.7 (30.9 - 44.5)
Un seul type de violence	**Femmes (n=703)**	**Hommes (n=617)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
Violence sexuelle [1] seulement au cours des 12 derniers mois	5.4 (2.9 - 7.8)	5.0 (2.6 - 7.4)
Violence physique [2] seulement au cours des 12 derniers mois	8.2 (5.5 - 10.8)	16.3 (11.6 - 21.1)
Deux types de violence	**Femmes (n=703)**	**Hommes (n=617)**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
Violence sexuelle et violence physique	7.8 (4.0 - 11.5)	6.8 (4.3 - 9.4)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forces physiquement et les rapports sexuels forces ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.

SECTION 9 : ÉTATS DE SANTÉ ASSOCIÉS À LA VIOLENCE SEXUELLE, PHYSIQUE ET EMOTIONNELLE

Tableau 9.1.1. Problèmes et comportements de santé liés à des expériences de violence sexuelle [1], physique [2] ou émotionnelle [3] avant 18 ans chez les femmes âgées de 18 à 24 ans

	Détresse mentale au cours des 30 derniers jours	Consommation occasionnelle excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours[6]	Fumeur actuel	Consommation de drogues au cours des 30 derniers jours	Ne s'est Jamais intentionnellement blessé	Deja pensé au suicide	Jamais tenté le Suicide [4]	A déjà eu des symptômes / Diagnostic d'une IST [5]
	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence sexuelle pendant l'enfance								
Violence sexuelle vécue n§	81.8 (74.1 - 89.5) 125	33.6 (14.6 - 52.6) 52	0.0 125	0.0 124	21.2 (7.1 - 35.4) * 125	24.8 (14.8 - 34.8) 125	53.9 (26.8 - 81.0) 26	31.6 (18.9 - 44.3) 125
Pas de violence sexuelle n§	57.8 (51.7 - 63.8) 578	52.3 (41.9 - 62.7) 169	0.5 (0.0 - 1.0) * 578	0.3 (0.0 - 0.9) * 577	16.6 (8.9 - 24.3) 574	5.9 (4.0 - 7.7) 576	50.8 (30.4 - 71.3) 41	19.4 (14.2 - 24.6) 578
Violence physique pendant l'enfance								
Violence physique vécue n§	67.5 (58.7 - 76.2) 322	50.3 (41.0 - 59.6) 120	0.7 (0.0 - 1.5) * 322	0.5 (0.0 - 1.5) * 321	20.3 (11.6 - 28.9) 320	12.1 (8.2 - 16.0) 320	47.1 (24.3 - 70.0) 39	27.7 (19.4 - 36.0) 322
Pas de violence physique n§	57.9 (50.4 - 65.4) 381	45.4 (31.5 - 59.3) 101	0.1 (0.0 - 0.4) * 38	0.0 380	15.0 (6.1 - 24.0) 379	7.3 (3.3 - 11.3) 381	60.1 (32.0 - 88.2) 28	16.4 (11.4 - 21.5) 381
Violence émotionnelle pendant l'enfance								
Violence émotionnelle vécue n§	78.6 (68.2 - 88.9) 128	41.2 (20.6 - 61.8) 49	0.5 (0.0 - 1.5) * 128	0.0 127	26.7 (12.7 - 40.7) 128	17.3 (10.7 - 23.8) 128	36.9 (13.0 - 60.7) * 28	32.7 (21.3 - 44.2) 128
Pas de violence émotionnelle n§	58.2 (52.5 - 63.9) 319	49.7 (39.1 - 60.4) 172	0.4 (0.0 - 0.8) * 568	0.3 (0.0 - 0.9) * 567	15.2 (7.7 - 22.7) 564	7.8 (4.9 - 10.6) 566	60.3 (38.1 - 82.5) 38	18.5 (13.5 - 23.5) 513

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend: les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forces physiquement et les rapports sexuels forces ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[3] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée.
[4] Parmi ceux qui ont eu des pensées suicidaires.
[5] Les symptômes des IST (infections sexuellement transmissibles) incluent : plaies / ulcérations génitales.
[6] Parmi ceux qui ont déjà consommé de l'alcool
n§ : numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 9.1.2. Problèmes et comportements de santé liés à des expériences de violence sexuelle [1], physique [2] ou émotionnelle [3] avant 18 ans chez des hommes de 18 à 24 ans

	Détresse mentale au cours des 30 derniers jours	Consommation occasionnelle excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours [6]	Fumeur actuel	Consommation de drogues au cours des 30 derniers jours	Ne s'est Jamais intentionnellement blessé	Jamais pensé au suicide	Jamais tenté le Suicide [4]	A déjà eu des symptômes / Diagnostic d'IST [5]
	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence sexuelle pendant l'enfance								
Violence sexuelle vécue n§	76.4 (62.2 - 90.6) 69	68.4 (47.8 - 89.0) 36	17.9 (5.5 - 30.3) * 69	1.6 (0.0 - 4.7) * 69	12.8 (3.6 - 22.0) * 69	1.9 (0.0 - 4.6) * 69	44.4 (0.0 - 100.0) * 2	30.1 (7.1 - 53.1) * 69
Pas de violence sexuelle n§	56.6 (49.5 - 63.7) 547	57.0 (49.4 - 64.5) 240	15.2 (11.5 - 19.0) 546	1.9 (0.4 - 3.4) * 546	8.8 (4.7 - 12.9) 546	2.7 (0.7 - 4.6) * 546	46.7 (8.1 - 85.3) * 16	15.7 (11.2 - 20.1) 547
Violence physique pendant l'enfance								
Violence physique vécue n§	57.6 (50.5 - 64.7) 342	62.9 (54.1 - 71.7) 169	17.4 (11.8 - 23.1) 342	1.3 (0.0 - 2.6) * 341	6.7 (3.6 - 9.9) 342	3.7 (0.9 - 6.5) * 342	44.0 (2.7 - 85.2) * 14	19.5 (13.6 - 25.3) 342
Pas de violence physique n§	60.8 (51.0 - 70.7) 275	49.2 (36.7 - 61.8) 107	12.6 (6.8 - 18.4) 274	2.8 (0.0 - 5.6) * 275	13.1 (6.4 - 19.8) 274	0.8 (0.0 - 1.7) * 274	64.4 (12.8 - 100.0) * 4	14.0 (7.3 - 20.8) 275
Violence émotionnelle pendant l'enfance								
Violence émotionnelle vécue n§	56.3 (42.9 - 69.7) 84	80.7 (68.8 - 92.7) 42	23.1 (9.2 - 37.1) * 83	3.3 (0.0 - 7.6) * 83	7.1 (1.1 - 13.0) * 84	4.5 (0.0 - 9.9) * 84	12.3 (0.0 - 38.2) * 4	22.0 (11.6 - 32.4) 84
Pas de violence émotionnelle n§	58.9 (52.2 - 65.6) 513	53.8 (45.4 - 62.2) 224	13.5 (9.2 - 17.9) 513	1.5 (0.0 - 2.9) * 513	9.3 (5.0 - 13.6) 513	2.2 (0.3 - 4.0) * 513	55.4 (13.7 - 97.0) * 13	16.8 (11.5 - 22.2) 513

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[3] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée.
[4] Parmi ceux qui ont eu des pensées suicidaires.
[5] Les symptômes des IST (infections sexuellement transmissibles) incluent : plaies / ulcérations génitales.
[6] Parmi ceux qui ont déjà consommé de l'alcool
n§ : numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 9.2.1 Problèmes et comportements de santé, liés à des expériences de violence sexuelle [1], physique [2] ou émotionnelle [3] chez les filles âgées de 13 à 17 ans

	Détresse mentale au cours des 30 derniers jours	Consommation occasionnelle excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours [6]	Fumeur actuel	Consommation de drogues au cours des 30 derniers jours	Ne s'est Jamais intentionnellement blessé	Jamais pensé au suicide	Jamais tenté le Suicide [4]	A déjà eu des symptômes / Diagnostic d'IST [5]
	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence sexuelle au cours des 12 derniers mois								
Violence sexuelle vécue n§	62.1 (49.6 - 74.6) 80	54.9 (39.6 - 70.2) 22	0.0 80	0.0 80	19.9 (8.0 - 31.8) 80	14.4 (4.2 - 24.6) * 80	11.8 (0.0 - 34.4) * 10	13.4 (5.2 - 21.5) * 80
Pas de violence sexuelle n§	45.9 (39.3 - 52.5) 415	32.1 (19.8 - 44.3) 66	0.0 415	0.0 414	20.0 (12.3 - 27.7) 413	4.4 (2.2 - 6.5) 414	42.2 (15.1 - 69.4) * 18	10.5 (6.7 - 14.2) 414
Violence physique au cours des 12 derniers mois								
Violence physique vécue n§	60.6 (51.7 - 69.5) 158	45.0 (30.8 - 59.2) 36	0.0 158	0.0 158	23.9 (12.2 - 35.5) 158	9.5 (4.1 - 15.0) 157	31.1 (5.3 - 56.8) * 15	13.5 (6.5 - 20.4) 158
Pas de violence physique n§	41.7 (33.6 - 49.8) 347	30.5 (11.8 - 49.3) * 52	0.0 339	0.0 338	17.8 (8.6 - 27.0) 337	4.0 (1.8 - 6.2) 339	29.2 (2.0 - 56.4) * 14	9.5 (5.5 - 13.5) 338
Violence émotionnelle au cours des 12 derniers mois								
Violence émotionnelle vécue n§	74.7 (63.9 - 85.5) 84	63.4 (43.3 - 83.5) 18	0.0 84	0.0 84	23.2 (10.7 - 35.7) 84	15.3 (6.1 - 24.5) * 84	23.3 (0.0 - 53.5) * 11	13.4 (3.1 - 23.6) * 84
Pas de violence émotionnelle n§	43.4 (36.4 - 50.5) 413	31.6 (20.1 - 43.1) 70	0.0 413	0.0 412	19.4 (12.1 - 26.7) 411	4.2 (2.2 - 6.2) 412	35.3 (8.5 - 62.0) * 18	10.5 (6.6 - 14.3) 412

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[3] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée.
[4] Parmi ceux qui ont eu des pensées suicidaires.
[5] Les symptômes des IST (infections sexuellement transmissibles) incluent : plaies / ulcérations génitales.
[6] Parmi ceux qui ont déjà consommé de l'alcool
n§ : numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 9.2.2. Problèmes et comportements de santé, liés à des expériences de violence sexuelle [1] ou de violence physique [2] ou émotionnelle [3], chez les garçons de 13 à 17 ans

	Détresse mentale au cours des 30 derniers jours	Consommation occasionnelle excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours [6]	Fumeur actuel	Consommation de drogues au cours des 30 derniers jours	Ne s'est Jamais intentionnellement blessé	Jamais pensé au suicide	Jamais tenté le Suicide [4]	A déjà eu des symptômes / Diagnostic d'IST [5]
	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence sexuelle au cours des 12 derniers mois								
Violence sexuelle vécue n§	54.2 (33.6 - 74.7) 42	64.8 (42.6 - 87.0) 21	0.8 (0.0 - 2.4) * 42	0.0 42	10.9 (0.9 - 20.9) * 42	3.3 (0.0 - 9.9) * 42	0.0 1	15.7 (1.3 - 30.1) * 42
Pas de violence sexuelle n§	37.6 (31.2 - 44.1) 548	54.1 (44.5 - 63.8) 144	1.5 (0.3 - 2.6) * 548	0.2 (0.0 - 0.4) * 549	10.7 (5.9 - 15.4) 549	1.1 (0.1 - 2.1) * 548	53.2 (2.5 - 100.0) * 6	6.0 (3.2 - 8.8) 549
Violence physique au cours des 12 derniers mois								
Violence physique vécue n§	42.3 (29.7 - 55.0) 202	58.9 (45.6 - 72.2) 70	0.6 (0.0 - 1.5) * 201	0.0 202	7.5 (2.9 - 12.1) * 202	2.8 (0.0 - 5.6) * 202	44.1 (0.0 - 100.0) * 5	4.0 (1.5 - 6.5) * 202
Pas de violence physique n§	36.7 (29.7 - 43.8) 388	53.2 (38.7 - 67.7) 95	1.9 (0.4 - 3.5) * 389	0.3 (0.0 - 0.7) * 389	12.6 (6.2 - 19.0) 389	0.3 (0.0 - 0.8) * 388	35.9 (0.0 - 100.0) * 2	8.4 (4.2 - 12.5) 389
Violence émotionnelle au cours des 12 derniers mois								
Violence émotionnelle vécue n§	56.7 (40.2 - 73.2) 81	74.2 (58.5 - 89.9) 33	0.4 (0.0 - 1.2) * 80	0.0 81	9.3 (3.1 - 15.6) * 81	4.7 (0.0 - 10.9) * 81	63.8 (5.7 - 100.0) * 3	5.0 (0.0 - 12.7) * 81
Pas de violence émotionnelle n§	35.6 (28.9 - 42.3) 509	50.8 (40.7 - 61.0) 132	1.6 (0.4 - 2.9) * 510	0.2 (0.0 - 0.5) * 510	10.9 (5.7 - 16.2) 510	0.6 (0.0 - 1.3) * 509	13.5 (0.0 - 41.0) * 4	7.0 (3.9 - 10.2) 510

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[2] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[3] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée.
[4] Parmi ceux qui ont eu des pensées suicidaires.
[5] Les symptômes des IST (infections sexuellement transmissibles) incluent : plaies / ulcérations génitales.
[6] Parmi ceux qui ont déjà consommé de l'alcool
n§ : numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 9.3.1. Grossesse résultant de rapports sexuels sous pression ou physiquement forcés ou rapports sexuels lorsque la victime était trop ivre pour dire non, chez les filles/femmes âgées de 13 à 24 ans

	Femmes (n=189)
	% (95% IC)
Grossesse résultant de rapports sexuels sous pression, rapports sexuels forcés physiquement ou de rapports sexuels lorsque la victime était trop ivre pour dire non	7.0 (2.7 - 11.2)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.

Tableau 9.3.3. Absence à l'école à la suite de violence physique [1]

Absence à l'école en raison d'une expérience de violence physique	Femmes (n=307)	Hommes (n=374)
	% (95% IC)	% (95% IC)
18-24 ans ayant subi des violences physiques durant leur enfance	5.8 (2.6 - 9.0)	12.1 (7.4 - 16.9)
	Femmes (n=262)	Hommes (n=354)
13-17 ans ayant subi des violences physiques	8.6 (1.7 - 15.4) *	8.5 (4.9 - 12.1)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

SECTION 10 : COMPORTEMENTS SEXUELS À RISQUE ET VIH

Tableau 10.1.1. Comportements sexuels à risque au cours des 12 derniers mois chez les 19 à 24 ans qui ont eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
Deux partenaires sexuels ou plus au cours des 12 derniers mois	26	7.2 (4.1 - 10.3)	118	31.6 (25.5 - 37.8)
Utilisation irrégulière de préservatifs au cours des 12 derniers mois [1]	182	36.6 (29.9 - 43.2)	171	54.8 (48.3 - 61.4)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Utilisation peu fréquente du préservatif : jamais ou quelques fois au cours des 12 derniers mois.
[2] Le sexe transactionnel inclus recevoir de l'argent, des cadeaux, ou des choses importantes ou faveurs en échange du sexe.
n§ = numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 10.1.2. Prévalence de partenaires sexuels multiples [1] et utilisation irrégulière de préservatifs [2] au cours des 12 derniers mois résultant de violences sexuelles [3] avant 18 ans, chez les 19 à 24 ans qui ont eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
A eu plusieurs partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois				
Victime de violences sexuelles pendant l'enfance	7	15.8 (1.3 - 30.3) *	11	34.8 (19.1 - 50.4)
Jamais vécu de violences sexuelles pendant l'enfance	19	5.1 (2.5 - 7.7)	107	31.2 (24.7 - 37.7)
Utilisation irrégulière du préservatif au cours des 12 derniers mois				
Victime de violence sexuelle	32	35.0 (16.3 - 53.8)	18	65.2 (46.3 - 84.0)
Jamais vécu de violence sexuelle	150	36.9 (29.8 - 44.1)	153	53.8 (47.0 - 60.5)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Partenaires sexuels multiples : au moins 2 partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois.
[2] Utilisation peu fréquente du préservatif : jamais ou quelques fois au cours des 12 derniers mois.
[3] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
n§ = numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 10.1.3. Prévalence de partenaires sexuels multiples [1] et utilisation irrégulière de préservatifs [2] au cours des 12 derniers mois résultant de violences physiques [3] avant 18 ans, chez les 19 à 24 ans qui ont eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
A eu plusieurs partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois				
Victime de violence physique	12	7.1 (2.2 - 11.9) *	68	33.1 (23.9 - 42.3)
Jamais vécu de violence physique	14	7.3 (2.7 - 11.9) *	50	29.5 (18.9 - 40.2)
Utilisation irrégulière du préservatif au cours des 12 derniers mois				
Victime de violence physique	79	35.4 (25.0 - 45.9)	89	53.7 (43.8 - 63.6)
Jamais vécu de violence physique	103	37.6 (30.3 - 44.9)	82	56.5 (47.4 - 65.5)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Partenaires sexuels multiples : au moins 2 partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois.
[2] Utilisation peu fréquente du préservatif : jamais ou quelques fois au cours des 12 derniers mois.
[3] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
n§ = numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 10.1.4. Prévalence de partenaires sexuels multiples [1] et utilisation irrégulière de préservatifs [2] au cours des 12 derniers mois, par expérience de violence émotionnelle [3] avant 18 ans, chez les 19 à 24 ans ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
Avait plusieurs partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois				
Victime de violence émotionnelle	5	4.2 (0.0 - 8.6) *	14	33.2 (15.7 - 50.7)
Jamais vécu de violence émotionnelle	21	8.0 (4.3 - 11.7)	99	30.9 (24.6 - 37.1)
Utilisation irrégulière du préservatif au cours des 12 derniers mois				
Victime de violence émotionnelle	26	33.9 (13.3 - 54.5) *	25	62.5 (44.1 - 80.8)
Jamais vécu de violence émotionnelle	155	37.4 (31.1 - 43.8)	135	51.4 (44.2 - 58.5)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Partenaires sexuels multiples : au moins 2 partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois.
[2] Utilisation peu fréquente du préservatif : jamais ou quelques fois au cours des 12 derniers mois.
[3] La violence émotionnelle comprend : Se faire dire que tu n'étais pas aimée ou tu ne méritais pas d'être aimée, se faire dire qu'il aurait souhaité que tu ne sois jamais née ou que tu sois morte, être ridiculisée ou rabaissée.
n§ = numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 10.2.1. Connaissances et comportement en matière de dépistage du VIH chez les 16-24 ans [1] qui ont déjà eu des rapports sexuels

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
Savait où aller pour le test VIH	438	81.7 (76.6 - 86.7)	277	68.3 (62.5 - 74.2)
Comportement du test VIH				
Jamais testé pour le VIH	364	48.0 (42.3 - 53.8)	361	68.0 (62.4 - 73.6)

RRemarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] L'âge du consentement au test de dépistage du VIH en Côte d'Ivoire est de 16 ans.
Remarques : Toutes les informations figurant dans ce Tableau sont auto-déclarées et n'incluent pas les tests de dépistage du VIH au cours de l'Enquête sur la Violence faite aux enfants et aux jeunes.
n§ = numérateur

Tableau 10.2.2. Connaissances et comportement en matière de dépistage du VIH chez les 16-24 ans [1] qui ont déjà eu des rapports sexuels, par expérience de violences sexuelles durant l'enfance [2] avant l'âge de 18 ans

	Savait où aller pour le test VIH	Jamais testé pour le VIH
	% (95% IC)	% (95% IC)
Femmes		
Victime de violences sexuelles durant l'enfance	79.3 (68.3 - 90.4)	51.1 (40.5 - 61.8)
n§	87	80
N'a jamais vécu de violences sexuelles durant l'enfance	82.3 (77.5 - 87.2)	47.1 (41.2 - 53.1)
n§	351	284
Hommes		

	Savait où aller pour le test VIH	Jamais testé pour le VIH
	% (95% IC)	% (95% IC)
n§	51	58
N'a jamais vécu de violences sexuelles durant l'enfance	65.9 (59.2 - 72.5)	65.9 (60.5 - 71.2)
n§	226	303

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] Les 15 – 24 ans incluent tous les participants qui avaient atteint l'âge de consentement en Côte d'Ivoire pour le test de dépistage du VIH.
[2] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
n§=numérateur

Tableau 10.2.3. Connaissances et comportements en matière de dépistage du VIH chez les 16-24 ans [1] qui ont déjà eu des rapports sexuels, par expérience de violence sexuelle [2] au cours des 12 derniers mois

	Savoir où aller pour le test VIH	Jamais testé pour le VIH
	% (95% IC)	% (95% IC)
Femmes		
Violence sexuelle subie au cours des 12 derniers mois	83.9 (75.9 - 92.0)	33.8 (22.8 - 44.7)
n§	77	50
N'a pas subi de violences sexuelles au cours des 12 derniers mois	81.1 (75.5 - 86.8)	51.1 (44.8 - 57.3)
n§	361	314
Hommes		
Violence sexuelle subie au cours des 12 derniers mois	74.0 (61.4 - 86.6)	69.4 (57.0 - 81.8)
n§	66	65
N'a pas subi de violences sexuelles au cours des 12 derniers mois	66.8 (59.6 - 74.0)	67.7 (62.0 - 73.3)
n§	211	296

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] Seuls les 16-24 ans ont été inclus dans ces analyses car l'âge du consentement au test de dépistage du VIH en Côte d'Ivoire est de 16 ans.
[2] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
n§=numérateur

Tableau 10.2.4. Raisons pour laquelle le test de dépistage du VIH n'a pas été fait chez les 16 à 24 ans qui ont déjà eu des relations sexuelles sans jamais avoir fait le test de dépistage

Raisons pour ne pas faire le test VIH	Femmes (n=440)	Hommes (n=537)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Aucune connaissance sur le test VIH	47.3 (38.9 - 55.7)	42.6 (33.9 - 51.4)
Ne sais pas où obtenir un test de dépistage du VIH	10.7 (6.0 - 15.4)	13.7 (7.9 - 19.6)
Coût élevé des essais / longue distance jusqu'au site d'essai	8.3 (4.7 - 11.9)	6.3 (3.5 - 9.1)
Partenaire effrayé / d'autres connaitront les résultats des tests	3.4 (1.1 - 5.7) *	1.5 (0.4 - 2.5) *
Pas besoin de test / risque faible	12.3 (7.6 - 17.0)	16.0 (11.1 - 20.9)
Ne veux pas savoir si j'ai le VIH	2.1 (0.4 - 3.7) *	4.6 (2.5 - 6.7)
Ne peux pas me faire soigner si j'ai le VIH	0.4 (0.0 - 1.2) *	0.1 (0.0 - 0.4) *
Autres	15.4 (8.0 - 22.7)	15.2 (10.5 - 19.9)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relative
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.
[1] Seuls les 16-24 ans ont été inclus dans ces analyses car l'âge du consentement au test de dépistage du VIH en Côte d'Ivoire est de 16 ans.

Tableau 10.3.1. Prévalence du test positif pour le VIH [1] chez les 16-24 ans [2]

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
Testé positif pour le VIH	5	0.4 (0.0 - 0.8) *	2	0.3 (0.0 - 0.6) *

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Déterminé par les résultats du test rapide de dépistage du VIH, la preuve du traitement ou l'auto-évaluation d'un test préalable du VIH.
[2] Seuls les 16-24 ans ont été inclus dans ces analyses car l'âge du consentement au test de dépistage du VIH en Côte d'Ivoire est de 16 ans.
n§=numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

SECTION 11 : CROYANCES ET ATTITUDES LIÉES AU GENRE, À LA VIOLENCE ET À LA PERPÉTUATION DE LA VIOLENCE

Tableau 11.1.1. Attitudes et acceptation de l'idée de battre sa femme [1] chez les 13-17 ans et les 18-24 ans

	Femmes	Hommes
	% (95% IC)	% (95% IC)
Acceptation par groupe d'âge d'une ou plusieurs raisons pour lesquelles la femme peut être battue.		
	Femmes (n=497)	**Hommes (n=591)**
13-17 ans	68.7 (61.8 - 75.5)	81.4 (77.0 - 85.8)
	Femmes (n=703)	**Hommes (n=617)**
18-24 ans	63.7 (58.1 - 69.3)	81.6 (77.1 - 86.2)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] Comprend l'acceptation d'un ou plusieurs des points suivants : il est acceptable qu'un mari batte sa femme si : elle sort sans le lui dire ; néglige les enfants ; se dispute avec lui ; refuse d'avoir des relations sexuelles avec lui ; est soupçonné d'avoir une liaison

Tableau 11.1.2. Croyances liées au genre, aux pratiques sexuelles et à la violence entre partenaires intimes [1], chez les 13-17 ans et les 18-24 ans

	Femmes	Hommes
	% (95% IC)	% (95% IC)
Approbation d'une ou plusieurs croyances liées au genre, aux pratiques sexuelles et à la violence entre partenaires intimes, par groupe d'âge		
	Femmes (n=497)	**Hommes (n=591)**
13-17 ans	43.7 (39.2 - 48.1	52.8 (48.4 - 57.2
	Femmes (n=703)	**Hommes (n=617)**
18-24 ans	42.8 (37.5 - 48.1)	48.7 (43.2 - 54.2

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] Comprend l'acceptation d'un ou plusieurs des éléments suivants : les hommes décident quand avoir des relations sexuelles ; les hommes ont besoin de plus de sexe que les femmes ; les hommes ont besoin d'autres femmes ; les femmes qui portent des préservatifs sont « lâches » ; les femmes devraient tolérer la violence pour garder la famille ensemble.

Tableau 11.2.1. Violence physique perpétrée [1] par groupe d'âge

	Femmes	Hommes
	% (95% IC)	% (95% IC)
Perpétration de violence physique (n'ayant pas eu lieu)		
	Femmes (n=497)	**Hommes (n=589)**
13-17 ans	30.9 (22.7 - 39.1)	29.1 (21.2 - 37.0)
	Femmes (n=703)	**Hommes (n=616)**
18-24 ans	28.8 (23.7 - 33.9)	42.3 (36.7 - 47.8)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.

Tableau 11.2.2. Violence physique [1] commise par expérience de violence sexuelle [2] et de violence physique avant l'âge de 18 ans chez les 18 à 24 ans

Violence physique commise par expérience de violence sexuelle durant l'enfance		
	Femmes	Hommes
	% (95% IC)	% (95% IC)
	Femmes (n=125)	**Hommes (n=69)**
Victimes de violences sexuelles durant l'enfance	45.3 (33.2 - 57.5)	50.9 (37.6 - 64.2)
	Femmes (n=578)	**Hommes (n=546)**
Jamais vécu de violence sexuelle durant l'enfance	24.8 (19.5 - 30.2)	41.2 (34.9 - 47.5)
Violence physique commise par expérience de violence physique durant l'enfance		
	Femmes (n=322)	**Hommes (n=342)**
Victimes de violences physiques durant l'enfance	44.4 (36.4 - 52.3)	55.0 (47.6 - 62.3)
	Femmes (n=381)	**Hommes (n=274)**
Jamais vécu de violence physique durant l'enfance	14.9 (10.1 - 19.7)	22.5 (14.4 - 30.7)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[2] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).

Tableau 11.2.3. Violence physique [1] commise par expérience de violence sexuelle [2] et de violence physique au cours des 12 derniers mois, chez les 13 à 17 ans

Violence physique commise (dans le temps) par expérience de violence sexuelle		
	Femmes	Hommes
	% (95% IC)	% (95% IC)
	Femmes (n=80)	**Hommes (n=42)**
Victime de violence sexuelle	41.7 (26.7 - 56.8)	63.4 (44.5 - 82.4)
	Femmes (n=415)	**Hommes (n=547)**
Jamais vécu de violence sexuelle	28.9 (20.4 - 37.4)	26.4 (18.4 - 34.4)
Violence physique commise (dans le temps) par expérience de violence physique		
	Femmes (n=158)	**Hommes (n=202)**
Victime de violence physique	47.8 (34.6 - 61.1)	40.5 (26.9 - 54.2)
	Femmes (n=339)	**Hommes (n=387)**
Jamais vécu de violence physique	21.4 (14.1 - 28.6)	22.2 (14.8 - 29.5)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
[2] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).

Tableau 11.3.1. Violence perpétrée [2] envers un partenaire intime [1], parmi les 18 à 24 ans qui ont déjà eu un partenaire

	Femmes (n=347)	Hommes (n=101)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence perpétrée envers un partenaire intime	18.4 (13.7 - 23.2)	45.0 (32.1 - 57.9)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] Un partenaire intime comprend : Copain/copine actuel ou précédent, Copain/copine, partenaire amoureux, mari ou femme.
[2] La violence comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme ou forcer une autre personne à avoir des relations sexuelles alors qu'elle ne le voulait pas.

Tableau 11.3.2. Violence perpétrée [2] envers un partenaire intime [1], parmi les 13-17 ans qui ont déjà eu un partenaire

	Femmes (n=25)	Hommes (n=7)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Violence perpétrée envers un partenaire intime	15.8 (3.6 - 28.1) *	0.0

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Un partenaire intime comprend : Copain/copine actuel ou précédent, Copain/copine, partenaire amoureux, mari ou femme.
[2] La violence comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme ou forcer une autre personne à avoir des relations sexuelles alors qu'elle ne le voulait pas.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence

Tableau 11.3.3. Violence perpétrée [2] envers un partenaire intime [1] par expérience de violence sexuelle [3] ou violence physique [4] avant 18 ans, parmi les 18 à 24 ans qui ont déjà eu un partenaire

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
Perpétration de violence conjugale par expérience de violence sexuelle durant l'enfance				
Victimes de violences sexuelles durant l'enfance	18	29.6 (18.1 - 41.1)	4	67.1 (33.1 - 100.0)
Jamais vécu de violence sexuelle durant l'enfance	34	15.7 (10.7 - 20.7)	30	42.2 (29.3 - 55.1)
Perpétration de violence conjugale par expérience de violence physique durant l'enfance				
Victime de violence physique durant l'enfance	36	28.4 (19.3 - 37.6)	20	48.9 (32.7 - 65.2)
Jamais vécu de violence physique durant l'enfance	16	9.4 (3.6 - 15.2) *	14	38.7 (17.5 - 60.0)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] Un partenaire intime comprend : Copain/copine actuel ou précédent, Copain/copine, partenaire amoureux, mari ou femme.
[2] La violence comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme ou forcer une autre personne à avoir des relations sexuelles alors qu'elle ne le voulait pas.
[3] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[4] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
n§=numérateur

Tableau 11.3.4. Violence perpétrée [2] envers un partenaire intime [1] par expérience de violence sexuelle [3] ou violence physique [4] avant 18 ans, parmi les 13 à 17 ans qui ont déjà eu un partenaire

Perpétration de violence conjugale par expérience de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois		
	Femmes	**Hommes**
	% (95% IC)	**% (95% IC)**
	Femmes (n=5)	**Hommes (n=0)**
Victime de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois	0.0	0.0
	Femmes (n=20)	**Hommes (n=7)**
Jamais vécu de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois	20.2 (4.3 - 36.0) *	0.0
Perpétration de violence conjugale par expérience de violence physique au cours des 12 derniers mois		
	Femmes (n=9)	**Hommes (n =1)**
Victime de violence physique au cours des 12 derniers mois	2.6 (0.0 - 8.5) *	0.0
	Femmes (n=16)	**Hommes (n=6)**
Jamais vécu de violence physique au cours des 12 derniers mois	25.9 (2.7 - 49.1) *	0.0

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
[1] Un partenaire intime comprend : Copain/copine actuel ou précédent, Copain/copine, partenaire amoureux, mari ou femme.
[2] La violence comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme ou forcer une autre personne à avoir des relations sexuelles alors qu'elle ne le voulait pas.
[3] La violence sexuelle comprend : les attouchements sexuels non désirés, les rapports sexuels forcés physiquement et les rapports sexuels forcés ou sous pression (par le biais de harcèlement ou de menaces).
[4] La violence physique comprend : Être giflé, poussé, bousculé, secoué ou lancé quelque chose de façon intentionnelle dans le but de faire du mal, donné des coups de poing, des coups de pied, fouetté, chicoté ou battu avec un objet, étouffé, essayé de noyer ou de brûler intentionnellement, utilisé contre la personne ou menacé avec un couteau, un pistolet ou toute autre arme.
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

SECTION 12 : CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES À LA VIOLENCE SEXUELLE ET PHYSIQUE

Tableau 12.1. Caractéristiques des 18-24 ans selon l'expérience de violences sexuelles et physiques subies au cours des 12 derniers mois

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
Violence et statut d'orphelin (perte d'un ou des deux parents durant l'enfance)				
Toute violence parmi les orphelins	52	24.3 (15.9 - 32.7)	49	35.6 (24.8 - 46.5)
Toute violence parmi les non-orphelins	122	29.0 (22.1 - 35.9)	145	34.9 (27.7 - 42.0)
Violence et fréquentation scolaire				
Toute violence chez les jeunes ayant terminé l'école primaire ou moins	98	24.4 (18.9 - 30.0)	63	30.4 (20.9 - 39.8)
Toute violence chez les jeunes ayant terminé leurs études secondaires ou plus	80	30.8 (21.6 - 39.9)	135	37.0 (29.1 - 44.9)
Violence et travail contre rémunération ou autre paiement au cours de la dernière année				
Toute violence chez les jeunes ayant travaillé	56	27.0 (18.3 - 35.6)	104	36.5 (28.6 - 44.4)
Toute violence chez les jeunes n'ayant pas travaillé	122	27.6 (20.7 - 34.4)	94	32.4 (22.8 - 42.1)
Violence et témoin de violence à la maison				
Toute violence chez les jeunes ayant été témoins de violence à la maison	108	35.9 (27.4 - 44.4)	117	42.5 (34.4 - 50.6)
Toute violence chez les jeunes n'ayant pas été témoins de violence à la maison	70	20.6 (14.2 - 26.9)	81	26.1 (18.1 - 34.1)
Violence et mariage ou cohabitation				
Toute violence chez les jeunes mariés ou vivant en concubinage	77	25.1 (19.3 - 30.9)	26	37.6 (22.3 - 53.0)
Toute violence chez les jeunes non mariés et qui ne vivent pas en concubinage	101	29.5 (21.9 - 37.1)	172	34.1 (27.2 - 41.0)
Mariage arrangé ou forcé et violence				
Toute violence parmi les jeunes dans un mariage forcé ou une relation arrangée	14	31.1 (14.4 - 47.7)	3	34.5 (3.5 - 65.5) *
Toute violence parmi les jeunes dans un mariage non- forcé ou une relation qui n'a pas été arrangée	29	21.3 (13.0 - 29.6)	6	27.2 (5.5 - 48.9) *
Violence et insécurité alimentaire ou matérielle				
Toute violence parmi les jeunes qui ont vécu une insécurité alimentaire ou matérielle	147	30.1 (23.9 - 36.3)	162	33.4 (26.5 - 40.3)
Toute violence parmi les jeunes qui n'ont pas vécu d'insécurité alimentaire ou matérielle	31	18.4 (11.8 - 25.1)	35	39.3 (25.5 - 53.1)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relative
n§=numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Tableau 12.2. Caractéristiques des 13-17 ans selon l'expérience de violences sexuelles et physiques subies au cours des 12 derniers mois

	Femmes		Hommes	
	n§	% (95% IC)	n§	% (95% IC)
Violence et statut d'orphelin (perte d'un ou des deux parents durant l'enfance)				
Toute violence parmi les orphelins	36	46.7 (30.4 - 63.0)	44	51.3 (34.8 - 67.8)
Toute violence parmi les non-orphelins	160	42.4 (36.2 - 48.6)	172	37.7 (30.8 - 44.6)
Violence et fréquentation scolaire				
Toute violence chez les jeunes ayant terminé l'école primaire ou moins	89	50.8 (40.6 - 61.0)	68	35.8 (25.9 - 45.8)
Toute violence chez les jeunes ayant terminé leurs études secondaires ou plus	111	39.3 (31.6 - 47.0)	150	42.1 (33.2 - 51.0)
Violence et travail contre rémunération ou autre paiement au cours de la dernière année				
Toute violence chez les jeunes ayant travaillé	27	40.1 (22.3 - 57.9)	69	51.0 (36.9 - 65.1)
Toute violence chez les jeunes n'ayant pas travaillé	173	44.3 (37.8 - 50.8)	149	36.1 (28.9 - 43.3)
Violence et témoin de violence à la maison				
Toute violence chez les jeunes ayant été témoins de violence à la maison	66	67.3 (57.8 - 76.7)	78	68.5 (57.1 - 79.9)
Toute violence chez les jeunes n'ayant pas été témoins de violence à la maison	134	37.2 (30.2 - 44.3)	138	31.5 (25.3 - 37.8)
Violence et mariage ou cohabitation				
Toute violence chez les jeunes mariés ou vivant en concubinage	11	53.2 (30.6 - 75.8)	1	4.0 (0.0 - 12.6) *
Toute violence chez les jeunes non mariés et qui ne vivent pas en concubinage	189	43.4 (36.9 - 49.9)	217	40.6 (33.9 - 47.3)
Violence et insécurité alimentaire ou matérielle				
Toute violence parmi les jeunes qui ont vécu une insécurité alimentaire ou matérielle	143	43.1 (35.9 - 50.2)	173	41.2 (32.5 - 49.9)
Toute violence parmi les jeunes qui n'ont pas vécu d' insécurité alimentaire ou matérielle	57	45.5 (35.2 - 55.8)	45	35.6 (26.0 - 45.1)

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
n§=numérateur
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

SECTION 13 : INDICATEURS «INSPIRE»

Normes et valeurs

Tableau N. Normes et valeurs liées à la violence chez les 18-24 ans

	Femmes (n=697)	Hommes (n=613)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Attitudes concernant la nécessité des châtiments corporels infligés par leurs parents	29.4 (25.3 - 33.6)	26.0 (21.0 - 31.1)
	Femmes (n=691)	**Hommes (n=610)**
Attitude concernant la nécessité des châtiments corporels infligés par des enseignants	31.9 (25.5 - 38.3)	29.6 (24.4 - 34.8)
	Femmes (n=703)	**Hommes (n=617)**
Souscription aux attitudes d'acceptation de coups infligés à l'épouse	42.8 (37.5 - 48.1)	48.7 (43.2 - 54.2)
	Femmes (n=703)	**Hommes (n=617)**
Adhésion aux normes et aux croyances traditionnelles concernant le genre, les pratiques sexuelles et la violence entre partenaires intimes	63.7 (58.1 - 69.3)	81.6 (77.1 - 86.2)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.

Sûreté des environnements

Tableau S. Sûreté des environnements : pourcentage des 13-17 ans qui craignaient pour leur sécurité.

	Femmes (n=493)	Hommes (n=591)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Absence à l'école ou ne quittant pas la maison à cause de la peur de la violence au cours des 12 derniers mois[1]	6.7 (3.3 - 10.1)	4.4 (2.3 - 6.6)
	Femmes (n=494)	**Hommes (n=591)**
Absence à l'école ou ne quittant pas la maison à cause des problèmes de sécurité au cours des 12 derniers mois[1]	10.0 (6.5 - 13.4)	9.7 (6.4 - 13.1)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] Parmi les 13-17 ans qui étaient scolarises

Appui aux parents et personnes qui ont la charge des enfants

Tableau P. Appui aux parents et personnes qui ont la charge des enfants et relations parents-jeunes chez les 13-17 ans

	Femmes (n=497)	Hommes (n=588)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Recours des parents à une discipline parentale positive au cours des 12 derniers mois	57.1 (49.8 - 64.4)	52.3 (46.6 - 58.1)
	Femmes (n=169)	Hommes (n=158)
Relation proche avec leur mère	80.3 (70.8 - 89.8)	78.6 (71.7 - 85.5)
	Femmes (n=189)	Hommes (n=177)
Facilité de parler à leur mère	52.3 (41.2 - 63.5)	53.4 (42.8 - 64.0)
	Femmes (n=496)	Hommes (n=590)
Suivi et surveillance élevés des parents	75.1 (69.5 - 80.7)	76.2 (70.2 - 82.3)
	Femmes (n=497)	**Hommes (n=591)**
Discipline physique ou agression verbale de la part des parents / tuteurs au cours des 12 derniers mois	37.9 (30.6 - 45.1)	34.2 (28.0 - 40.3)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.

Revenus et renforcement économique

Tableau I.1 Revenus et renforcement économique des 13-17 ans

	Femmes (n=493)	Hommes (n=588)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Insécurité alimentaire	36.6 (29.7 - 43.6)	40.8 (32.2 - 49.3)
	Femmes (n=497)	Hommes (n=591)
A travaillé pour de l'argent ou une autre forme de paiement au cours des 12 derniers mois	12.4 (7.9 - 16.8)	25.5 (18.9 - 32.1)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.

Tableau I.2 Revenus et renforcement économique des 18-24 ans

	Femmes (n=110)	Hommes (n=64)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Insécurité alimentaire	44.3 (34.8 - 53.9)	51.3 (45.0 - 57.5)
	Femmes (n=703)	Hommes (n=617)
A travaillé pour de l'argent ou une autre forme de paiement au cours des 12 derniers mois	33.1 (28.1 - 38.0)	51.8 (45.0 - 58.6)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.

Tableau I.3 Autonomisation économique des femmes chez les 18-24 ans

	Femmes (n=110)	Hommes (n=64)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Femme mariée ou qui vit avec quelqu'un qui affirme avoir son avis dans la façon dont l'argent était dépensé	93.7 (88.4 - 99.1)	N/A

Remarques : IC = Intervalle de confiance. ETR = Écart-type relatif
*Estimation peu significative (ETR > 30%), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Éducation et savoir-faire pratiques

Tableau E.1 Education et savoir-faire pratiques chez les 13-17 ans

	Femmes (n=433)	Hommes (n=541)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Inscriptions scolaires actuelles	80.2 (75.0 - 85.4)	82.3 (77.0 - 87.5)
	Femmes (n=88)	**Hommes (n=165)**
Consommation excessive de l'alcool au cours des 30 derniers jours[1]	37.6 (26.9 - 48.4)	55.7 (47.2 - 64.2)
	Femmes (n=496)	**Hommes (n=589)**
Bagarre physique au cours des 12 derniers mois	26.2 (20.7 - 31.6)	31.5 (26.1 - 37.0)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.
[1] Parmi ceux qui avaient déjà consommé de l'alcool.

Tableau E.2 Éducation et savoir-faire pratiques des 18-24 ans

	Femmes (n=683)	Hommes (n=588)
	% (95% IC)	% (95% IC)
Débuts sexuels précoces : le premier rapport sexuel a eu lieu à 15 ans ou avant	22.1 (15.9 - 28.4)	23.3 (17.4 - 29.1)
	Femmes (n=618)	
Grossesse précoce : enceintes avant l'âge de 18 ans	27.8 (21.9 - 33.7)	NA
	Femmes (n=692)	**Hommes (n=39)**
Mariage d'enfants : mariés ou cohabitaient avant l'âge de 18 ans	16.8 (10.6 - 23.0)	3.8 (1.8 - 5.8)

Remarques : IC = Intervalle de confiance.

NA = N'est pas applicable

ANNEXES B : PLAN DE RÉFÉRENCEMENT

L'Etat de Côte d'Ivoire a développé un plan de réponse basé sur un document d'orientation que le CDC et l'UNICEF ont élaboré pour la conception d'un plan de référencement pour le VACS. Le plan de référencement comprenait les éléments fondamentaux suivants : une liste de service mis à la disposition de tous les participants, une référence directe, et une référence pour soins et soutien VIH.

Liste de services

Tous les participants ont reçu une liste des services généraux. Pour s'assurer que la nature de l'enquête ne soit pas révélée à des non-enquêtés, la liste de services comprenait des services qui n'étaient pas nécessairement associés à la violence. Cette liste générale contenait à la fois des services généraux et des services qui aident spécifiquement les victimes de violence. En outre, ces structures avaient des programmes gratuits, des services et des commodités offerts actuellement en Côte d'Ivoire.

En plus de donner la liste des services de prise en charge des cas de violence contre les femmes et les enfants tels que les centres de services intégrés pour les femmes et les enfants, cette liste comprenait également des centres médicaux, des services d'éducation non formelle et des centres de bien-être de la famille. Les enquêteurs ont reçu l'instruction d'indiquer les organisations et structures qui offraient des services de prise en charge des cas de violence pour que les enquêtés sachent clairement où obtenir les services dont ils avaient besoin.

Référence direct :

Les enquêteurs proposaient une référence pour services de soutien aux participants qui répondaient à un des critères suivants :

- Le participant est bouleversé pendant l'entretien (exemple : pleurs, colère, tristesse, tremblement, difficultés respiratoires, etc.) ;
- Le participant affirme pendant l'entretien qu'il/elle ne se sent pas en sécurité dans sa situation actuelle, y compris à la maison ou dans sa communauté à cause de la violence ;
- Le participant a subi des violences au cours des 12 derniers mois ;
- Le participant a moins de 18 ans et a échangé des relations sexuelles contre de l'argent ou des biens au cours des 12 derniers mois (c.-à-d. Trafic sexuel de mineurs à des fins sexuelles).
- Le participant signale qu'il/elle est en situation de danger imminent;
- Le participant demande de l'aide pour violence subie, qu'importe ce qu'il aurait révélé durant l'entretien.

Lorsque le participant affirmait qu'il ou elle voulait une référence directe, les enquêteurs demandaient la permission pour avoir leurs coordonnées, notamment le nom et un lieu sûr ou un moyen qui permettrait aux travailleurs sociaux de les trouver facilement. Il est important de noter que les enquêteurs ne donnaient pas les informations que le participant avait partagées pendant l'entretien à un prestataire de services, sauf si celui-ci lui demandait de le faire. En outre, les enquêteurs facilitaient un contact immédiat entre le participant et le travailleur social par un appel téléphonique.

Un point focal désigné au PN-OEV (avec le soutien de l'UNICEF) était disponible tout au long de la durée de l'étude. Il organisait les tâches des travailleurs sociaux et surveillait toutes les références pendant la collecte de données. Une fois que le point focal recevait les informations de référence, il était chargé d'affecter un travailleur social dans les 48 heures et d'en assurer le suivi avec ce dernier. Ensuite, le travailleur social s'entretenait directement avec les participants pour déterminer les services les plus appropriés et/ ou fournir des références additionnelles.

Avec le soutien du point focal, il mettait tout en œuvre pour répondre à la demande de référence directe dans la semaine suivant l'entretien.

Lors de la collecte des données, 205 participants ont demandé l'activation du plan de référencement pour leur apporter un soutien. 21 travailleurs sociaux ont participé au suivi de ces cas. L'équipe de coordination et les travailleurs sociaux ont organisé un atelier en novembre 2018 pour examiner les cas référés. L'UNICEF a soutenu les séances de counseling jusqu'en novembre 2018. Entre novembre 2018 et janvier 2019, les travailleurs sociaux ont effectué des travaux préliminaires afin de déterminer les besoins des enfants et des jeunes et ont classé les besoins en deux catégories : « mineurs » (à traiter immédiatement) et « majeurs » (nécessitant un plan à plus long terme). Au cours de ces trois mois, tous les cas « mineurs » ont été satisfaits. En janvier 2019, après ceux qui ont été perdus de vue, un plan de prise en charge a été élaboré pour 97 enfants et jeunes au total, chaque plan bénéficiant d'un financement de l'UNICEF.

Référence pour prise en charge soins et soutien VIH

Le plan de référencement prévoyait également un test volontaire de dépistage du VIH. Les procédures de dépistage du VIH étaient fondées sur les « Directives consolidées de l'OMS concernant les services de dépistage du VIH 2015 » et sur les directives nationales de la Côte d'Ivoire pour les services de dépistage du VIH. Les enquêteurs n'ont effectué le test du VIH que sur les participants en âge de recevoir leurs résultats en privé et de décider de les communiquer eux-mêmes s'ils le souhaitaient. En Côte d'Ivoire, l'âge minimum auquel un individu peut recevoir les résultats de son test sans la présence d'un parent / tuteur est de 16 ans. Selon les directives nationales de la Côte d'Ivoire, les participants âgés de 16 ans et plus ont le droit de recevoir les résultats de leur test en privé et de choisir de les divulguer aux parents ou à d'autres personnes. Le test de dépistage du VIH pendant l'enquête VACS était uniquement destiné aux participants âgés de 16 à 24 ans. Les enquêteurs ont été formés au counseling et au dépistage du VIH conformément aux directives nationales.

Au cours du processus de consentement éclairé du test VIH, l'enquêteur a proposé au participant un test VIH. Ce consentement au test de dépistage du VIH était fait séparément du consentement à la participation à l'enquête elle-même. La réalisation du test comprenait les étapes suivantes : le pré-test (le conseil avant le test), le test rapide (piqûre au doigt), le post –test (le conseil après le test , l'offre d'un lien actif pour la prise en charge de tous les participants séropositifs et conformément aux normes nationales. Les enquêteurs ont renvoyé les résultats du test du VIH et fourni un conseil post-test (et, le cas échéant, une référence) aux participants au moment du test. Les enquêteurs ont fait le test du VIH chez 1 460 personnes. Trois personnes séropositives ont été orientées vers des services de soins et soutien.

ANNEXES C : MÉTHODES D'ÉCHANTILLONNAGE SUPPLÉMENTAIRES

L'élaboration et la mise en œuvre du VACS de Côte d'Ivoire ont été menées par le Ministère de la Femme , de la famille et de l'Enfance (MFFE) à travers le Programme national de prise en charge des orphelins et autres enfants rendus vulnérables du faite du VIH / sida (PN-OEV) et l' Institut National de la Statistique (INS) avec le soutien technique des centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) à Atlanta et en Côte d'Ivoire. La méthodologie VACS Côte d'Ivoire 2018 suit et s'appuie sur des enquêtes réalisées dans d'autres pays tels que le Swaziland, la Tanzanie, le Kenya, le Zimbabwe, Haïti, le Cambodge, l'Indonésie, le Malawi et le Rwanda. L'enquête a été mise en œuvre entre juin et septembre 2018 dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire.

C.1. CADRE ÉCHANTILLONNAGE ET SÉLECTION DE LA TAILLE DE L'ÉCHANTILLONNAGE

Le cadre d'échantillonnage a été compilé à l'origine par l'INS, l'Institut National de la statistique, sur la base des données du recensement national de 2014. Le cadre d'échantillonnage pour l'enquête VACS de la Côte d'Ivoire comprenait 23 484 zones de dénombrement (ZD), dont 197 ont été sélectionnées pour représenter toutes les régions du pays et selon le statut de population rurale ou urbaine. Aucune zone d'administration locale n'a été exclue du cadre d'échantillonnage. La taille de l'échantillon a été déterminée à l'aide d'une formule standard d'échantillons en grappes dans laquelle la prévalence estimée de 30% de la violence sexuelle chez les enfants était présumée sur la base des précédentes enquêtes VACS menées en Afrique, dans les Caraïbes et en Asie (par exemple au Swaziland, en Tanzanie, au Kenya, au Zimbabwe, en Haïti, au Cambodge et en Indonésie).

C.2. CRITÈRE D'INCLUSION ET SÉLECTION DES MÉNAGES ET PARTICIPANTS

Cette enquête comprenait des femmes et des hommes appartenant à des ménages sélectionnés de la Côte d'Ivoire, âgés de 13 à 24 ans au moment de l'enquête et parlant le Français. L'enquête a été administrée en Français, ce qui était conforme aux précédentes enquêtes nationales menées dans toute la Côte d'Ivoire. Les équipes d'enquête ont, dans la mesure du possible, clarifié les questions posées par un répondant moins compétent en français. Les femmes et les hommes souffrant d'un handicap mental qui n'étaient pas en mesure de comprendre les questions et ceux qui souffraient de handicaps physiques invalidants importants (par exemple, troubles de l'audition et de la parole) qui empêchaient l'enquêteur d'administrer oralement l'enquête étaient également exclus de l'étude. Les femmes et les hommes vivant dans des institutions telles que les hôpitaux, les prisons, les internats et autres institutions similaires ne sont pas inclus dans l'enquête. La méthodologie détaillée du VACS est disponible dans les documents de référence[29, 30].

C.3. PONDÉRATION DE L'ÉCHANTILLONNAGE

La pondération est une méthode utilisée pour obtenir des paramètres à partir de l'ensemble de données résultant d'un échantillonnage afin de représenter la population totale. Le VACS a utilisé une procédure de pondération en trois étapes : (Étape 1) calcul du poids de base pour chaque participant de l'échantillon ; (Étape 2) ajustement des poids de base pour la non-réponse différentielle dans l'échantillon ; et (Étape 3) ajustement du calibrage des poids aux totaux connus de la population après stratification. La pondération de l'échantillon fournit des estimations de paramètres représentatifs à partir des données d'enquête. CDC a pondéré les données pour obtenir des paramètres représentant la population totale des adolescents et des jeunes adultes de la Côte d'Ivoire âgés de 13 à 24 ans.

Une procédure de pondération en trois étapes a été appliquée :

Étape 1- calcul du poids de base pour chaque participant de l'échantillon
Étape 2- ajustement des poids de base pour la non-réponse différentielle dans l'échantillon
Étape 3- calibrage des poids ajustés aux totaux connus de la population

Le poids de base d'un répondant dans tout échantillon de probabilité est égal à un, divisé par la probabilité globale de sélection du répondant, en fonction des étapes suivies pour le sélectionner (Étape 1). Les calculs du poids de base incluaient les probabilités de sélection des zones de dénombrement, de sélection des ménages, des spécificités liées au genre et la sélection des individus éligibles. À l'étape 2, les poids de base ont été ajustés pour tenir compte des pertes dans les résultats de l'échantillon dues à la non-réponse différentielle. Au cours de cette étape, des ajustements pour la non-réponse ont été effectués pour les zones de dénombrement sans réponse, les ménages non-répondants et les répondants non-répondants. L'ajustement de la non-réponse au niveau du ménage a été effectué en utilisant des données pondérées par région et par zone de dénombrement. Pour l'ajustement de la non-réponse au niveau de la personne, des cellules de pondération ont été formées en tenant compte de la région, du groupe d'âge (13-17 ou 18-24 ans) et du sexe. Dans la dernière étape du processus de pondération (étape 3), un ajustement de la calibration a été effectué pour ajuster les poids aux données du recensement national de 2014 distribuées par urbanisation, groupe d'âge (13-17 ou 18-24 ans) et par sexe. Ces variables ont été utilisées pour former des cellules de pondération. Les poids finaux attribués à chaque unité répondante ont été calculés comme le produit des poids de base, des facteurs d'ajustement pour la non-réponse et des facteurs d'ajustement pour l'étalonnage après stratification. CDC a produit des estimations ponctuelles pondérées et des intervalles de confiance de 95% à l'aide du logiciel statistique SAS (version 9.4). CDC, PN-OEV / MFFE et INS, ont fourni une description complète des résultats, y compris les fréquences et les pourcentages relatifs aux principales variables. Des graphiques et des diagrammes ont été utilisés pour afficher les données. Des tableaux ont été créés pour illustrer la répartition des caractéristiques associées au comportement et aux pratiques sexuels; violence physique, émotionnelle et sexuelle; et l'utilisation des services de soins de santé, des services de conseil et d'autres services utilisés par les répondants.

C.4. TAUX DE RÉPONSE

Au total, 5 880 ménages ont été visités au cours de l'étude. Les ménages visités pour chacun des deux groupes étaient : 2 520 pour les femmes et 3 360 pour les hommes. Les taux de réponse des ménages étaient de 97,3% pour les femmes et de 96,1% pour les hommes. Dans tous les ménages visités, un recensement des ménages a été effectué pour déterminer si un répondant éligible résidait dans le ménage.

Au total, 2 408 personnes âgées de 13 à 24 ans ont participé à l'enquête VACS de la Côte d'Ivoire, soient 1 200 femmes et 1 208 hommes ayant rempli le questionnaire. Ce qui a donné un taux de réponse individuel de 95,0% pour les femmes et de 91,2% pour les hommes. Les taux de réponse combinés des ménages et des individus donnent un taux de réponse global de 92,4% pour les femmes et de 87,7% pour les hommes.

C.5. POURCENTAGES PONDÉRÉS ET INTERVALLES DE CONFIANCE

Les résultats de l'enquête VACS reposent sur un échantillon de la population plutôt que sur un recensement. Il existe donc un degré d'incertitude et d'erreur associé aux estimations ponctuelles. Des poids de sondage ont été créés et appliqués à chaque enregistrement individuel pour ajuster la probabilité de sélection ; non-réponse différentielle; et l'étalonnage sur la population recensée en Côte d'Ivoire en 2014. Les estimations figurant dans le VACS de la Côte d'Ivoire sont accompagnées d'un intervalle de confiance de 95%.

Cet intervalle indique que pour 95 échantillons sur 100 complétés de la même manière que VACS, la prévalence réelle de la violence dans la population se situera entre les valeurs de l'intervalle de confiance supérieur et inférieur. Par exemple, si la prévalence attendue des violences sexuelles sur la Côte d'Ivoire est de 30%, avec un intervalle de confiance de 4%, cela signifie que si nous pouvions interroger tous les enfants de la Côte d'Ivoire simultanément, les données VACS de la Côte d'Ivoire estiment qu'entre 26% et 34% de la population infantile totale de la Côte d'Ivoire a été victime de violences sexuelles. En bref, l'IC aide à déterminer l'efficacité de la mesure de la prévalence et à tirer des conclusions sur la population nationale.

RÉFÉRENCES

1 Krug E, Dahlberg L, Mercy J. et al World report on violence and health. Geneva: World Health Organization, 2002

2 Multiple Indicator Cluster Surveys (MICS) and Demographic and Health Survey (DHS; EDS-MICS 2011-2012)

3 https://www.togetherforgirls.org/wp-content/uploads/2017/10/Violence_study_report-swaziland.pdf

4 Organisation Mondiale de la Santé. (2016). INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants.

5 Violence against Children in Kenya: Findings from a 2010 National Survey. Summary Report on the Prevalence of Sexual, Physical and Emotional Violence, Context of Sexual Violence, and Health and Behavioral Consequences of Violence Experienced in Childhood. Nairobi, Kenya: United Nations Children's Fund Kenya Country Office, Division of Violence Prevention, National Center for Injury Prevention and Control, U.S. Centers for Disease Control and Prevention, and the Kenya National Bureau of Statistics, 2012.

6 Centers for Disease Control and Prevention, Interuniversity Institute for Research and Development, Comité de Coordination. Violence against Children in Haiti: Findings from a National Survey, 2012. Port-au-Prince, Haiti: Centers for Disease Control and Prevention, 2014.

7 Ministry of Gender, Children, Disability and Social Welfare of the Republic of Malawi, United Nations Children's Fund, The Center for Social Research at the University of Malawi, and the Centers for Disease Control and Prevention. Violence against Children and Young Women in Malawi: Findings from a National Survey, 2013. Lilongwe, Malawi: Government of Malawi, 2014.

8 Ministry of Gender, Labour and Social Development. Violence against Children in Uganda: Findings from a National Survey, 2015. Kampala, Uganda: UNICEF, 2015.

9 Ministry of Youth, Sport and Child Development, Ministry of Community Development and Social Services, University of Zambia, United Nations Children's Fund, Save the Children International, United States Centers for Disease Control and Prevention, Violence against Children in Zambia: Findings from a national survey, 2014, Ministry of Youth, Sport and Child Development, Lusaka, 2018.

10 Institut National de la Statistique/INS, Programme National de Lutte contre le Paludisme/PNLP et ICF. 2016. Enquête de prévalence parasitaire du paludisme et de l'anémie en Côte d'Ivoire 2016. Rockville, Maryland, USA : INS, PNLP et ICF.

11 ICF International, Ministry of the Fight Against AIDS (Côte d'Ivoire), National Institute of Statistics (Côte d'Ivoire). Côte d'Ivoire Demographic and Health Survey 2011-2012. Fairfax, United States: ICF International.

12 Mapping and assessing child protection systems in West and Central Africa - A five country analysis paper. Child Frontiers 2011

13 Côte d'Ivoire MICS, 2016. (2016).https://dhsprogram.com/what-we-do/survey/survey-display-507.cfm

14 Peltzer K., Pengpid S., and Tiembre I. Mental health, childhood abuse and HIV sexual risk behavior among university students in Ivory Coast. Annals of General Psychiatry, 2013. 12(18). doi: 10.1186/1744-859X-12-18

15 Côte d'Ivoire DHS 2011-2012 - Key Findings. (2012.) https://dhsprogram.com/pubs/pdf/SR201/SR201.pdf

16 Côte d'Ivoire MICS, 2016. (2016). https://dhsprogram.com/what-we-do/survey/survey-display-507.cfm

17 MENET/DSPS/SDSP/Statistiques Scolaires de poche - 2014-2015

18 GBVIMS rapport d'analyse statistique 2016 sur les violences basées sur le genre/DPES/MFPES-page 17

19 https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0208167

20 Politique Nationale de Protection de l'Enfant, Ministere de la Femme, Famille, Enfant, Cote d'Ivoire 2012

21 Politique Nationale de Protection Judiciaire de l'Enfance et la Jeunesse, Ministere de la Justice et les Droits de l'Homme, Cote d'Ivoire 2015

22 World Health Organization, Putting Women First: Ethical and Safety Recommendations for Research on Domestic Violence Against Women, 2001, Department of Gender and Women's Health, World Health Organization: Geneva, Switzerland.

23 Centers for Disease Control and Prevention. Critical Elements of Interviewer Training for Engaging Children and Adolescents in Global Violence Research: Best Practices and Lessons Learned from the Violence Against Children Survey. Atlanta, GA: National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention, 2017. https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/vacs/VACS-trainingwhitepaper.pdf

24 World Health Organization. (2016). INSPIRE: Seven Strategies for Ending Violence Against Children.

25 World Health Organization. (2016). INSPIRE: Seven Strategies for Ending Violence Against Children.

26 World Health Organization. (2016). INSPIRE: Seven Strategies for Ending Violence Against Children.

27 End Violence Against Children. (2018) Pathfinding Countries. http://www.end-violence.org/pathfinding

28 Nguyen KH, Kreass H, Villaveces A, Massetti GM. Sampling design and methodology of the Violence Against Children and Youth Surveys. Inj Prev 2018;0:1-7. Epub ahead of print.

29,30 Chiang L, Howard A, Gleckel J, Ogoti C, Karlsson J, Hynes M, Mwangi M. Cycle of violence among young Kenyan women: The link between childhood violence and adult intimate partner violence in a population-based survey. Child Abuse & Neglect 2018;84:45-52.

VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES EN CÔTE D'IVOIRE

Résultats de l'enquête nationale

Mars 2020

PN-OEV
PROGRAMME NATIONAL DE PRISE EN CHARGE DES ORPHELINS ET AUTRES ENFANTS RENDUS VULNÉRABLES DU FAIT DU VIH/SIDA

Institut National de la Statistique

Programme National de Lutte contre le Sida
PNLS

unicef

Together for girls
STRENGTH IN NUMBERS

PLAN D'URGENCE AMÉRICAIN IVORIENS ET AMÉRICAINS, ENSEMBLE CONTRE LE SIDA
PEPFAR

CDC
CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION